

VILLE D'ANDENNE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

SEANCE DU : 27 janvier 2020

Présent(e)s :

M. Claude EERDEKENS, Bourgmestre
MM. Vincent SAMPAOLI, Benjamin COSTANTINI, Guy HAVELANGE, Françoise LEONARD et Elisabeth MALISOUX, Echevins ;

MM. Sandrine CRUSPIN, Christian BADOT, Marie-Christine MAUGUIT, Etienne SERMON, Rose SIMON-CASTELLAN, Philippe MATTART, Philippe RASQUIN, Kévin PIRARD, Christian MATTART, Françoise TARPATAKI, Florence HALLEUX, Martine DIEUDONNE-OLIVIER, Cassandra LUONGO, Jawad TAFRATA, Kévin GOOSSENS, Caroline LOMBA, Emmanuelle JACQUES-STORME, Christine BODART, Marie-Luce SERESSIA, Natacha FRANCOIS, Gwendoline WILLIQUET, Damien LOUIS et Hugues DOUMONT, Conseillers communaux ;

M. Ronald GOSSIAUX, Directeur général

Présidence pour ce point : M. Philippe RASQUIN

3. OBJET : Programme Stratégique Transversal 2020-2024

Le Conseil,

En séance publique,

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, en particulier l'article L1123-27 ;

Vu sa délibération du 3 décembre 2018 adoptant le pacte de majorité et procédant à l'installation du Bourgmestre et des Echevins ;

Vu sa délibération du 25 février 2019 adoptant la déclaration de politique communale du Collège communal pour la législature 2019-2024 ;

Vu l'avis favorable du Comité de Direction du 2 décembre 2019 ;

Vu l'avis du Comité de concertation Ville-CPAS du 13 décembre 2019 ;

Vu le Programme Stratégique Transversal (PST) 2020-2024, tel que présenté par le Collège communal et annexé à la présente délibération ;

Considérant les 8 objectifs stratégiques déclinés en 50 objectifs opérationnels et 150 actions ;

Considérant que le PST vise tant le développement des politiques communales (volet externe) que l'amélioration de l'organisation et du fonctionnement de l'administration communale (volet interne) ;

Considérant que le PST est un outil de gouvernance pluriannuel, évolutif et modulable ; que son actualisation fera l'objet d'une présentation au Conseil communal ;

DECIDE

Article 1^{er}

De prendre acte de la communication du Programme Stratégique Transversal 2020-2024 dont un exemplaire sera annexé à la présente délibération en vue d'en faire partie intégrante.

Article 2

De communiquer la présente délibération au Gouvernement wallon.

Article 3

Le PST 2020-2024 sera publié sur le site internet communal.

Ainsi fait en séance à ANDENNE, date que d'autre part.

PAR LE CONSEIL,

LE DIRECTEUR GENERAL,

LE PRESIDENT,

R. GOSSIAUX

P. RASQUIN

POUR EXTRAIT CONFORME,

LE DIRECTEUR GENERAL,

LE BOURGMESTRE,

R. GOSSIAUX



C. EERDEKENS



VILLE D'ANDENNE

Vu pour rester annexé à la délibération
n° 3 du 27.01.2020
du Conseil communal de la Ville d'ANDENNE

Par le Conseil,
Le Directeur général, Le Bourgmestre,

Ronald GOSSIAUX

Claude EERDEKENS

Programme Stratégique Transversal 2020-2024



Préambule

Le Collège communal a le plaisir de vous présenter le Programme Stratégique Transversal (PST) 2020-2024 de la Ville d'ANDENNE.

Le Code de la démocratie locale et de la décentralisation (CDLD) a rendu l'élaboration du PST obligatoire depuis les dernières élections communales. Il le définit comme « *un outil de gouvernance pluriannuel qui reprend la stratégie développée par le Collège pour atteindre les objectifs stratégiques qu'il s'est fixés.* »

Les objectifs poursuivis par la démarche PST sont

- la fixation, pour la législature, d'une feuille de route à laquelle les mandataires politiques, l'administration et les citoyens pourront se référer ;
- la modernisation de la gestion publique locale afin de rendre celle-ci plus efficace et plus efficiente ;
- l'augmentation de la transparence autour de l'action de l'Administration.

Alors que la Déclaration de Politique Communale (DPC) définit les grands objectifs stratégiques pour l'entièreté de la législature, le PST définit quant à lui des objectifs plus précis et opérationnels et détermine les projets qui seront mis en place pour atteindre ces objectifs en tenant compte des ressources disponibles en moyens humains et en moyens financiers. Il est le fruit d'une étroite collaboration entre le Collège communal, le Comité de direction et l'Administration. Plusieurs partenaires ont également été associés : le CPAS, la Régie sportive, le Centre culturel, ...

Au départ de la DPC 2019-2024, adoptée par le Conseil communal le 25 février 2019, le Collège et le Comité de Direction ont retenu 8 objectifs stratégiques, déclinés en 50 objectifs opérationnels et 150 actions permettant de les concrétiser.

Les actions et objectifs relèvent tantôt du volet externe (développement des politiques de la Ville), tantôt du volet interne (organisation et fonctionnement de l'Administration).

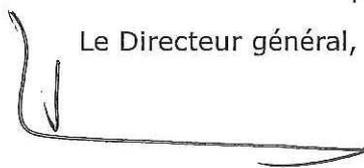
Le PST n'est pas figé, il évoluera au fur et à mesure de la réalisation des actions menées. Des objectifs seront atteints, d'autres seront modifiés ou ajustés. Le CDLD prévoit une évaluation à mi-législature ; nous souhaitons une évaluation annuelle, idéalement au moment de l'approbation du budget pour ajuster le PST à la réalité financière. Le PST doit être compris comme un processus continu qui s'approfondira sur le long terme. Des indicateurs de réalisation des actions mais également des indicateurs de résultats seront progressivement définis et feront évoluer le PST.

Le Programme stratégique transversal n'est pas non plus exhaustif ; il ne recouvre qu'une (petite) partie de l'action communale et du travail de l'Administration. Les tâches quotidiennes, les actions récurrentes et les missions régaliennes ne sont pas reprises dans ce document.

Le Collège tient à saluer le travail de tous les agents qui ont participé de près ou de loin à cet important travail et les en remercie.

Par le Collège,

Le Directeur général,



Ronald GOSSIAUX

Le Bourgmestre,



Claude EERDEKENS

Table des matières

1. Etre une Ville qui assure une sécurité d'existence à tous (OS.1).....7

1.1. Promouvoir un habitat de qualité accessible au plus grand nombre (OO.1).....8

1.1.1. Aménager des logements "tremplin" - Projet-pilote à Bousalle (A.1).....9

1.1.2. Créer 20 logements à destination d'un public ciblé (famille monoparentale) (A.2).....10

1.2. Améliorer la qualité des logements (OO.2).....11

1.2.1. Aider à la recherche d'un logement (A.3).....12

1.2.2. Coacher les locataires afin qu'ils adoptent de bonnes pratiques en matière d'entretien et d'hygiène du logement (A.5).....13

1.2.3. Optimiser la lutte contre l'insalubrité dans les logements (A.6).....14

1.2.4. Créer une fiche informative "Logement" à publier dans le bulletin communal (A.7).....15

1.3. Renforcer la cohésion sociale (OO.3).....16

1.3.1. Créer du lien social et une dynamique solidaire via la Maison de la Convivialité (A.8).....18

1.3.2. Mettre à disposition de tous un EPN au sein de la Maison de la Convivialité de Seilles (A.9).....19

1.3.3. Soutenir les enfants en difficulté scolaire via l'EDD de Seilles (A.10).....20

1.3.4. Développer des ateliers "bien-être" au sein d'un relais santé (A.11).....21

1.3.5. Réaliser un travail de mémoire actif et lutter contre les extrémismes via la découverte des camps de concentration et d'extermination d'Auschwitz-Birkenau (A.12).....22

1.4. Venir en aide aux personnes dépendantes et à leur entourage (OO.4).....23

1.4.1. Organiser une permanence d'accueil au sein de la Maison des Solidarités (A.13).....24

1.4.2. Développer le travail social de rue (A.14).....25

1.4.3. Proposer un accompagnement psycho-social gratuit aux personnes en situation de précarité (A.15).....26

1.5. Assurer le bien-être des aînés (OO.5).....27

1.5.1. Finaliser et mettre en oeuvre le plan d'actions "Ville Amie Des Aînés" (A.16).....28

1.6. Soutenir les moins-valides (OO.6).....29

1.6.1. Faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite (A.17).....30

1.6.2. Informer et orienter les personnes en situation de handicap (A.18).....31

1.7. Lutter contre la criminalité, la délinquance et les incivilités (OO.7).....32

1.7.1. Étendre le réseau de vidéosurveillance urbaine (A.19).....33

2. Etre une Ville qui développe des projets territoriaux de qualité, ambitieux et maîtrisés (OS.2).....34

2.1. Lutter contre l'étalement urbain en recentrant l'habitat dans les cœurs urbains et les villages (OO.8).....35

2.1.1. Poursuivre l'opération de rénovation urbaine du quartier du Vieil Andenne (A.20).....36

2.1.2. Requalifier et valoriser le quartier de la Gare à Seilles (A.21).....37

2.1.3. Créer un quartier multifonctionnel sur le site "Sous-Meuse" à Namêche (A.22).....38

2.2. Continuer l'opération de revitalisation du centre-ville (OO.9).....39

2.2.1. Adapter les abords de la rue Robert Mordant (A.23).....40

2.2.2. Aménager l'accès pompier à l'arrière du Bloc C (Résidence Iliade) (A.24).....41

2.2.3. Optimiser la gestion du parking souterrain (A.25).....42

2.2.4. Poursuivre l'aménagement de l'écoquartier (A.26).....43

2.3. Poursuivre le projet de « Ville nouvelle » sur le site d'Anton (OO.10).....44

2.3.1. Opérationnaliser la ZACC et urbaniser le site d'Anton (A.27).....45

2.4. Réaliser une Perspective de Développement Urbain (OO.11).....47

2.4.1. Etablir une Perspective de Développement Urbain (PDU) (A.28).....48

3. Etre une Ville qui ambitionne de créer/développer des activités économiques et des emplois (OS.3).....49

3.1. Favoriser l'insertion socio-professionnelle des Andennais (OO.12).....50

3.1.1. Promouvoir l'apprentissage et l'amélioration de la maîtrise de la langue française chez les personnes d'origine étrangère résidant sur le territoire andennais (A.29).....51

3.1.2.	Inclure des cours de citoyenneté et de français dans les formations proposées par l'A.S.B.L. "Régie des Quartiers d'Andenne" (A.30).....	52
3.1.3.	Organiser un Salon de l'emploi et de la formation « Les 4 coins de l'Emploi » (A.31).....	53
3.1.4.	Développer une action ciblée en vue d'améliorer l'insertion des demandeurs d'emploi (A.32).....	54
3.1.5.	Proposer des formations gratuites à la conduite (A.33).....	55
3.2.	Aider à la création, l'installation et le développement des entreprises (OO.13).....	56
3.2.1.	Etendre la zone d'activités économiques de Petit-Warêt MECALYS (A.34).....	57
3.2.2.	Elargir la zone d'activités économiques de la HOUSSAIE réservée aux TPME (A.35).....	58
3.2.3.	Soutenir les nouvelles initiatives privées de construction/d'aménagement de halls et de bureaux (A.36).....	59
3.2.4.	Remédier à l'inadéquation entre l'offre et la demande d'emploi dans les entreprises locales (A.37).....	60
3.3.	Soutenir le commerce local (OO.14).....	61
3.3.1.	Accroître l'attractivité commerciale (A.38).....	62
4.	Etre une Ville accueillante, attractive et conviviale (OS.4).....	63
4.1.	Enrichir et diversifier l'offre culturelle (OO.15).....	64
4.1.1.	Réhabiliter la salle polyvalente (A.39).....	65
4.1.2.	Soutenir l'événement "Hors Champs" - Parcours d'artistes d'Andenne (A.40).....	66
4.2.	Développer un pôle muséal, culturel et touristique dans le centre-ville (OO.16).....	67
4.2.1.	Rassembler en un même lieu les collections du Musée de la Céramique, les résultats des fouilles effectuées dans la grotte Scladina, la Bibliothèque communale et l'Office du Tourisme (A.41).....	68
4.2.2.	Promouvoir l'ouverture du Phare (A.42).....	70
4.2.3.	Créer une ASBL chargée de la gestion du pôle muséal culturel et touristique (A.43).....	71
4.3.	Encourager et soutenir la pratique sportive (OO.17).....	72
4.3.1.	Rénover et agrandir les aires de jeux existantes (A.44).....	73
4.3.2.	Construire un nouvel espace multisports à Namêche (A.45).....	74
4.3.3.	Aménager un nouvel espace multisports à Sclayn (A.46).....	75
4.3.4.	Moderniser le skatepark à l'Andenne Arena (A.47).....	76
4.3.5.	Proposer une infrastructure de qualité au sein de l'Andenne Arena pour la pratique du tennis de table (A.48).....	77
4.3.6.	Réaliser un parcours de modules sportifs le long de la Meuse (A.49).....	78
4.4.	Offrir des espaces conviviaux de loisirs (OO.18).....	79
4.4.1.	Construire une salle multifonctionnelle à Namêche (A.50).....	80
4.4.2.	Aménager une Maison de village à Coutisse (A.51).....	81
4.4.3.	Créer une Maison de village à Petit-Warêt (A.52).....	82
4.4.4.	Acquérir, rénover et mettre en location une salle des Fêtes à Thon-Samson (A.53).....	83
4.4.5.	Développer des actions socio-culturelles dans les villages via une Maison de Quartier Mobile (A.54).....	84
4.5.	Diversifier et améliorer l'offre touristique (OO.19).....	85
4.5.1.	Actualiser le réseau de balades balisées (A.55).....	86
4.5.2.	Adapter des promenades pour les personnes à besoins spécifiques (A.56).....	88
4.5.3.	Aménager les bords de Meuse à hauteur du pont d'Andenne (A.57).....	89
4.5.4.	Etablir un réseau points noeuds (A.58).....	90
4.5.5.	Mener une réflexion approfondie sur le tourisme andennais et établir un plan d'actions à long terme (A.59).....	91
4.5.6.	Proposer des balades numériques touristiques conviviales (A.60).....	93
4.5.7.	Editer une nouvelle brochure touristique pour Andenne (A.61).....	94
4.6.	Etablir un lien entre les associations (OO.20).....	95
4.6.1.	Prévoir des formations à destination des associations locales (A.62).....	96
4.6.2.	Organiser le "Printemps des Associations" (A.63).....	97
4.7.	Permettre une bonne intégration des nouveaux habitants (OO.21).....	98
4.7.1.	Optimiser la réception des nouveaux habitants (A.64).....	99
4.7.2.	Offrir un nouveau passeport découverte d'Andenne (A.65).....	100
4.8.	Actualiser la signalétique urbaine (OO.22).....	101

4.8.1.	Etablir une nouvelle signalétique (A.66).....	102
4.9.	Veiller au bien-être animal (OO.23).....	103
4.9.1.	Porter une attention particulière aux animaux et à leur bien-être (A.67).....	104
5.	Etre une Ville qui offre un cadre de vie de qualité (OS.5).....	105
5.1.	Embellir Andenne et ses villages (OO.24).....	106
5.1.1.	Lutter contre les dépôts sauvages et clandestins (A.68).....	107
5.1.2.	Fleurir le centre ville et les villages de manière durable (A.69).....	108
5.1.3.	Etablir un règlement taxe sur les immeubles bâtis inoccupés et/ou délabrés (A.70)....	109
5.2.	Entretenir et valoriser le patrimoine communal (OO.25).....	110
5.2.1.	Mettre en valeur des bâtiments communaux au travers de l'éclairage (A.71).....	111
5.2.2.	Entretien et rénovation des églises (A.72).....	112
5.3.	Restaurer la Collégiale Sainte-Begge (OO.26).....	113
5.3.1.	Restaurer la Collégiale Sainte-Begge (A.73).....	114
5.3.2.	Organiser des concerts au sein de la Collégiale (A.74).....	115
5.4.	Rénover l'Hôtel de Ville (OO.27).....	116
5.4.1.	Réaliser une étude pour préserver et mettre en valeur l'Hôtel de Ville (A.75).....	117
5.4.2.	Equiper une salle du Conseil communal en matériel audio/vidéo et diffusion (A.76)....	118
5.4.3.	Restaurer le vitrail du hall d'entrée (A.77).....	119
5.5.	Optimiser le réseau routier local (OO.28).....	120
5.5.1.	Entretenir régulièrement les voiries communales (A.78).....	121
5.5.2.	Mettre en oeuvre le Plan d'Investissement Communal (A.79).....	122
6.	Etre une Ville qui soutient les familles et dispense un enseignement de qualité (OS.6).....	123
6.1.	Augmenter la capacité d'accueil des jeunes enfants (OO.29).....	124
6.1.1.	Faire circuler un Bébébus dans les différentes entités de la commune en collaboration avec la Province de Namur (A.80).....	125
6.1.2.	S'adapter au nouveau cadre légal de la réforme du secteur de la petite enfance (A.81).....	126
6.2.	Rénover et/ou agrandir les écoles communales (OO.30).....	127
6.2.1.	Construire une école unique et moderne à Seilles, plus centrale (A.82).....	128
6.2.2.	Agrandir l'école primaire de Namêche (A.83).....	129
6.2.3.	Améliorer l'efficacité énergétique du bâtiment des maternelles à l'école de Namêche (A.84).....	130
6.3.	Former les élèves aux enjeux de la transition (OO.31).....	131
6.3.1.	Intégrer l'utilisation du numérique dans les apprentissages (A.85).....	132
6.3.2.	Renforcer les projets d'éducation au développement durable et au numérique dans les écoles (A.86).....	133
6.3.3.	Encourager les pratiques quotidiennes durables dans les écoles (A.87).....	134
6.4.	Créer un nouvel espace de formation (enseignement de promotion sociale) (OO.32).....	135
6.4.1.	Déménager l'Ecole Industrielle et Commerciale vers un lieu plus adapté (A.88).....	136
7.	Etre une Ville en transition (OS.7).....	137
7.1.	Soutenir l'agriculture durable sur la commune (OO.33).....	138
7.1.1.	Accompagner les agriculteurs prêts à s'engager pour une agriculture durable (A.89).....	139
7.1.2.	Encadrer juridiquement des pratiques agricoles vers plus de durabilité (A.90).....	140
7.2.	Favoriser la production alimentaire collective (OO.34).....	141
7.2.1.	Développer des potagers partagés (A.91).....	142
7.2.2.	Soutenir les projets tels que la Forêt-jardin (A.92).....	143
7.2.3.	Développer la viticulture sur la commune (A.93).....	144
7.3.	Améliorer la biodiversité sur la commune (OO.35).....	145
7.3.1.	Mettre en place un PCDN (Plan Local de Développement de la Nature) (A.94).....	146
7.3.2.	Respecter les engagements du Label "Communes Maya" (A.95).....	147
7.3.3.	Renforcer la biodiversité dans les espaces publics (A.96).....	148
7.3.4.	Stimuler les actions favorables à la biodiversité auprès des habitants, des commerces et des entreprises (A.97).....	149

7.4. Renforcer l'efficacité énergétique (OO.36).....	150
7.4.1. Conclure un contrat de performance énergétique sur plusieurs bâtiments (A.98).....	151
7.4.2. Acquérir une plateforme de coordination du plan d'action énergie durable et climat (A.99)	152
7.4.3. Réaliser des travaux d'économie d'énergie (A.100).....	153
7.4.4. Installer un télérelevé automatique des compteurs avec plateforme de gestion (A.101)	154
7.4.5. Sensibiliser les habitants à l'importance de la rénovation énergétique (A.102).....	155
7.4.6. Optimiser le charroi communal (A.103).....	156
7.4.7. Perfectionner l'éclairage public (A.104).....	157
7.5. Développer les énergies renouvelables (OO.37).....	158
7.5.1. Installer des panneaux photovoltaïques sur les toits des bâtiments communaux (A.105)	159
7.5.2. Recourir davantage à des énergies non-fossiles dans les nouveaux bâtiments publics (A.106).....	160
7.5.3. Installer un champ photovoltaïque à Seilles (A.107).....	161
7.6. Optimiser la mobilité tout en diminuant son empreinte carbone (OO.38).....	162
7.6.1. Etablir un plan communal de mobilité (A.108).....	163
7.6.2. Favoriser la mobilité douce (A.109).....	164
7.7. Encourager la participation et la mobilisation citoyenne (OO.39).....	165
7.7.1. Organiser annuellement un appel à projets citoyens (A.110).....	166
7.7.2. Fédérer les acteurs de la transition (A.111).....	167
7.8. Tendre vers le zéro déchet (OO.40).....	168
7.8.1. Diminuer la production de déchets lors des festivités d'ampleur organisées par la Ville (A.112).....	169
7.8.2. Mettre en place une plateforme de suivi de sa production de déchets (A.113).....	170
7.8.3. Sensibiliser à la réduction des déchets, promouvoir le réemploi et la réparation (A.114)	171
7.9. Ouvrir un nouveau service communal dédié à la Transition (OO.41).....	172
7.9.1. Créer un service de la Transition (A.115).....	173
8. Etre une Administration communale innovante et efficiente (OS.8).....	174
8.1. Optimiser l'accueil et la communication avec le citoyen (OO.42).....	175
8.1.1. Améliorer la signalisation des différents services communaux (A.116).....	176
8.1.2. Se doter d'une application mobile (A.117).....	177
8.1.3. Développer une nouvelle version graphique des sites web communaux (A.118).....	178
8.1.4. Composer un staff de "Stewards numériques" (A.119).....	179
8.1.5. Ouvrir les données de l'administration (A.120).....	180
8.2. Réduire le délai de réponse aux demandes des citoyens (OO.43).....	181
8.2.1. Assurer une réponse dans les 72 heures (A.121).....	182
8.3. Dématérialiser les processus de l'administration (OO.44).....	183
8.3.1. Mettre en place une plateforme de dématérialisation des processus (A.122).....	184
8.3.2. Développer le projet pilote eGuichet (A.123).....	185
8.3.3. Développer le projet pilote d'une plateforme pour la gestion des autorisations d'organisation d'événements (A.124).....	186
8.3.4. Réaliser un inventaire des processus numérisables (A.125).....	187
8.3.5. Numériser l'organisation du marché hebdomadaire (A.126).....	188
8.3.6. Dématérialiser certains processus de la Direction des services techniques (A.127).....	189
8.3.7. Réduire les impressions papier (A.128).....	190
8.4. Construire de nouveaux locaux fonctionnels pour les services techniques (OO.45).....	191
8.4.1. Déménager les services techniques vers MECALYS (A.129).....	192
8.5. Organiser une gestion des ressources humaines de manière efficiente (OO.46).....	193
8.5.1. Etablir les descriptifs de fonction (A.129).....	194
8.5.2. Favoriser l'épanouissement professionnel sur le long terme (A.130).....	195
8.5.3. Maintenir une politique de formation cohérente et efficiente (A.131).....	196
8.5.4. Développer une politique de communication interne (A.132).....	197
8.6. Mener une politique du bien-être du personnel communal (OO.47).....	198

8.6.1.Renouveler la formule de la réception des Voeux au Personnel (A.133).....	199
8.6.2.Mettre en place un deuxième pilier de pension pour les agents contractuels (A.134)...	200
8.6.3.Favoriser l'équilibre entre vie privée et professionnelle en rendant l'offre de congés plus flexible (A.135).....	201
8.7.Mettre en oeuvre le plan d'action RGPD (OO.48).....	202
8.7.1.Vérifier la mise en conformité RGPD des partenaires et sous-traitants (A.136).....	203
8.7.2.Établir les processus en cas d'exercice de droit (A.137).....	204
8.7.3.Formaliser une procédure en cas de perte ou de vol de données (A.138).....	205
8.7.4.Informer le personnel au sujet de la durée de conservation des données à caractère personnel (A.139).....	206
8.7.5.Déterminer un processus de destruction / archivage de documents (A.140).....	207
8.7.6.Sécuriser les transferts d'information (A.141).....	208
8.7.7.Protéger les données à caractère personnel contre le vol (A.142).....	209
8.7.8.Diminuer les facteurs de probabilité et d'impact d'incendie potentiel (A.143).....	210
8.7.9.Renforcer la sécurité informatique (A.144).....	211
8.8.Agir en faveur du développement durable (OO.49).....	212
8.8.1.Mettre en oeuvre le plan d'action de la charte pour les achats publics responsables (A.145).....	213
8.8.2.Constituer une ecoteam (A.146).....	214
8.8.3.Encourager la mobilité douce chez les employés communaux (A.147).....	215
8.8.4.Minimiser la production de déchets lors des réceptions officielles (A.148).....	216
8.9.Renforcer les synergies Ville - CPAS (OO.50).....	217
8.9.1.Améliorer le fonctionnement du service du Personnel (A.149).....	218
8.9.2.Améliorer le fonctionnement des services financiers (A.150).....	219

Etre une Ville qui assure une sécurité d'existence à tous (OS.1)

Catégorie	Volet externe -							
Budget des sous-éléments		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	24000	40000	40000	40000	40000	40000	40000
	Province	10000	10000	-	-	-	-	-
	Ville	3469600	190000	338200	726060	807120	682180	726040
	Fédéral	360000	60000	60000	60000	60000	60000	60000
	Wallonie	3004000	415000	425000	470400	470400	450000	458000
	Autres	1060000	885000	35000	35000	35000	35000	35000
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	8143600	1600000	898200	1331460	1727720	1267180	1319040
Programmation								

Promouvoir un habitat de qualité accessible au plus grand nombre (OO.1)

Catégorie	Volet externe -							
Indicateur de résultat								
Priorité	1							
Échéance								
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS, Vincent SAMPAOLI, Guy HAVELANGE							
Responsable administratif	Direction des Affaires Générales							
Service gestionnaire	Direction des Services Techniques, Service de l'Aménagement du Territoire, Direction des Services Financiers, Direction des Services Juridiques							
Budget propre								
Budget des actions		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	2221000	-	125000	509600	586400	500000	500000
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	384000	-	-	38400	345600	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	2605000	-	125000	548000	932000	500000	500000

Aménager des logements "tremplin" - Projet-pilote à Bousalle (A.1)

Description	Les logements dits "tremplins" sont des logements locatifs mis à la disposition de jeunes ménages par une commune moyennant un loyer modéré. L'idée est de permettre aux jeunes de faire ainsi des économies et, endéans quelques années, de s'installer définitivement dans la commune en acquérant ou en construisant un logement. Une partie du loyer versé est restituée aux jeunes locataires en cas d'achat ou de construction d'un logement dans la même commune. C'est cette restitution qui constitue l'originalité fondamentale du système.		
Catégorie	Volet externe -		
Échéance	01/10/2024		
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS, Guy HAVELANGE, Vincent SAMPAOLI		
Indice de santé	Ce projet s'inscrit dans le cadre du PCDR d'Andenne. Le PCDR doit être approuvé par le Conseil communal puis par le Gouvernement wallon.		
Service	Direction des Services Techniques, Direction des Services Juridiques, Service de l'Aménagement du Territoire, Direction des Services Financiers		
Partenaires	FRW - CLDR - Logis Andennais		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2020	125 000,0
	Wallonie	2021	38 400,0
	Ville	2021	9 600,0
	Wallonie	2022	345 600,0
	Ville	2022	86 400,0
Commentaires budget	125.000 € pour l'acquisition du presbytère. 0 € pour l'acquisition de la chapelle. Pour les travaux, il faut compter +/- 160.000 € Tvac et frais d'architectes compris pour un appartement 1/2 chambres (moyenne des coûts sur les 3 derniers dossiers d'ancrage communal). En partant sur un nombre théorique de 3 logements, le budget peut être estimé à 480.000 € Tvac dont 80% de subsides régionaux potentiels. Ce qui est certain : 80% de subsides sur la première tranche de 500.000 €; au-delà de 500.000 €, le subside passe à 50%.		
Progression	10		
Programmation	L'objectif est double : d'une part, garder, fixer à long terme des jeunes de la commune et d'autre part, générer un impact positif sur la dynamique locale en offrant, même pour une durée limitée, un logement locatif financièrement accessible à des jeunes ménages. <u>Programmation :</u> 2020 : passation des actes pour l'achat de la chapelle et du presbytère (2 actes séparés) 2021 : Si projet prioritaire au PCDR, lancement de la mission de service 2021 : Permis d'urbanisme 2022 : Si projet prioritaire au PCDR, lancement du marché de travaux 2022 : Début des travaux 2023 : Fin des travaux Les délais pourraient être raccourcis en fonction des procédures de marché choisies.		

Créer 20 logements à destination d'un public ciblé (famille monoparentale) (A.2)

Description	20 logements sur la législature dont la gestion sera assurée par la SCRL "Les Logis Andennais"		
Catégorie	Volet externe -		
Échéance	01/10/2024		
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS, Guy HAVELANGE		
Indice de santé			
Service	Direction des Services Juridiques, Direction des Services Techniques, Service de l'Aménagement du Territoire, Direction des Services Financiers		
Partenaires	SCRL "Les Logis Andennais"		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2021	500 000,0
	Ville	2022	500 000,0
	Ville	2023	500 000,0
	Ville	2024	500 000,0
Commentaires budget	<p>La volonté du Collège est d'acquérir annuellement cinq logements, soit 20 logements en 4 ans.</p> <p>La Ville consacrera 500.000 euros par an pendant 4 ans.</p> <p>Pour couvrir les charges d'emprunt, il conviendrait de fixer le prix du loyer à minimum 605 euros.</p>		
Progression	0		
Programmation	<p>Ces logements seront attribués à des familles qui rencontrent certaines difficultés financières mais ne rentrent pas dans les conditions pour obtenir un logement social ; des critères de sélection seront prédéfinis.</p> <p>Le montant du loyer sera inférieur de 10 à 15% par rapport à la valeur du marché.</p>		

Améliorer la qualité des logements (00.2)

Catégorie	Volet externe -							
Indicateur de résultat								
Priorité	1							
Échéance								
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS, Guy HAVELANGE, Sandrine CRUSPIN							
Responsable administratif	Direction des Affaires Générales							
Service gestionnaire	Service Qualité Habitat, Services de la Cohésion sociale, Direction des Services Financiers, Direction des Services Juridiques							
Budget propre								
Budget des actions		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	15600	-	3000	3060	3120	3180	3240
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	15600	-	3000	3060	3120	3180	3240

Aider à la recherche d'un logement (A.3)

Description	Les personnes en recherche de logements sont confrontées au coût du loyer dans le marché du privé qui pèse lourd dans leur budget. Vu le nombre de personnes en recherche d'un logement, les propriétaires peuvent imposer des critères qui excluent des personnes avec de faibles revenus mais aussi des personnes à revenus modestes. Les familles nombreuses ont souvent plus de difficultés à trouver un logement qui correspond à leur composition de ménage (exemple : famille recomposée). Pour toutes ces raisons, et afin de venir en aide aux citoyens, les Services de cohésion sociale emploient une assistante sociale spécifiquement formée aux difficultés de la recherche au logement et qui oeuvre au sein du service communal du Logement.
Catégorie	Volet externe -
Échéance	31/12/2024
Responsable mandataire	Sandrine CRUSPIN, Guy HAVELANGE
Indice de santé	Le nombre de personnes accompagnées est stable et avoisine les 500 personnes par an.
Service	Services de la Cohésion sociale, Service Qualité Habitat
Partenaires	Le CPAS - Les Logis Andennais - L' AIS (Agence immobilière sociale)
Budget propre	
Commentaires budget	Le salaire de l'agent est subsidié à 100% par le Plan de Cohésion Sociale de la Ville d'Andenne, dispositif mis en place par la Wallonie et visant à favoriser l'accès aux droits fondamentaux pour chaque citoyen
Progression	50
Programmation	<p>Pour la mise en place des actions spécifiques à la question du logement, les Services de Cohésion sociale emploient une personne à 4/5 temps.</p> <p>L'assistante sociale prend le temps de recevoir chaque personne, souvent découragée face à sa recherche de logement, et d'écouter son vécu. Elle conseille les bénéficiaires et les soutient afin qu'ils deviennent (ou redeviennent) autonomes face aux démarches à mettre en place (lorsque cela est réalisable). Elle introduit les demandes de logements sociaux avec les personnes afin de les informer sur les points de priorité qui seront accordés à leur dossier. Elle reste attentive à leur rappeler les documents manquants (pour les personnes qui ont des difficultés avec les démarches plus administratives). Sur demande, l'assistante sociale peut rechercher des offres de logement pour les personnes qui n'ont pas de connexion internet et leur envoie par courrier. En matière de prévention, elle essaie de contacter les personnes plus fragilisées pour leur rappeler le renouvellement de candidatures (obligatoires chaque année) et encourage les personnes à continuer (ou à introduire un dossier) avant d'en avoir réellement besoin, au vu des listes d'attente.</p>

Coacher les locataires afin qu'ils adoptent de bonnes pratiques en matière d'entretien et d'hygiène du logement (A.5)

Description	Dans la continuité de l'aide à la recherche d'un logement, le service communal du Logement propose également un coaching visant à aider les nouveaux locataires à conserver leur bail et à entretenir des liens harmonieux envers leur bailleur.
Catégorie	Volet externe -
Échéance	31/12/25
Responsable mandataire	Sandrine CRUSPIN, Guy HAVELANGE
Indice de santé	Environ 30 ménages par an font appel à ce coaching visant principalement à la conservation des logements mais également à mettre en place des procédures de relogement en cas d'insalubrité du bien loué.
Service	Services de la Cohésion sociale, Service Qualité Habitat
Partenaires	La Société Wallonne du Logement
Budget propre	
Commentaires budget	Le salaire de l'agent est subsidié à 100% par le Plan de Cohésion Sociale de la Ville d'Andenne, dispositif mis en place par la Wallonie et visant à favoriser l'accès aux droits fondamentaux pour chaque citoyen
Progression	50
Programmation	L'accompagnement peut permettre d'éviter de nombreuses difficultés : absence d'entretien, retard de paiement, conflit de voisinage, etc. Autant d'éléments qui pourraient engendrer à terme la perte du logement et donc la mise à la rue des personnes.

Optimaliser la lutte contre l'insalubrité dans les logements (A.6)

Description	<p>La Ville d'Andenne prend une attitude volontariste en matière de lutte contre l'insalubrité des logements, lutte contre les vendeurs de sommeil et autres propriétaires peu scrupuleux qui tirent profit de la précarité d'un nombre croissant de ménages à petits revenus.</p> <p>Le service Qualité Habitat (SQH), par le biais de visites de terrain, traite l'aspect salubrité et sécurité de l'ensemble du parc immobilier andennais, tant privé que public.</p> <p>Les missions multiples effectuées par le SQH permettent, au fil du temps, de répondre de façon plus pointue aux besoins de la population en lui permettant d'accéder à un habitat de qualité, droit fondamental souvent mis à mal actuellement, mais aussi d'approfondir la connaissance du parc immobilier andennais, de le valoriser et surtout d'en assurer sa pérennité.</p> <p>Une plus grande présence des agents sur le terrain permettrait un meilleur suivi des travaux à réaliser au sein des logements frappés d'insalubrité et par conséquent, une résolution plus rapide des problèmes constatés.</p>
Catégorie	Volet externe -
Échéance	31/12/2024
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS, Guy HAVELANGE
Indice de santé	[Barre verte pleine]
Service	Service Qualité Habitat
Budget propre	
Progression	0
Programmation	<p>Lorsque les travaux prescrits ne sont pas réalisés à l'échéance du délai accordé par le Bourgmestre au travers d'arrêtés de police, de nouvelles échéances sont octroyées en vue de la réalisation complète des mises en conformité requises.</p> <p>Le nombre important d'arrêtés de délais complémentaires pris chaque année s'explique par la lenteur de réalisation des travaux d'assainissement dans certains immeubles. Les causes de ces dossiers interminables sont, entre autres, l'impécuniosité des propriétaires, le manque de collaboration de certains d'entre eux et les litiges existants entre propriétaires et locataires, lesquels font obstacle à la résolution rapide des problèmes.</p> <p>Les délais complémentaires accordés seront réduits en vue de rapprocher les visites de contrôles successives visant à vérifier la bonne réalisation des travaux prescrits. Cette réduction permettra au SQH d'être plus présent et persuasif sur le terrain, d'assurer une communication plus suivie entre les différents protagonistes et de rendre, in fine, sa mission plus efficace.</p> <p>Cette augmentation de fréquence des visites de contrôle permettra d'accroître le nombre moyen de visites à 2% par an.</p>

Créer une fiche informative "Logement" à publier dans le bulletin communal (A.7)

Description	<p>Dans le cadre de la lutte pour un logement décent accessible à tous, le service Logement dans son ensemble navigue entre deux pôles : d'une part, il assure un soutien humain et social et d'autre part, il dresse des diagnostics techniques des bâtiments en vue d'améliorer la qualité du bâti.</p> <p>Lors de ses visites de salubrité hebdomadaires, le service Qualité Habitat constate souvent un manque d'informations voire même une ignorance du citoyen en matière de logement (législation, critères de salubrité, normes d'hygiène élémentaires en vue d'une bonne occupation de l'habitation).</p> <p>Dans un but informatif mais également préventif, une fiche information-logement sera rédigée afin de répondre à toutes les questions que le citoyen se pose en la matière. Il s'agira d'une boîte à outils pour le citoyen qui lui permettra d'aborder de manière plus éclairée les problèmes qu'il rencontre dans son cadre de vie quotidien.</p>		
Catégorie	Volet externe -		
Échéance	31/12/2024		
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS, Guy HAVELANGE		
Indice de santé	[Barre verte]		
Service	Service Qualité Habitat, Direction des Services Juridiques, Services de la Cohésion sociale, Direction des Services Techniques, Service des Relations Publiques		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2020	3 000,0
	Ville	2021	3 060,0
	Ville	2022	3 120,0
	Ville	2023	3 180,0
	Ville	2024	3 240,0
Commentaires budget	Le coût comprend l'impression, le graphisme et la distribution; il variera donc en fonction du nombre de pages mais également du poids de la fiche d'informations.		
Progression	0		
Programmation	<p>Ce feuillet d'information toutes boîtes, inséré une fois par an "en bonus" dans le bulletin communal, comprendrait quatre volets clairement définis, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • technique et énergétique, • social, • juridique, • conseils et astuces. <p>Sa confection impliquera la collaboration des différents partenaires concernés, à réunir pour mettre au point le document mais aussi échanger des informations, évoquer et commenter l'actualité dans le domaine du logement.</p>		

Renforcer la cohésion sociale (00.3)

Catégorie	Volet externe -		
Indicateur de résultat			
Priorité	1		
Échéance			
Responsable mandataire	Sandrine CRUSPIN		
Responsable administratif	Direction des Affaires Générales		
Service gestionnaire	Services de la Cohésion sociale, Echevinat des Affaires Sociales		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Wallonie	2019	415 000
	Ville	2019	150 000
	Europe	2019	40 000
	Fédéral	2019	60 000
	Autres	2019	35 000
	Wallonie	2020	425 000
	Ville	2020	153 000
	Europe	2020	40 000
	Fédéral	2020	60 000
	Autres	2020	35 000
	Wallonie	2021	432 000
	Ville	2021	156 000
	Europe	2021	40 000
	Fédéral	2021	60 000
	Autres	2021	35 000
	Wallonie	2022	440 000
	Ville	2022	160 000
	Europe	2022	40 000
	Fédéral	2022	60 000
	Autres	2022	35 000
	Wallonie	2023	450 000
	Ville	2023	162 000
	Europe	2023	40 000
	Fédéral	2023	60 000
	Autres	2023	35 000
	Wallonie	2024	458 000

	Type de budget	Année	Montant					
	Ville	2024	165 000					
	Europe	2024	40 000					
	Fédéral	2024	60 000					
	Autres	2024	35 000					
Commentaires budget	L'ensemble des services et projets de Cohésion sociale bénéficient de sources de financement externe très différentes selon les matières qu'ils ont à traiter (précarité, assuétudes, français langue étrangère, citoyenneté, etc.)							
Budget des actions		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	202000	40000	40200	40400	40600	-	40800
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	202000	40000	40200	40400	40600	-	40800

Créer du lien social et une dynamique solidaire via la Maison de la Convivialité (A.8)

Description	La Maison de la Convivialité est une maison de quartier située à Seilles; il s'agit d'un lieu d'accueil, d'écoute et d'aide. Cette structure s'adresse à tous les citoyens. L'équipe propose tout au long de l'année des activités variées pour petits et grands : ateliers d'informatique, cours de français langue étrangère, école de devoirs, bébé rencontre, animations sportives, excursions, actions citoyennes et bien d'autres.
Catégorie	Volet externe -
Échéance	31/12/24
Responsable mandataire	Sandrine CRUSPIN
Indice de santé	La Maison de la Convivialité de Seilles est une structure visant un public très large, chacun y est le bienvenu. Chaque année ce sont près de 500 personnes qui fréquentent cette maison de quartier, de manière occasionnelle ou pratiquement quotidienne.
Service	Services de la Cohésion sociale, Service Seniors
Partenaires	A.S.B.L. ACSA (Actions Culturelles et Sociales d'Andenne)
Budget propre	
Commentaires budget	L'équipe éducative de la Maison de la Convivialité est composée de quatre agents : deux éducateurs spécialisés et une animatrice EDD (Ecole de devoirs) ainsi qu'un animateur EPN (Espace public numérique), ces quatre agents font partie du plan de cohésion sociale de la Ville d'Andenne et bénéficient donc du subside de la Wallonie dans le cadre de ses plans de cohésion sociale.
Progression	75
Programmation	La Maison de la Convivialité a vu le jour il y a plus de quinze ans afin de permettre aux habitants de son quartier de bénéficier d'un lieu de rassemblement et d'écoute. Ce lieu est rapidement devenu un catalyseur apportant un caractère très dynamique au quartier, les jeunes ayant très vite adopté l'endroit. Progressivement, les activités de la MC se sont diversifiées et visent aujourd'hui à satisfaire les plus jeunes mais également les aînés.

Mettre à disposition de tous un EPN au sein de la Maison de la Convivialité de Seilles (A.9)

Description	Outil social, culturel et éducatif, l'EPN (Espace public numérique) propose un accès internet, une initiation aux nouvelles technologies de l'information et de la communication mais aussi des ateliers variés : créativité numérique, stage, exposition, conférence et bien d'autres. L'EPN de Seilles accorde une attention toute particulière aux seniors mais propose également des ateliers intergénérationnels.
Catégorie	Volet externe -
Échéance	31/12/25
Responsable mandataire	Sandrine CRUSPIN
Indice de santé	En 2018 ce sont près de 140 personnes différentes qui ont fréquenté l'EPN de Seilles, souvent de manière très régulière.
Service	Services de la Cohésion sociale, Service Seniors
Budget propre	
Commentaires budget	La rémunération de l'agent (1/2 temps) est subsidiée à 100% par le Plan de Cohésion Sociale de la Ville d'Andenne, dispositif mis en place par la Wallonie et visant à favoriser l'accès aux droits fondamentaux pour chaque citoyen
Progression	75
Programmation	<p>L'EPN bien qu'il réponde en premier lieu à un objectif pratique de lutte contre la fracture numérique est depuis des années avant tout devenu un lieu de rencontre, d'entraide et surtout de convivialité, animé par un cyber-animateur expérimenté présent depuis déjà 13 ans au sein de cette structure. Les utilisateurs de l'EPN bénéficient d'un encadrement pédagogique de qualité mais surtout d'un climat d'apprentissage bienveillant et harmonieux.</p> <p>L'EPN de la Maison de la Convivialité de Seilles dispose de 15 PC portables reliés en réseau avec un système de connexion sans fil (Wi-Fi). L'EPN met aussi à la disposition de son public PMR (Personnes à Mobilité Réduite au sens large) 6 grands écrans plats de 26 pouces, 6 claviers à touches larges et 6 grandes souris adaptées (trackball).</p> <p>En formation comme en accès libre, l'accès aux activités de l'EPN et à son infrastructure est totalement gratuit.</p>

Soutenir les enfants en difficulté scolaire via l'EDD de Seilles (A.10)

Description	L'EDD (Ecole des Devoirs de Seilles) accueille des enfants âgés entre 6 et 12 ans et présentant des difficultés d'apprentissage.
Catégorie	Volet externe -
Échéance	31/01/25
Responsable mandataire	Sandrine CRUSPIN
Indice de santé	Une douzaine d'enfants fréquente l'EDD tout au long de l'année scolaire, ce nombre est le nombre maximal pour permettre un encadrement de qualité de la part des animatrices.
Service	Services de la Cohésion sociale, Service de l'Accueil Extrascolaire
Partenaires	A.S.B.L. ACSA - ONE (Office de la Naissance et de l'Enfance)
Budget propre	
Commentaires budget	L'école des devoirs est constituée de deux animatrices, la première travaille pour le plan de cohésion sociale de la Ville d'Andenne, tandis que la seconde oeuvre au service Accueil extrascolaire de la Ville d'Andenne.
Progression	75
Programmation	Située au sein de la Maison de la Convivialité, l'école des devoirs de Seilles a vu le jour suite au constat du fort taux d'échec des jeunes andennais dans le cadre du CEB. Afin de permettre aux jeunes enfants d'éviter le décrochage scolaire, ce service a donc été créé pour les enfants dont les parents désirent favoriser l'épanouissement. Le suivi de l'EDD est pratiquement quotidien pour un maximum d'efficacité et de résultat pédagogique, malheureusement le nombre d'enfants pouvant bénéficier de ce soutien demeure réduit.

Développer des ateliers "bien-être" au sein d'un relais santé (A.11)

Description	Cette activité vise à favoriser l'accès aux soins médicaux et au bien-être physique et psychologique des personnes en contact avec les services de Cohésion sociale de la Ville d'Andenne.
Catégorie	Volet externe -
Échéance	31/10/25
Responsable mandataire	Sandrine CRUSPIN
Indice de santé	[Barre verte]
Service	Services de la Cohésion sociale
Partenaires	RSUN (Relais Social Urbain Namurois)
Budget propre	
Commentaires budget	Cette action est mise en place grâce au subside octroyé par la Wallonie par le biais du RSUN et du Plan de Cohésion Social de la Ville d'Andenne.
Progression	30
Programmation	Parmi les publics variés faisant appel de manière régulière aux services sociaux de la Ville d'Andenne, certaines personnes vivent dans des conditions de vie particulièrement difficiles et pénibles. Les travailleurs sociaux ont constaté des difficultés pour certains de leurs bénéficiaires à se prendre en charge du point de vue de l'hygiène corporelle et du bien-être physique et psychologique. Ces constats amènent les travailleurs à vouloir développer différentes activités axées sur ces thématiques en vue d'améliorer la confiance en soi des participants ainsi que leur estime d'eux-mêmes et ainsi faciliter leur intégration dans la société.

Réaliser un travail de mémoire actif et lutter contre les extrémismes via la découverte des camps de concentration et d'extermination d'Auschwitz-Birkenau (A.12)

Description	Ce vaste projet de mémoire, mené par les services de Cohésion sociale, est destiné aux élèves de dernières années des trois écoles de l'enseignement secondaire andennais. Ce projet permet annuellement à peu près d'une centaine d'élèves de découvrir les camps de concentration et d'extermination d'Auschwitz-Birkenau.		
Catégorie	Volet externe -		
Échéance	31/12/25		
Responsable mandataire	Sandrine CRUSPIN, Claude EERDEKENS, Benjamin COSTANTINI		
Indice de santé	Ce projet a été initié en 2017 et devrait se poursuivre jusqu'à la fin de la législature.		
Service	Services de la Cohésion sociale		
Partenaires	Les Territoires de la Mémoire asbl - La Maison de la Laïcité d'Andenne - Le Centre Culturel d'Andenne		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2019	40 000,0
	Ville	2020	40 200,0
	Ville	2021	40 400,0
	Ville	2022	40 600,0
	Ville	2024	40 800,0
Commentaires budget	Ce projet est subsidié par la Ville d'Andenne à hauteur de 40.000€ par an. Ce budget permet la prise en charge complète du voyage pour les étudiants, incluant les trajets en avion, les nuitées à l'hôtel et les repas en restaurant mais surtout les entrées des différents sites visités.		
Progression	50		
Programmation	<p>Le projet « Auschwitz » mis en place par les Services de cohésion sociale est né en 2017 de la volonté du Collège communal de lutter contre les idéologies extrémistes de type fascistes qui voient le jour un peu partout en Europe mais aussi en Belgique. Les services sociaux, à travers la cellule citoyenneté, réalisent de nombreuses activités en ce sens, mais via le projet Auschwitz les autorités communales ont réellement fait le choix d'investir dans le futur en permettant aux jeunes andennais, à la veille de la fin de leurs humanités, de réaliser ce voyage hautement enrichissant qui permet à chacun de prendre conscience des pires dérives de la barbarie humaine.</p> <p>Chaque année les procédures de sélection des groupes se déroulent en novembre. De nombreuses activités préparatoires sont organisées tout le long de l'année, incluant des visites de sites historiques en Belgique tel le camp de concentration de Breendonk ou la Caserne Dossin de Malines, des conférences ou visites d'exposition thématique ou encore des rencontres avec des rescapés de la Shoah. Le voyage de mémoire se déroule en mars de l'année suivante.</p>		

Venir en aide aux personnes dépendantes et à leur entourage (OO.4)

Catégorie	Volet externe -
Indicateur de résultat	
Priorité	1
Échéance	
Responsable mandataire	Sandrine CRUSPIN
Responsable administratif	Direction des Affaires Générales
Service gestionnaire	Services de la Cohésion sociale
Budget propre	

Organiser une permanence d'accueil au sein de la Maison des Solidarités (A.13)

Description	La Maison des Solidarités, lieu au sein duquel se réunissent les différents services sociaux de la Ville d'Andenne, abrite une salle d'accueil destinée aux personnes dans le besoin désireuses de recevoir soins, conseils, chaleur, nourriture et un accompagnement psycho-social personnalisé si elles le désirent.
Catégorie	Volet externe -
Échéance	31/12/25
Responsable mandataire	Sandrine CRUSPIN
Indice de santé	Les permanences d'accueil ont lieu toute l'année avec des horaires étendus dans le cadre du plan hiver qui couvre les mois les plus rudes de l'année.
Service	Services de la Cohésion sociale, Echevinat des Affaires Sociales
Partenaires	RSUN
Budget propre	
Commentaires budget	Les services de Cohésion sociale de la Ville d'Andenne sont subventionnés par différents niveaux de pouvoir en fonction des missions qu'ils assument, que ce soit par la Wallonie ou l'Etat fédéral.
Progression	40
Programmation	<p>Les permanences de la salle d'accueil sont ouvertes à tous, cependant le public le plus coutumier de cette structure est celui de personnes présentant des signes de dépendances et des difficultés financières. Ce public fréquente la Maison des Solidarités autant pour bénéficier de l'encadrement des professionnels que pour avoir accès non seulement à certaines commodités qui leur font défaut mais surtout à des services spécifiques : permanences médicales, suivi psycho-social, etc. La salle d'accueil n'est qu'un premier pas vers d'autres démarches plus spécifiques et nécessitant un encadrement adapté.</p> <p>Mis en place lors de l'hiver 2016-2017, le Plan Hiver offre la possibilité de bénéficier quotidiennement et gratuitement d'un bol de soupe et d'une tartine. Le nombre de personnes souhaitant bénéficier de ce projet est en augmentation. Pour certains, il s'agit du seul repas chaud de la journée. A côté de cette initiative régulière, des projets de repas solidaires (Noël solidaire, Carnaval du cœur) ont été initiés.</p>

Développer le travail social de rue (A.14)

Description	Le travail de rue consiste à ce que des agents spécialisés arpentent le territoire de la commune de manière proactive afin de rencontrer les citoyens et leur apporter une aide, qu'il s'agisse d'un simple conseil ou d'une assistance plus concrète. L'objectif est de tisser un lien avec la population et de faire découvrir les aides mises à sa disposition mais aussi d'apporter une aide pratique.
Catégorie	Volet externe -
Échéance	31/12/25
Responsable mandataire	Sandrine CRUSPIN
Indice de santé	
Service	Services de la Cohésion sociale
Partenaires	A.S.B.L. Andenn'AMO - A.S.B.L. Zone T
Budget propre	
Commentaires budget	Les services de Cohésion sociale de la Ville d'Andenne sont subventionnés par différents niveaux de pouvoirs en fonction des missions qu'ils assument, que ce soit par la Wallonie, la Fédération Wallonie-Bruxelles ou l'Etat Fédéral.
Progression	10
Programmation	<p>Le travail de rue remplit donc plusieurs objectifs qui sont : renforcer la visibilité des structures d'aides existantes, permettre l'information auprès des publics les plus précaires, orienter ceux-ci vers les services adaptés, limiter les risques et accompagner au jour le jour des personnes vivant dans la rue. Le travail de rue peut également permettre d'atténuer le sentiment d'isolement de certains citoyens.</p> <p>Le travail de rue reste néanmoins un travail d'aide aux personnes qui ne peut en aucun cas être associé à un travail de surveillance ou de répression qui n'est pas du ressort des agents des services sociaux.</p>

Proposer un accompagnement psycho-social gratuit aux personnes en situation de précarité (A.15)

Description	Suite à un premier contact par rendez-vous ou via une rencontre au sein de la salle d'accueil de la Maison des solidarités, les personnes qui le désirent peuvent être ré-orientées au sein des services sociaux de la Ville d'Andenne afin de bénéficier d'un accompagnement adapté à leurs besoins spécifiques.
Catégorie	Volet externe -
Échéance	31/12/25
Responsable mandataire	Sandrine CRUSPIN
Indice de santé	[Barre verte]
Service	Services de la Cohésion sociale
Partenaires	Le Centre de Santé Mental de la Province de Namur - Le Centre Violences Conjugales "ça vaut pas le coup" - Le CPAS
Budget propre	
Commentaires budget	Les services de Cohésion sociale de la Ville d'Andenne sont subventionnés par différents niveaux de pouvoir en fonction des missions qu'ils assument, que ce soit par la Wallonie, la Fédération Wallonie-Bruxelles ou l'Etat Fédéral.
Progression	40
Commentaires	La Ville d'Andenne est particulièrement attentive au bien-être de ses habitants, y compris les plus fragilisés. Dans cette optique bienveillante, elle met à disposition par le biais de ses services de Cohésion sociale une équipe pluridisciplinaire pouvant apporter aide, soutien et accompagnement à tous en toute confidentialité et gratuité.

Assurer le bien-être des aînés (00.5)

Catégorie	Volet externe -							
Indicateur de résultat								
Priorité	1							
Échéance								
Responsable mandataire	Sandrine CRUSPIN							
Responsable administratif	Direction des Affaires Générales							
Service gestionnaire	Echevinat des Affaires Sociales, Développement Territorial - Projets Spécifiques, Services de la Cohésion sociale							
Partenaires	CPAS							
Budget propre								
Budget des actions		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	10000	10000	-	-	-	-	-
	Ville	10000	-	2000	2000	2000	2000	2000
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	20000	10000	2000	2000	2000	2000	2000

Finaliser et mettre en oeuvre le plan d'actions "Ville Amie Des Aînés" (A.16)

Description	Face à l'augmentation du nombre de personnes âgées, l'Organisation Mondiale de la Santé a développé un guide ainsi qu'un réseau des villes et des communautés amies des Aînés, dont la Ville d'Andenne fait partie. Une "Ville Amie Des Aînés" encourage le vieillissement actif de la population en optimisant la santé, la participation et la sécurité des citoyens âgés en vue d'améliorer leur qualité de vie.		
Catégorie	Volet externe -		
Échéance	01/10/2024		
Responsable mandataire	Sandrine CRUSPIN		
Indice de santé			
Service	Développement Territorial - Projets Spécifiques, Services de la Cohésion sociale, Echevinat des Affaires Sociales		
Partenaires	Province de Namur, CPAS d'Andenne, Conseil Consultatif des Aînés d'Andenne, Maison Croix-Rouge de Namur, Service Provincial de Santé Mentale d'Andenne, FRW, ENEO Andenne, Espace Seniors, SAIHA Andenne et le Fonds Salamon.		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Province	2019	10 000,0
	Ville	2020	2 000,0
	Ville	2021	2 000,0
	Ville	2022	2 000,0
	Ville	2023	2 000,0
	Ville	2024	2 000,0
Commentaires budget	Dans le cadre de la troisième phase de partenariat entre la Province de Namur et les communes (2017-2019), la Ville d'Andenne a bénéficié d'un accompagnement de la Province pour un montant de 10.000 € afin d'animer le comité de pilotage. La volonté est de poursuivre le partenariat au delà de 2020, mais aucune information n'est disponible à ce stade.		
Progression	60		
Programmation	<p>Le processus "Ville Amie Des Aînés" comprend 7 étapes clés : l'adhésion des élus, la création d'un comité de pilotage local, le diagnostic de la situation, l'élaboration du plan d'actions, la mise en œuvre du plan d'actions, la communication de toutes les étapes et l'évaluation.</p> <p>En 2018 et 2019, le comité de pilotage réunissant des représentants communaux et d'associations locales s'est concentré sur l'élaboration d'un plan d'actions en identifiant, sur base du diagnostic, les axes prioritaires permettant de lutter contre l'isolement des personnes âgées de plus de 65 ans vivant à domicile : recentraliser les activités dans les villages, traiter les problématiques de mobilité, renforcer l'information et créer des logements intergénérationnels adaptés.</p> <p>De 2020 à 2024, il s'agira de développer et de mettre en oeuvre ces actions.</p>		
Commentaires	Selon les statistiques de la plateforme WALSTAT, 17,12% de la population andennaise était âgée de plus de 65 ans au 1er janvier 2018, d'où l'importance de ce processus "Ville Amie Des Aînés".		

Soutenir les moins-valides (00.6)

Catégorie	Volet externe -							
Indicateur de résultat								
Priorité	1							
Échéance								
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI, Sandrine CRUSPIN							
Responsable administratif	Direction des Affaires Générales							
Service gestionnaire	Services de la Cohésion sociale, Direction des Services Techniques							
Budget propre								
Budget des actions		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	75000	-	15000	15000	15000	15000	15000
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	75000	-	15000	15000	15000	15000	15000

Faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite (A.17)

Description	Cette action vise la réalisation d'aménagements routiers qu'ils soient légers ou plus lourds afin de permettre le déplacement des personnes à mobilité réduite au sein de la Ville. Il s'agit par exemple d'abaissments de bordures, de placement de dalles podotactiles, ...		
Catégorie	Volet externe -		
Échéance			
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI		
Indice de santé			
Service	Développement Territorial - Projets Spécifiques, Direction des Services Techniques		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2020	15 000,0
	Ville	2021	15 000,0
	Ville	2022	15 000,0
	Ville	2023	15 000,0
	Ville	2024	15 000,0
Commentaires budget	<p>Pour les nouvelles voiries et pour les rénovations, ces aménagements sont pris en compte dans le budget global voirie.</p> <p>Aucun budget n'est nécessaire pour ces projets.</p> <p>En revanche, des opérations ponctuelles sont réalisées sur base de demandes d'habitants.</p> <p>Un budget spécifique pourrait être alloué pour répondre au cas par cas à ces demandes.</p> <p>Un article spécifique "aménagement routiers pour PMR" permettrait de mettre en lumière les actions réalisées dans ce domaine.</p>		
Progression	40		
Programmation	<p>La DST est attentive à cette problématique pour les nouveaux projets de voiries et les rénovations. Les aménagements nécessaires sont donc réalisés.</p> <p>Des projets ponctuels sont également réalisés sur base de demandes de riverains.</p> <p>Par ailleurs, cette réflexion sera intégrée au plan communal de mobilité (action 108) ; un volet spécifique sera consacré aux déplacements des piétons, des cyclistes et des personnes à mobilité réduite.</p>		

Informier et orienter les personnes en situation de handicap (A.18)

Description	Trois personnes au sein de l'administration communale andennaise bénéficient du statut de "Handicontact", statut qui les définit en tant que personnes de référence pour qui souhaite obtenir des informations concernant les personnes en situation de handicap.
Catégorie	Volet externe -
Échéance	31/12/25
Responsable mandataire	Sandrine CRUSPIN
Indice de santé	
Service	Services de la Cohésion sociale
Partenaires	SAIHA (Service pluraliste d'Accompagnement et d'Insertion sociale pour personnes Handicapées) - AVIQ (Agence pour une vie de qualité) - Centre de Santé Mentale Provincial d'Andenne
Budget propre	
Progression	10
Programmation	Les "Handicontacts" communaux ont la chance de pouvoir compter sur l'aide et l'expertise du SAIHA (Service pluraliste d'Accompagnement et d'Insertion sociale pour personnes Handicapées), implanté au sein du territoire andennais, dans l'exercice de leurs missions d'information et d'aide aux personnes en situation de handicap.

Lutter contre la criminalité, la délinquance et les incivilités (00.7)

Catégorie	Volet externe -							
Indicateur de résultat								
Priorité	1							
Échéance								
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS							
Responsable administratif	Direction des Affaires Générales							
Service gestionnaire	Direction des Services Juridiques, Direction des Services Techniques, Direction des Services Financiers							
Partenaires	Zone de Police des Arches							
Budget propre								
Budget des actions		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	-	-	-	-	-	-	-
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Zone de Police des Arches	850000	850000	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	850000	850000	-	-	-	-	-

Etendre le réseau de vidéosurveillance urbaine (A.19)

Description	Extension du réseau de vidéosurveillance urbaine par la Zone de Police des Arches via un accord cadre sur trois ans (2019 à 2021)		
Catégorie	Volet externe -		
Échéance	01/01/2022		
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS		
Indice de santé	[Barre verte]		
Service	Direction des Services Juridiques		
Partenaires	Zone de Police des Arches		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Zone de Police des Arches	2019	850 000,0
Commentaires budget	<p>Un crédit de 850.000 euros TVAC est prévu au programme d'investissements 2019-2021 de la Zone de Police des Arches.</p> <p>Conformément à la loi du 7 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux, les zones de police ne peuvent être mises en déficit, les dotations communales doivent y suppléer. La Ville d'Andenne intervient par voie de dotations communales au financement de la Zone de Police à concurrence de 52 %.</p>		
Progression	20		
Programmation	<p>La Zone de Police a décidé de lancer par appel d'offres ouvert sous forme d'un accord cadre d'une période de trois ans (2019-2021) avec publicité nationale et européenne un marché public ayant pour objet l'extension du système de vidéo surveillance de la Zone de Police des Arches et ses maintenances.</p> <p>Un dossier technique d'implantation a été dressé par la société adjudicataire concernant les sites sur lesquels la Zone de Police souhaite étendre son réseau sur Andenne pour l'exercice 2019 (priorité n°1) à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promenade des Ours + esplanade • Quatre coins • Gare d'Andenne • Sotie d'autoroute n° 9 Petit Warêt • Rond-point du « Pot » RN 90 B • Croisement rue Brun/Janson • Commissariats d'Andenne (avenue Reine Elisabeth et rue de la Papeterie) <p>Les sites se rapportant aux deux exercices suivants seront arrêtés en cours de marché via bon de commande.</p> <p>Quant aux autres priorités, elles ne sont pas définies à ce jour; elles feront l'objet d'un marché public (Police) à bon de commande. Les zones à équiper seront déterminées ultérieurement dans la limite des crédits budgétaires.</p>		

Etre une Ville qui développe des projets territoriaux de qualité, ambitieux et maîtrisés (OS.2)

Catégorie	Volet externe -							
Budget des sous-éléments		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	1226000	256000	150000	-	-	820000	-
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	259800	25000	234800	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	1485800	281000	384800	-	-	820000	-
Programmation								

Lutter contre l'étalement urbain en recentrant l'habitat dans les cœurs urbains et les villages (00.8)

Catégorie	Volet externe -							
Indicateur de résultat								
Priorité	1							
Échéance								
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS, Vincent SAMPAOLI							
Responsable administratif	Direction des Affaires Générales							
Service gestionnaire	Service de l'Aménagement du Territoire, Direction des Services Financiers							
Partenaires	BEP							
Budget propre								
Budget des actions		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	150000	-	150000	-	-	-	-
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	55800	25000	30800	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	205800	25000	180800	-	-	-	-

Poursuivre l'opération de rénovation urbaine du quartier du Vieil Andenne (A.20)

Description	En 2010, la Ville d'Andenne a décidé de réaliser une opération de rénovation urbaine en complément à l'opération de revitalisation urbaine. Un périmètre de 20,6 ha a été défini et correspond au quartier dit du "Vieil Andenne". L'opération de rénovation urbaine devrait à terme permettre de redynamiser ce quartier et d'assurer sa connexion avec les autres quartiers d'Andenne où des actions poursuivant le même objectif ont été lancées.		
Catégorie	Volet externe -		
Échéance			
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS		
Indice de santé			
Service	Service de l'Aménagement du Territoire, Développement Territorial - Projets Spécifiques		
Partenaires	SPW - TLPE - Direction de l'aménagement opérationnel, MET et SPW - Aménagement du territoire		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Wallonie	2019	25 000,0
	Wallonie	2020	30 800,0
Progression	0		
Programmation	<p>Le dossier de base de l'opération confié à un bureau d'études été finalisé en 2016.</p> <p>Le diagnostic réalisé par ce bureau d'études révèle que le quartier est confronté à une problématique majeure en matière de mobilité. Ce constat qui ira en s'aggravant est partagé par les habitants au travers de la Commission de rénovation urbaine créée en 2013.</p> <p>Ainsi, quatre grandes actions ont été proposées par le bureau d'études :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Acquisition d'un terrain privé au sein de l'intérieur d'îlot situé à la rue Delcourt et l'aménagement de celui-ci en une aire de stationnement au sol ; 2. Aménagement de la Place du Perron ; 3. Création d'un parking d'environ 30 places rue Hanesse à Andenne (terrain acquis en septembre 2019) ; 4. Intervention sur le bâti. 		
Commentaires	De nombreuses démarches auprès des Ministres compétents ont été entreprises afin de modifier l'arrêté du 28 février 2013 pour permettre la construction d'un parking sur plusieurs niveaux.		

Requalifier et valoriser le quartier de la Gare à Seilles (A.21)

Description	<p>Le projet vise à développer du logement et d'autres fonctions complémentaires à proximité de la gare et non loin du centre d'Andenne, en requalifiant un quartier hautement stratégique actuellement en souffrance.</p> <p>Il rencontre ainsi l'ensemble des objectifs d'une gestion durable du territoire communal en réhabilitant un quartier multimodal essentiel au développement futur de la Ville d'Andenne.</p>		
Catégorie	Volet externe -		
Échéance	31/12/2024		
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS		
Indice de santé	[Barre verte]		
Service	Service de l'Aménagement du Territoire, Direction des Services Juridiques		
Partenaires	Bureau économique de la Province de Namur, Port autonome de Namur, Ministres compétents, Région wallonne (DGO2, DGO3 et DGO4)		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2020	150 000,0
Commentaires budget	150.000 € sont prévus pour la mission du BEPN, laquelle comprendra, outre la valorisation du quartier de la gare, l'opérationnalisation de la ZACC/l'urbanisation du site d'Anton (A.27) et l'établissement d'une PDU (A.28).		
Progression	5		
Programmation	<p>L'idée de requalifier le quartier de la Gare à Seilles est déjà ancienne. Il s'agit d'un quartier stratégique pour la Ville compte tenu de sa bonne localisation, son excellente accessibilité et sa multimodalité. Le site s'est en effet fortement détérioré au cours du temps. La présence de friches industrielles renforce ce constat et donne l'image d'un quartier désaffecté.</p> <p>Le projet vise ainsi la requalification d'un quartier clé pour la Ville en privilégiant la densification de l'habitat, l'aménagement d'espaces publics de qualité et une mixité fonctionnelle.</p> <p>Une modification du plan de secteur pour affecter l'ensemble de son périmètre en zone d'habitat ainsi que des acquisitions sont nécessaires. Le BEPN s'est vu confier la mission de définir l'outil urbanistique le plus adéquat pour permettre sa concrétisation.</p>		

Créer un quartier multifonctionnel sur le site "Sous-Meuse" à Namêche (A.22)

Description	<p>Le Plan communal d'aménagement dit "Sous-Meuse" à Namêche a été adopté le 18 août 2015. L'objectif de ce PCA est de structurer l'urbanisation de ce quartier situé en bordure de Meuse par la création de logements, la requalification d'une école communale, le développement d'espaces verts et la construction d'une salle polyvalente.</p> <p>Le projet vise concrètement à créer un quartier multifonctionnel : les activités industrielles sont conservées, un réseau viaire a été défini, une zone destinée à la construction de logements a été créée et la zone dédiée à l'école communale a été affinée.</p> <p>Le nouveau quartier s'inscrit ainsi dans la continuité du bâti existant permettant une densification de l'habitat à proximité immédiate du centre de Namêche et de sa gare.</p>
Catégorie	Volet externe -
Échéance	31/12/2024
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS, Vincent SAMPAOLI
Indice de santé	Les démarches nécessaires à l'émergence de ce nouveau quartier sont en voie d'être finalisées.
Service	Service de l'Aménagement du Territoire, Direction des Services Techniques, Direction des Services Juridiques
Partenaires	Société privée, Port autonome, Région wallonne (DGO4 et DGO2)
Budget propre	
Commentaires budget	
Progression	50
Programmation	<p>La Ville d'Andenne est propriétaire de la majeure partie des terrains compris sur ce site.</p> <p>Courant 2018, une société privée s'est portée acquéreur d'une partie de ces terrains communaux en vue de la construction d'immeubles à appartements. Soixante logements devraient ainsi voir le jour sur le site.</p> <p>La Ville d'Andenne s'est, quant à elle, portée acquéreur de deux terrains nécessaires à la réalisation des aménagements bordant ce projet privé. Il s'agit d'un terrain du Port Autonome de Namur devant permettre la création d'une voirie prévue au PCA destinée à desservir les futurs logements et d'un terrain devant permettre la création d'une zone de stationnement et l'élargissement d'une voirie existante.</p> <p>Elle a également entrepris divers travaux en vue de structurer le site de l'école communale. Le dernier aménagement consiste au placement d'un module préfabriqué.</p> <p>Enfin, la Ville d'Andenne a obtenu un permis unique pour la construction d'une salle polyvalente sur le site (voir action n°50).</p>

Continuer l'opération de revitalisation du centre-ville (00.9)

Catégorie	Volet externe -							
Indicateur de résultat								
Priorité	1							
Échéance								
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI, Claude EERDEKENS							
Responsable administratif	Direction des Affaires Générales							
Service gestionnaire	Direction des Services Juridiques, Direction des Services Techniques, Service de l'Aménagement du Territoire, Direction des Services Financiers							
Budget propre								
Budget des actions		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	1076000	256000	-	-	-	820000	-
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	204000	-	204000	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	1280000	256000	204000	-	-	820000	-

Adapter les abords de la rue Robert Mordant (A.23)

Description	Dans le cadre de la poursuite des aménagements de voiries dans le cadre de la revitalisation du centre-ville, la rue Robert Mordant et la placette à l'arrière de la galerie seront complètement rénovées.		
Catégorie	Volet externe -		
Échéance	31/12/2024		
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS, Vincent SAMPAOLI		
Indice de santé	Ces travaux ne pourront avoir lieu qu'après la construction du Bloc D et de l'EIC.		
Service	Direction des Services Techniques, Direction des Services Juridiques, Service de l'Aménagement du Territoire, Direction des Services Financiers		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2023	820 000,0
Progression	5		
Programmation	<p>Le parking de la galerie commerçante comptera 8 emplacements et une zone de livraison.</p> <p>Afin de conserver le caractère exclusivement piétonnier de la placette donnant accès à la galerie, le parking ne sera accessible que depuis la rue Janson.</p> <p>L'accès aux servitudes et au stationnement derrière le bâtiment D se fera par la rue Janson, via le parking de la galerie et la placette au moyen d'une borne automatique à l'usage exclusif des riverains concernés.</p> <p>Un parc sera créé entre la rue Janson et la galerie ainsi que derrière le bloc D.</p>		

Aménager l'accès pompier à l'arrière du Bloc C (Résidence Iliade) (A.24)

Description	Aménagement de l'accès pompier à l'arrière du bloc C (Résidence Iliade) avec réalisation d'une voirie en pavés de pierre naturelle de récupération et de parcelles de jardins partagés. Des parterres seront également prévus et agrémentés d'arbustes à baies (groseilliers, framboisiers, ...).		
Catégorie	Volet externe -		
Échéance	31/12/2020		
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS, Vincent SAMPAOLI		
Indice de santé	Dossier envoyé à la Région fin août 2019, pour accord. L'attention du SPW a été attirée sur la volonté du Collège d'attribuer ce marché public avant la fin de l'année 2019 (approbation du dossier à soumettre au Conseil d'octobre).		
Service	Direction des Services Juridiques, Service de l'Aménagement du Territoire, Direction des Services Techniques, Direction des Services Financiers		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Wallonie	2020	204 000,0
	Ville	2019	256 000,0
Commentaires budget	Solde du subsidé de revitalisation : 204.383,51 € Tvac Montant des travaux estimés : 460.000 € Tvac Part communale : 255.616,49 € Tvac		
Progression	15		
Programmation	Un chemin pompier doit être créé à l'arrière du bloc C. Compte tenu du succès rencontré par les parcelles de jardins partagés dans le parc du Home la Quiétude à proximité, de nouvelles parcelles seront créées également. Les anciens pavés présents sur site seront réemployés pour réaliser la voirie pompier. Des parterres d'arbustes à baies seront également plantés. Les travaux devraient débuter dès le début de l'année 2020.		

Optimaliser la gestion du parking souterrain (A.25)

Description	Conclusion de conventions avec le concessionnaire du parking pour en dynamiser l'utilisation
Catégorie	Volet externe -
Échéance	31/12/2024
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS, Vincent SAMPAOLI
Indice de santé	
Service	Direction des Services Juridiques, Direction des Services Financiers, Service des Relations Publiques, Développement Territorial - Projets Spécifiques
Budget propre	
Commentaires budget	<p>2 conventions relatives aux Chèques Parking sont intervenues avec le concessionnaire à l'effet de dynamiser l'utilisation du parking :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une convention du 14 décembre 2018 valable du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2024 prévoit le financement par la Ville de 2 heures de gratuité pour l'utilisation du parking ; • une seconde convention a trait à l'utilisation du parking souterrain et en surface par le personnel communal en vertu de formule d'abonnements. Cette convention est conclue à durée indéterminée.
Progression	100
Programmation	<p>Les conventions en cours permettent une meilleure utilisation du parking souterrain.</p> <p>Une attention particulière sera apportée à la promotion des 2h de stationnement gratuit, notamment auprès des nouveaux habitants.</p>

Poursuivre l'aménagement de l'écoquartier (A.26)

Description	Poursuivre la phase 2 (bâtiment D) et développer les phases ultérieures (bâtiments I, F1 et F2)
Catégorie	Volet externe -
Échéance	31/12/2024
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS, Vincent SAMPAOLI
Indice de santé	[Barre verte]
Service	Direction des Services Juridiques, Service de l'Aménagement du Territoire, Direction des Services Techniques, Direction des Services Financiers
Budget propre	
Commentaires budget	En vertu du contrat de promotion, les frais de construction des bâtiments restant à réaliser à savoir les Blocs D, I, F1 et F2 sont à la charge exclusive de la société momentanée COBELBA-KOECKELBERG. La Ville d'Andenne sera rémunérée pour la mise à disposition des terrains selon un droit de superficie de 250 € m ² .
Progression	10
Programmation	La convention de revitalisation urbaine signée en date du 12 septembre 2012 prévoyait un phasage des travaux pour se terminer en décembre 2019. Ce phasage est toutefois tributaire du pourcentage de commercialisation de chacune des phases antérieures. Le programme de la promotion prévoit ce qui suit pour les logements à réaliser: - Bâtiment D : 33 logements et 1 bureau selon permis délivré en date du 27 octobre 2017; - Bâtiment I : 23 logements et 26 places de parking; - Bâtiment F1 : 15 logements et 28 emplacements de parking; - Bâtiment F2 : 6 maisons (la promotion souhaite des appartements ce qui est conforme au PCA). Ces configurations sont cependant susceptibles d'être modifiées. Un avenant à la convention sera établi fin 2019 - début 2020 et soumis à l'approbation du Conseil communal compte tenu du nouveau planning à établir et de son incidence sur les droits de superficie à concéder en application du marché de promotion conclut.

Poursuivre le projet de « Ville nouvelle » sur le site d'Anton (OO.10)

Catégorie	Volet externe -
Indicateur de résultat	
Priorité	1
Échéance	
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS, Vincent SAMPAOLI
Responsable administratif	Direction des Affaires Générales
Service gestionnaire	Service de l'Aménagement du Territoire, Développement Territorial - Projets Spécifiques, Service de la Transition, Direction des Services Techniques, Direction des Services Financiers
Partenaires	BEP
Budget propre	

Opérationnaliser la ZACC et urbaniser le site d'Anton (A.27)

Description	<p>Le projet d'Anton vise le développement économique et urbanistique à moyen et long terme d'Andenne vers l'Ouest.</p> <p>Concrètement, il porte sur la création d'un nouveau quartier qui présentera une alternative efficace et durable aux parcs d'activités installés en périphérie, avec une mixité de fonctions (activités économiques, logements ...) et la présence d'espaces communautaires mutualisés sur des terrains totalisant environ 50 hectares.</p> <p>Le projet vise dans un premier temps et prioritairement la création d'un "pôle de transition" pour l'emploi du futur en permettant l'installation d'entreprises en recherche, développement et transition.</p> <p>Le quartier devra à terme permettre par le biais de diverses innovations et de son ampleur d'insuffler une dynamique nouvelle pour la Ville visant à anticiper les défis futurs en matière de mobilité, de besoin en logements, d'environnement et de développement économique et durable.</p>
Catégorie	Volet externe -
Échéance	31/12/2024
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS
Indice de santé	
Service	Service de l'Aménagement du Territoire, Direction des Services Techniques, Direction des Services Juridiques
Partenaires	BEPN, Gouvernement wallon, promAndenne, SPW Direction des Routes de Namur, Direction de l'Aménagement du territoire et Direction de l'Aménagement, Police, Régie des sports
Budget propre	
Commentaires budget	150.000 € sont prévus sur le budget 2020 pour la mission du BEPN ; elle comprendra, outre l'opérationnalisation de la ZACC/l'urbanisation du site d'Anton, la valorisation du quartier de la gare (A.21) et l'établissement d'une PDU (A.28).
Progression	10
Programmation	<p>Le site a depuis longtemps fait l'objet de réflexions concernant son urbanisation compte tenu de sa bonne localisation.</p> <p>La Ville d'Andenne a ainsi depuis de nombreuses années entrepris des démarches visant à se porter acquéreur des terrains de ce site. La majorité des terrains est actuellement propriété de la Ville.</p> <p>Compte tenu de sa situation au plan de secteur, l'urbanisation du site doit passer par l'adoption préalable d'un schéma d'orientation local.</p> <p>Cette mission a été confiée au Bureau économique de la Province de Namur, lequel a jusqu'à présent mené une étude pour définir les fonctions et la typologie bâtie à promouvoir en l'endroit.</p> <p>En parallèle, le projet a été inscrit en date du 5 juillet 2016 dans l'opération « Quartiers nouveaux » lancée par le Gouvernement wallon en date du 17 novembre 2015 afin de bénéficier d'un appui dans les démarches nécessaires à sa concrétisation.</p> <p>Les dernières réflexions ont révélé que l'accent devra prioritairement être mis sur le développement économique du site par :</p> <ul style="list-style-type: none"> * l'installation sur le site d'entreprises en recherche, développement et transition avec la création d'une route d'accès industriel ; * la réservation d'un espace communautaire dont la liaison sera assurée depuis la rue Degotte ;

* la création de logements au fur et à mesure du développement du quartier vers l'Ouest et à condition que le développement d'autres projets tels que la revitalisation urbaine et la requalification du quartier de la Gare ne permettent pas suffisamment de répondre aux besoins en matière de logements.

Réaliser une Perspective de Développement Urbain (OO.11)

Catégorie	Volet externe -
Indicateur de résultat	
Priorité	1
Échéance	
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS
Responsable administratif	Direction des Affaires Générales
Service gestionnaire	Développement Territorial - Projets Spécifiques, Service de l'Aménagement du Territoire
Budget propre	

Etablir une Perspective de Développement Urbain (PDU) (A.28)

Description	Dans le cadre de la Plateforme des villes wallonnes, la Ville d'Andenne s'est engagée à réaliser avant la fin de la législature une Perspective de Développement Urbain, laquelle est définie comme un outil de gouvernance stratégique territorialisé pour les communes dites "urbaines".
Catégorie	Volet externe -
Échéance	13/06/2022
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS
Indice de santé	
Service	Développement Territorial - Projets Spécifiques, Service de l'Aménagement du Territoire
Partenaires	Le SPW Territoire et le Lepur, qui est le Centre de Recherche sur la Ville, le Territoire et le Milieu rural au sein de l'Université de Liège.
Budget propre	
Commentaires budget	<p>La politique des grandes villes développée par le Gouvernement wallon donne accès à d'importants moyens financiers en vue de concrétiser des projets de développement urbain. Mais celle-ci bénéficie uniquement aux villes de plus de 50.000 habitants et dont le revenu moyen net par habitant est inférieur à la moyenne wallonne. Aucun subside complémentaire n'est prévu dans le cadre de la plateforme des villes wallonnes.</p> <p>150.000 € sont prévus sur le budget 2020 pour la mission du BEPN ; elle comprendra, outre l'établissement d'une PDU, l'opérationnalisation de la ZACC/l'urbanisation du site d'Anton (A.27) et la valorisation du quartier de la gare (A.21).</p>
Progression	5
Programmation	<p>Sur proposition du Gouvernement wallon, la Ville d'Andenne a décidé d'intégrer la Plateforme des villes wallonnes. Concrètement, il s'agit d'une plateforme de mise en réseau qui se présente sous la forme d'un centre de ressources et de compétences dans le domaine du développement urbain. L'objectif est de fédérer dans un même réseau l'ensemble des acteurs wallons du développement urbain et d'assurer l'échange d'informations sur la politique de la ville.</p> <p>La Perspective de Développement Urbain est obligatoire pour toutes les villes qui bénéficient de subsides dans le cadre de la politique des grandes villes. Ce n'est pas le cas de la Ville d'Andenne. Cependant, toute commune qui se considère comme urbaine peut, si elle le souhaite, élaborer une Perspective de Développement Urbain. C'est une condition pour intégrer la plateforme des villes wallonnes.</p> <p>La Perspective de Développement Urbain doit présenter un "projet de développement territorial à moyen-long terme ainsi qu'un ensemble coordonné d'actions de développement". Elle doit rencontrer 5 grandes dimensions : stratégique, opérationnelle, spatialisée, temporelle et transversale. Selon l'arrêté du Gouvernement wallon du 8 novembre 2018, la Perspective de Développement Urbain contient 4 étapes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. L'analyse contextuelle 2. Les ambitions 3. L'identification des quartiers prioritaires 4. Les actions de développement urbain

Etre une Ville qui ambitionne de créer/développer des activités économiques et des emplois (OS.3)

Catégorie	Volet externe -							
Budget des sous-éléments		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	87100	16000	13700	16400	14100	16800	10100
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	87100	16000	13700	16400	14100	16800	10100
Programmation								

Favoriser l'insertion socio-professionnelle des Andennais (OO.12)

Catégorie	Volet externe -							
Indicateur de résultat								
Priorité	1							
Échéance								
Responsable mandataire	Sandrine CRUSPIN							
Responsable administratif	Direction des Affaires Générales							
Service gestionnaire	Services de la Cohésion sociale							
Partenaires	CPAS							
Budget propre								
Budget des actions		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	87100	16000	13700	16400	14100	16800	10100
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie- Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	87100	16000	13700	16400	14100	16800	10100

Promouvoir l'apprentissage et l'amélioration de la maîtrise de la langue française chez les personnes d'origine étrangère résidant sur le territoire andennais (A.29)

Description	Les cours de français langue étrangère sont destinés aux adultes non francophones installés de manière durable en Wallonie. L'objectif est une insertion sociale et professionnelle au travers non seulement de l'apprentissage du français mais aussi d'une orientation dans le monde du travail en fonction des demandes et des besoins des apprenants.
Catégorie	Volet externe -
Échéance	31/12/25
Responsable mandataire	Sandrine CRUSPIN
Indice de santé	Environ 80 personnes par an participent aux cours de FLE proposés par la Ville d'Andenne et ses services de Cohésion sociale.
Service	Services de la Cohésion sociale
Partenaires	Le CAI (Centre d'Action-interculturel) de Namur - Le Centre Culturel d'Andenne - Le CPAS - La Bibliothèque Edouard Aidans
Budget propre	
Commentaires budget	Le service FLE est composé de deux agents à temps plein dont les salaires sont entièrement financés par deux subsides distincts: l'un des agents est subsidié par la Wallonie via le programme ILI (Initiative Locale d'Intégration) tandis que le second agent est subsidié par l'AMIF (Fonds Asile, Migration et Intégration) du Fonds Social Européen.
Progression	75
Programmation	Depuis de nombreuses années, le Plan de Cohésion sociale soutient la démarche d'intégration des personnes d'origine étrangère primo-arrivantes, notamment au travers de cours de français. Dans la mesure où les cours de français permettent, chaque année, à des apprenants de rentrer dans le circuit du travail, elle lutte directement contre la pauvreté et la précarité. De plus, c'est tout l'apprentissage des codes sociaux et économiques belges également qui est intégré dans le contenu des cours. Le prix d'un loyer, les services des mutuelles, le choix du mode de mobilité, d'une alimentation saine en fonction des saisons, tous ces thèmes sont travaillés tout au long de l'année dans les cours de français langue étrangère.

Inclure des cours de citoyenneté et de français dans les formations proposées par l'A.S.B.L. "Régie des Quartiers d'Andenne" (A.30)

Description	Depuis 2019, les Services sociaux andennais participent à la formation de citoyens désireux de se préformer aux métiers du bâtiment et de la cuisine. L'apport des services sociaux à la formation de ces stagiaires résulte dans une remise à niveau en français et une approche philosophique et politique de la citoyenneté.		
Catégorie	Volet externe -		
Échéance	31/12/24		
Responsable mandataire	Sandrine CRUSPIN		
Indice de santé	Chaque année c'est une vingtaine d'apprenants qui participe aux cours de français et de citoyenneté.		
Service	Services de la Cohésion sociale		
Partenaires	L'A.S.B.L. Régie des Quartiers d'Andenne		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2019	10 000,0
	Ville	2020	10 200,0
	Ville	2021	10 400,0
	Ville	2022	10 600,0
	Ville	2023	10 800,0
	Ville	2024	10 100,0
Commentaires budget	Deux agents des services sociaux de la Ville d'Andenne donnent 3h de français chaque jeudi après-midi et 3h de citoyenneté tous les vendredis matin aux stagiaires de la Régie. La formatrice en français est subsidiée dans le cadre du Plan de cohésion sociale de la Wallonie tandis que le formateur en citoyenneté est financé sur fonds propres de la Ville d'Andenne (mise à disposition du personnel communal et subvention annuelle à l'A.S.B.L. à hauteur de 10.000 €).		
Progression	40		
Programmation	L'A.S.B.L. "Régie des Quartiers d'Andenne" travaille à la réinsertion des demandeurs d'emploi en leur proposant des préformations aux métiers de la cuisine et du bâtiment. Les cours proposés par les formateurs sont des cours pratiques visant l'acquisition des savoir-faire et savoir-être de base des deux domaines professionnels évoqués. Notre expérience a néanmoins dévoilé que les stagiaires conservaient des lacunes importantes dans différents domaines comme la maîtrise de la langue ou la compréhension de la société actuelle. Dans le cadre du partenariat liant le Plan de Cohésion Sociale de la Ville d'Andenne à la Régie des Quartiers d'Andenne et afin de combler un maximum ces lacunes, des cours hebdomadaires sont prévus dans les domaines du français écrit et parlé ainsi que la citoyenneté, la connaissance de l'actualité et le système politique belge.		

Organiser un Salon de l'emploi et de la formation « Les 4 coins de l'Emploi » (A.31)

Description	Le but de ce salon est la mise à l'emploi des demandeurs d'emploi des communes d'Andenne, Gesves et Ohey (territoire couvert par la Maison de l'Emploi d'Andenne « MDE ») en leur permettant de rencontrer directement - des entreprises locales et frontalières qui prévoient des recrutements rapides à court ou moyen terme ; - des centres de formation et ou services (information sur l'offre de formation locale et les divers services d'insertion et d'orientation professionnelle dans la région).		
Catégorie	Volet externe -		
Échéance	31/12/2024		
Responsable mandataire	Françoise LEONARD		
Indice de santé			
Service	Echevinat du Commerce et de l'Emploi		
Partenaires	Les partenaires de la plateforme de la Maison de l'Emploi : le FOREM, l'ALE, la MIRENA, Promandenne, le CPAS cellule insertion, l'EIC, l'Envol à Andenne CISP, le SAIHA mais aussi le BEP, le PCS, les communes participantes (intervention au prorata du nombre de demandeurs d'emploi sur leur territoire).		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2019	6 000,0
	Ville	2021	6 000,0
	Ville	2023	6 000,0
Commentaires budget	Les dépenses portent sur la location de salle, de matériel, le catering, la publicité et le défraiement des intervenants extérieurs potentiels. Le FOREM apporte un soutien considérable pour la communication (financement des folders, création des événements Facebook, ...).		
Progression	30		
Programmation	Il s'agit d'un événement bisannuel dont la première édition a eu lieu en juin 2019. Lors de la première édition du 6 juin 2019, étaient présents au salon 612 demandeurs d'emploi, plus de 30 entreprises allant du TEC en passant par le service de la défense et des PME andennaises proposant 120 emplois. <u>Objectif visé</u> : 750 demandeurs d'emploi, 45 entreprises/centres de formation et 150 emplois proposés. L'organisation du salon est mise en place à chaque début d'année « scolaire » précédant l'événement. Chaque partenaire se répartit les tâches à accomplir suivant les moyens dont il dispose. Les opérateurs de formation actifs dans la région de manière structurelle ou ponctuelle seront invités. D'autres structures transversales comme Wallangues, le Consortium de validation des compétences pourront rejoindre l'événement pour présenter leurs offres de services.		
Commentaires	Au 31 août 2019 la Ville d'Andenne comptait 1.544 adultes inscrits comme demandeurs d'emploi.		

Développer une action ciblée en vue d'améliorer l'insertion des demandeurs d'emploi (A.32)

Description	<p>Le groupe de travail des partenaires de la Maison de l'Emploi se réunit chaque trimestre pour faire le point sur les actions menées ou futures qui se dérouleront sur le territoire.</p> <p>Chaque année est également ciblée une problématique particulière à travailler touchant un grand nombre des demandeurs d'emploi du territoire. Ceci peut être en lien avec des besoins de formation pour les demandeurs d'emploi, des problématiques récurrentes comme par exemple la mobilité mais aussi des besoins de formation pour les professionnels qui accompagnent des publics ayant des profils particuliers.</p> <p>En 2018 une conférence a été réalisée à destination des professionnels de l'insertion socio-professionnelle (ISP) et de l'aide à la jeunesse sur les « Neet's » (jeunes qui ne sont ni en emploi, ni aux études, ni en formation).</p> <p>Le sujet de l'action serait donc revu à chaque événement suivant une analyse des besoins des demandeurs d'emploi andennais et/ou des professionnels qui les accompagnent.</p>		
Catégorie	Volet externe -		
Échéance	31/12/2024		
Responsable mandataire	Françoise LEONARD		
Indice de santé	[Barre verte]		
Service	Echevinat du Commerce et de l'Emploi		
Partenaires	Les partenaires de la plateforme de la Maison de l'Emploi : le FOREM, l'ALE, la MIRENA, Promandenne, le CPAS cellule insertion, l'EIC, l'Envol à Andenne CISP, le SAIHA, le PCS, des partenaires en lien avec la thématique ciblée.		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2020	3 500,0
	Ville	2022	3 500,0
Commentaires budget	<p>Les dépenses portent sur la location de salle, de matériel, le catering, la publicité et le défraiement des intervenants extérieurs potentiels.</p> <p>L'appui logistique du FOREM pour l'aspect communication est conséquent ; il prend en charge le financement des folders, la création des événements Facebook, ...</p>		
Progression	30		
Programmation	<p>Il s'agit d'un événement bisannuel dont la première édition a eu lieu en 2018. L'organisation du salon est mise en place à chaque début d'année « scolaire » précédant l'événement. Chaque partenaire se répartit les tâches à accomplir suivant les moyens dont il dispose.</p>		

Proposer des formations gratuites à la conduite (A.33)

Description	Afin de renforcer une politique dynamique en matière d'insertion socioprofessionnelle, la Ville apporte son soutien au CPAS pour la mise en place d'une formation à la conduite (permis B) destinée aux demandeurs d'emploi.
Catégorie	Volet externe -
Échéance	31/12/2024
Responsable mandataire	Sandrine CRUSPIN
Indice de santé	
Service	Services de la Cohésion sociale, Echevinat du Commerce et de l'Emploi
Partenaires	CPAS, COF
Budget propre	
Commentaires budget	Budget à établir
Progression	0
Programmation	<p>Deux modules de formation au permis théorique sont déjà proposés en partenariat avec le Centre d'insertion socio professionnelle d'AMAY :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'un pour les « Neets » ; • l'autre réservé au public-cible du CPAS et du service Emploi de la Ville. <p>La réflexion se poursuit avec d'autres opérateurs. Il est également envisagé de proposer une formation au permis de conduire pratique.</p>

Aider à la création, l'installation et le développement des entreprises (OO.13)

Catégorie	Volet externe -
Indicateur de résultat	
Priorité	1
Échéance	
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS, Françoise LEONARD
Responsable administratif	Direction des Affaires Générales
Service gestionnaire	Service de l'Aménagement du Territoire, Direction des Services Financiers
Partenaires	BEP
Budget propre	

Etendre la zone d'activités économiques de Petit-Warêt MECALYS (A.34)

Description	La zone d'activités économiques à Landenne dite « MECALYS » rencontre, depuis sa création en 2011, un véritable succès. Quasiment tous les terrains de la zone sont actuellement occupés ou réservés. Pour continuer à répondre à la forte demande des entreprises confrontées à une raréfaction des terrains propices à leur installation, les autres zones d'activités économiques en Province de Liège et de Namur étant par ailleurs saturées, une extension d'environ 20 hectares de « MECALYS » est dès lors apparue très vite comme nécessaire pour poursuivre le développement économique du territoire.
Catégorie	Volet externe -
Échéance	31/12/2024
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS
Indice de santé	100%
Service	Service de l'Aménagement du Territoire
Partenaires	Bureau économique de la Province de Namur, SPI+, Ministres compétents, Région wallonne (DGO4, DGO3 et DGO6)
Budget propre	
Progression	30
Programmation	Une extension d'environ 20 hectares du périmètre de la zone d'activités économiques de « MECALYS » a été décidée par la Ville d'Andenne dès 2013. Compte tenu du tarissement des terrains propices à l'installation d'entreprises et de son excellente localisation au plein cœur de la Wallonie, son extension est en effet rapidement apparue comme une évidence pour les autorités locales. La Ville d'Andenne a ainsi récemment lancé, en étroite collaboration avec le BEPN, les démarches nécessaires à la modification du plan de secteur devant permettre la création de l'extension reprise sur des terrains communaux actuellement situés en zone agricole au plan de secteur.

Elargir la zone d'activités économiques de la HOUSSAIE réservée aux TPME (A.35)

Description	L'extension de la zone d'activités économiques de la Houssaie réservée aux TPME poursuit le même objectif que celle initiée pour Petit-Warêt. Complémentaire à cette dernière, l'extension vise également à répondre à une raréfaction des terrains propices à l'installation de TPME à Andenne et en Région wallonne et permet l'installation d'entreprises confrontées à l'impossibilité d'étendre leurs activités dans des zones existantes faute d'espace suffisant. Les démarches nécessaires à la création de ce projet seront lancées lorsque celles relatives à l'extension de MECALYS auront été finalisées.
Catégorie	Volet externe -
Échéance	31/12/2024
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS
Indice de santé	-
Service	Service de l'Aménagement du Territoire
Partenaires	Bureau économique de la Province de Namur, Ministres compétents, Région wallonne (DGO4, DGO3 et DGO6)
Budget propre	
Progression	10
Programmation	La Ville d'Andenne a récemment décidé d'initier ce projet à la suite de la concrétisation du projet d'extension de la ZAE de Petit-Warêt. L'extension de la ZAE de la Houssaie nécessite également une modification du plan de secteur. Cet aspect du dossier a été confié au Bureau économique de la Province de Namur. Contrairement à l'extension de la ZAE de Petit-Warêt, les terrains concernés par l'extension de la ZAE de la Houssaie n'appartiennent pas à la commune d'Andenne. Des démarches nécessaires à leur acquisition seront dès lors nécessaires.

Soutenir les nouvelles initiatives privées de construction/d'aménagement de halls et de bureaux (A.36)

Description	Afin d'aider les indépendants dans leur recherche d'espace, un soutien est apporté aux nouvelles initiatives privées de construction de halls destinés à la location ainsi que d'aménagements d'espaces existants pour des halls et bureaux.
Catégorie	Volet externe -
Échéance	31/12/2024
Responsable mandataire	Françoise LEONARD
Indice de santé	[Barre verte]
Service	Echevinat du Commerce et de l'Emploi
Partenaires	A.S.B.L. promAndenne
Budget propre	
Commentaires budget	Pour permettre à l'A.S.B.L. promAndenne d'accomplir l'ensemble de ces missions, la Ville lui accorde une subvention annuelle (75.000 € en 2019). Cette association dispose également d'une subvention de la Région wallonne (64.000 €).
Progression	20
Programmation	Il s'agit d'un travail de facilitation (organisation de réunions, rencontres, aide pour les démarches administratives, ...) pour mener à bien et rapidement les projets de sociétés de constructions ou petits indépendants qui souhaitent louer des espaces de travail pour d'autres entreprises/indépendants.

Remédier à l'inadéquation entre l'offre et la demande d'emploi dans les entreprises locales (A.37)

Description	Il existe un fossé croissant entre les postes à pourvoir dans les entreprises d'Andenne (compétences techniques et transversales supplémentaires liées au numérique) et les travailleurs potentiels, les demandeurs d'emploi. La volonté est de réduire ce fossé.
Catégorie	Volet externe -
Échéance	31/12/2024
Responsable mandataire	Françoise LEONARD
Indice de santé	
Service	Echevinat du Commerce et de l'Emploi
Partenaires	A.S.B.L. promAndenne
Budget propre	
Commentaires budget	Pour permettre à l'A.S.B.L. promAndenne d'accomplir l'ensemble de ces missions, la Ville lui accorde une subvention annuelle (75.000 € en 2019). Cette association dispose également d'une subvention de la Région wallonne (64.000 €).
Progression	30
Programmation	<p>Les actions suivantes seront menées :</p> <p>1) Organisation du Festival des Métiers techniques en 2019, 2021 et 2023 pour sensibiliser aux métiers disponibles à proximité et souvent encore mal connus/perçus avec ajout</p> <ul style="list-style-type: none"> • de nouveaux volets à chaque édition; en 2019 : nouveau village du numérique et intégration du numérique dans les secteurs d'activité présents à Andenne; • de nouvelles cibles : actuellement la cible est le jeune, la famille, le grand public. Une édition pourrait inclure une nouvelle cible "demandeurs d'emploi". <p>2) Amplification de la notoriété de la plateforme emploi gérée par l'A.S.B.L. promAndenne pour communiquer sur les nouvelles compétences recherchées par les entreprises afin de gérer les outils numériques mis en place.</p>

Soutenir le commerce local (00.14)

Catégorie	Volet externe -
Indicateur de résultat	
Priorité	1
Échéance	
Responsable mandataire	Françoise LEONARD
Responsable administratif	Direction des Affaires Générales
Service gestionnaire	Service des Relations Publiques, Service des Festivités et du Tourisme, Direction des Affaires Générales
Partenaires	A.S.B.L. prom'Andenne (Shop in Andenne)
Budget propre	

Accroître l'attractivité commerciale (A.38)

Description	Cette mission est confiée à l'A.S.B.L. promAndenne qui accueille et informe les commerces, optimise leur cadre de travail, promeut leurs activités et enfin, organise et soutient des événements qui les concernent.
Catégorie	Volet externe -
Échéance	31/12/2024
Responsable mandataire	Françoise LEONARD
Indice de santé	-
Service	Echevinat du Commerce et de l'Emploi
Partenaires	A.S.B.L. promAndenne
Budget propre	
Commentaires budget	Pour permettre à l'A.S.B.L. promAndenne d'accomplir l'ensemble de ces missions, la Ville lui accorde une subvention annuelle (75.000 € en 2019). Cette association dispose également d'une subvention de la Région wallonne (64.000 €).
Progression	10
Programmation	<p>Les actions suivantes seront menées au cours de la mandature 2019-2024 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutien et facilitation du projet "Week-end du client" : édition spéciale en 2019 (Andenne, Ville phare) et éditions classiques les années suivantes (progression : 30%); • Intégration de la dynamique "récréative" auprès des commerces en soutenant les projets de création d'espaces de loisirs (bowling, cinéma, laser game, escape game, salle de jeux pour enfants ...) qui permettent d'attirer des clients potentiels dans les commerces locaux (progression : 0%) ; • Lancement d'une coordination des manifestations commerciales avec notamment un représentant par rue associé aux autres acteurs ayant le commerce dans leurs attributions ou en lien avec celui-ci (progression : 5%).

Etre une Ville accueillante, attractive et conviviale (OS.4)

Catégorie	Volet externe -							
Budget des sous-éléments		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	42900	-	42900	-	-	-	-
	Ville	3024380	1998000	695150	93915	49020	57405	130890
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	3004500	66000	400500	1568000	-	850000	120000
	Autres	1146150	75500	227510	643020	33030	158540	8550
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	7217930	2139500	1366060	2304935	82050	1065945	259440
Programmation								

Enrichir et diversifier l'offre culturelle (00.15)

Catégorie	Volet externe -							
Indicateur de résultat								
Priorité	1							
Échéance								
Responsable mandataire	Benjamin COSTANTINI							
Responsable administratif	Direction des Affaires Générales							
Service gestionnaire	Direction des Services Techniques, Echevinat de la Culture, Service des Relations Publiques							
Partenaires	Centre culturel							
Budget propre								
Budget des actions		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	67800	2500	60000	2600	-	2700	-
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	67800	2500	60000	2600	-	2700	-

Réhabiliter la salle polyvalente (A.39)

Description	<p>Réhabiliter la salle polyvalente permettra au Centre culturel de déployer l'offre culturelle en raison d'une réorganisation des espaces permettant à des activités différentes de s'organiser dans un même bâtiment.</p> <p>Aujourd'hui, les spectacles scolaires, les spectacles tous publics, les expositions, les résidences d'artistes, les créations de spectacles, les locations d'espaces à des tiers, les conférences, les séances de cinéma, ne peuvent avoir lieu au même moment.</p> <p>A cette réflexion sera ajouté l'objectif d'une isolation efficace d'un bâtiment important en volume et dont les consommations énergétiques représentent un coût non négligeable.</p>		
Catégorie	Volet externe -		
Échéance	31/12/2024		
Responsable mandataire	Benjamin COSTANTINI		
Indice de santé			
Service	Echevinat de la Culture, Direction des Services Techniques, Direction des Services Juridiques, Direction des Services Financiers, Service de l'Aménagement du Territoire		
Partenaires	Centre Culturel d'Andenne		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2020	60 000,0
Commentaires budget	Un marché de service d'architecture sera passé sur le budget 2020 (estimation : 60.000 €).		
Progression	0		
Programmation	Une étude par un bureau d'architectes spécialisés permettra d'orienter la Ville vers la rénovation avec travaux de la salle polyvalente ou vers la construction d'un nouvel espace en lieu et place de l'actuelle salle.		

Soutenir l'événement "Hors Champs" - Parcours d'artistes d'Andenne (A.40)

Description	En deux éditions, l'événement Hors Champs a pris sa place dans le paysage culturel andennais : un soutien aux artistes andennais, une ouverture vers les arts contemporains et une mise en lumière d'un quartier à valoriser.		
Catégorie	Volet externe -		
Échéance	01/12/2024		
Responsable mandataire	Benjamin COSTANTINI, Elisabeth MALISOUX		
Indice de santé			
Service	Service des Relations Publiques, Echevinat de la Culture		
Partenaires	A.S.B.L. Hors Champs, Office du Tourisme		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2019	2 500,0
	Ville	2021	2 600,0
	Ville	2023	2 700,0
Progression	0		
Programmation	<p>La Ville d'Andenne et bon nombre de ses institutions se sont investies dans l'événement Hors Champs depuis sa création en 2017. Ayant rapidement pris une place dans les organisations culturelles, cet événement apporte une plus-value tant en termes de dynamisation de ce quartier touristique andennais que pour le rayonnement de l'activité culturelle d'Andenne.</p> <p>Il s'avère également que cet acteur andennais joue un rôle de médiation culturelle dans le quartier du Vieil Andenne et de valorisation des artistes locaux.</p>		

Développer un pôle muséal, culturel et touristique dans le centre-ville (00.16)

Catégorie	Volet externe -							
Indicateur de résultat								
Priorité	1							
Échéance								
Responsable mandataire	Benjamin COSTANTINI							
Responsable administratif	Direction des Affaires Générales							
Service gestionnaire	Développement Territorial - Projets Spécifiques, Service des Festivités et du Tourisme, Service des Relations Publiques							
Partenaires	Coordinateur/trice du pôle, Musée, Archéologie andennaise, Bibliothèque, Office du Tourisme							
Budget propre								
Budget des actions		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	576000	390000	186000	-	-	-	-
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	30000	-	30000	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	606000	390000	216000	-	-	-	-

Rassembler en un même lieu les collections du Musée de la Céramique, les résultats des fouilles effectuées dans la grotte Scladina, la Bibliothèque communale et l'Office du Tourisme (A.41)

Description	Situé en plein centre-ville, dans l'écoquartier de la Promenade des Ours, le Phare est un pôle culturel et touristique rassemblant, dans un bâtiment à la hauteur de ses ambitions, l'Office du Tourisme, la Bibliothèque communale, un espace muséal présentant les collections du Musée de la Céramique et les résultats des fouilles effectuées dans la grotte Scladina, ainsi qu'un espace polyvalent. Le bâtiment comprend aussi un espace d'exposition temporaire et des espaces pédagogiques pour l'organisation d'animations.		
Catégorie	Volet externe -		
Échéance	01/10/2024		
Responsable mandataire	Benjamin COSTANTINI, Elisabeth MALISOUX		
Indice de santé	Alors que les travaux d'aménagement se poursuivent, les modes de fonctionnement du Phare doivent encore être déterminés avant l'inauguration prévue au premier trimestre 2020.		
Service	Développement Territorial - Projets Spécifiques, Service des Festivités et du Tourisme, Direction des Services Techniques, Service des Relations Publiques, Echevinat de la Culture		
Partenaires	La Bibliothèque communale, l'asbl Le Phare, l'asbl Office du Tourisme d'Andenne, l'asbl Musée de la Céramique d'Andenne et l'asbl Archéologie Andennaise.		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2019	290 000,0
	Ville	2019	100 000,0
	Ville	2020	36 000,0
	Wallonie	2020	30 000,0
	Ville	2020	50 000,0
Commentaires budget	<p>Budgets précédents</p> <ul style="list-style-type: none"> Dans le cadre du programme opérationnel FEDER 2014-2020, la Ville d'Andenne a reçu une subvention de 4.422.977 €, dont 1.964.785 € à charge de l'Europe et 2.458.192 € à charge de la Wallonie, en vue de transformer un bâtiment public désaffecté en bâtiment multifonctionnel à caractère passif. Le marché de rénovation a été attribué le 3 juin 2016 à la société Gillion de Bruxelles associée au bureau d'architecture AIUD de Liège et à l'architecte français Rudy Ricciotti pour un montant de 8.927.960 €. En mai 2019, le FEDER a annoncé un subside complémentaire de 4,18 millions d'euros. Pour aménager les espaces consacrés aux musées, la Ville d'Andenne a fait appel à des métiers spécialisés. Un marché de muséographie a été attribué le 15 mai 2017 à la société Charlotte B de Charleroi pour un montant de 37.050,20 € et un marché de scénographie a été attribué le 28 septembre 2018 à la société Concept Expo associée à l'agence Interiors de Wavre pour un montant de 749.846,12 €. Étant donné les enjeux d'attractivité territoriale et la multiplicité des acteurs impliqués, un marché public de communication a été attribué 		

	<p>le 21 décembre 2018 à l'agence Cible de Barchon pour un montant de 40.051 € afin de concevoir la stratégie de communication.</p> <p>Budget 2019</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un avenant au marché de scénographie d'un montant de 289.943,97 € a été établi afin de faire face aux modifications survenues par rapport au programme initial, l'objectif étant de concevoir un musée de pointe intégrant les dernières découvertes scientifiques. • Un montant de 100.000 € a été prévu au budget communal pour l'équipement en mobilier des bureaux, des salles pédagogiques et de l'espace polyvalent. <p>Budget 2020</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans le cadre d'un appel à projet, la Ville d'Andenne s'est engagée à réaliser des aménagements d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite pour un montant de 35.332 €. Pour ce faire, le Gouvernement wallon a décidé d'accorder à la Ville une subvention d'un montant maximum de 30.546 €. • 50.000 € pour les aménagements intérieurs (mobilier entre autres).
Progression	60
Programmation	Le projet du Phare s'inscrit dans le cadre d'une opération de revitalisation urbaine du centre-ville. En investissant dans la culture, le tourisme et la mise en valeur du patrimoine et des richesses locales, l'objectif est d'avoir des retombées positives sur l'attractivité et le développement économique en attirant, en plein cœur de ville, des personnes venues de toute la région. Par ailleurs, ce projet repose sur une stratégie de mutualisation des ressources et de rationalisation des consommations énergétiques en réunifiant dans un même lieu des structures qui étaient auparavant éclatées.

Promouvoir l'ouverture du Phare (A.42)

Description	Organiser un événement d'envergure pour l'inauguration de cet important projet de ville et ce nouvel acteur culturel et touristique qu'il y a lieu de faire connaître		
Catégorie	Volet externe -		
Échéance	01/12/2020		
Responsable mandataire	Benjamin COSTANTINI		
Indice de santé			
Service	Service des Relations Publiques, Développement Territorial - Projets Spécifiques, Echevinat de la Culture		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2020	50 000,0
Progression	0		
Programmation	L'inauguration nécessitera un investissement pour son inauguration et son lancement tant en termes de relations publiques que d'outils de communication et de publicités à mettre en place. Un plan de communication sera remis à la Ville par une agence extérieure fin 2019.		

Créer une ASBL chargée de la gestion du pôle muséal culturel et touristique (A.43)

Description	<p>Afin de gérer le pôle muséal, culturel et touristique, le Conseil communal a décidé en septembre 2019 de créer l'ASBL "Le Phare" qui rassemblera la Ville d'Andenne, le CPAS, le Centre culturel, les ASBL Musée de la Céramique, Archéologie Andennaise et Office du Tourisme d'Andenne.</p> <p>L'association a pour but de gérer, de développer et de coordonner les activités sociales, culturelles, muséales, patrimoniales, économiques, touristiques et éducatives qui sont appelées à se développer au sein du Pôle. Elle est également chargée de la gestion quotidienne des lieux, de la gestion de la billetterie, de la gestion de la boutique, de la communication, de l'entretien de tous les espaces et de la coordination des équipes.</p>		
Catégorie	Volet externe -		
Échéance	31/12/2024		
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS, Benjamin COSTANTINI		
Indice de santé	100%		
Service	Direction des Affaires Générales		
Partenaires	CPAS d'Andenne, Centre culturel, ASBL Musée de la Céramique, ASBL Archéologie Andennaise, ASBL Office du Tourisme d'Andenne		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2020	50 000,0
Progression	5		
Programmation	<p>Septembre 2019 : décision de créer l'ASBL Le Phare par le Conseil communal</p> <p>Novembre 2019 : constitution de l'ASBL et désignation des organes de décision</p> <p>A partir de janvier 2020 et jusqu'à nouvel ordre : gestion des lieux et du personnel y affecté par les différents occupants, coordination des actions</p>		

Encourager et soutenir la pratique sportive (00.17)

Catégorie	Volet externe -							
Indicateur de résultat								
Priorité	1							
Échéance								
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI							
Responsable administratif	Direction des Affaires Générales							
Service gestionnaire	Echevinat des Sports, Direction des Services Techniques, Direction des Services Financiers							
Partenaires	Régie sportive							
Budget propre								
Budget des actions		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	81500	55000	5100	5200	5300	5400	5500
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	2327500	-	352500	1550000	-	425000	-
	Autres	1010000	75000	215000	625000	20000	75000	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	3419000	130000	572600	2180200	25300	505400	5500

Rénover et agrandir les aires de jeux existantes (A.44)

Description	Cette action vise l'entretien, la rénovation, l'agrandissement voire la création d'aires de jeux sur le territoire de l'entité.		
Catégorie	Volet externe -		
Échéance	31/12/2024		
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI		
Indice de santé	[Barre verte]		
Service	Direction des Services Techniques, Echevinat des Sports		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2019	5 000,0
	Ville	2020	5 100,0
	Ville	2021	5 200,0
	Ville	2022	5 300,0
	Ville	2023	5 400,0
	Ville	2024	5 500,0
	Régie des sports	2020	17 500,0
Wallonie	2020	52 500,0	
Commentaires budget	<p>5.000 € sont prévus chaque année pour faire face aux dépenses d'entretien des aires de jeux.</p> <p>En 2019, aucune demande n'a été formulée concernant la création ou l'extension d'aires de jeux; en cas de nouveau projet, les crédits d'investissement devront être augmentés en conséquence.</p>		
Progression	50		
Programmation	<p>Un ETP est chargé de l'entretien des modules des aires de jeux de l'entité. Un projet d'extension de la plaine de jeux à l'Andenne Arena est en cours de réflexion; il comprend l'installation des modules complémentaires (1 à 5 ans et 6 à 11 ans), d'un street work out, d'un terrain multisports octogonal et le déplacement des modules existants. Le budget est estimé à +/- 70.000 €. Ce dossier devrait être subsidié par Infraspports à concurrence de 75%. Idéalement, les travaux seront programmés en 2020.</p>		

Construire un nouvel espace multisports à Namêche (A.45)

Description	Il s'agira d'un espace multisports ouvert au public, à proximité du terrain de football et de l'école communale. Ce projet offrira à la population de Namêche l'opportunité de bénéficier d'un espace adéquat favorisant le vivre-ensemble, les pratiques sportives spontanées et la mobilité.		
Catégorie	Volet externe -		
Échéance	01/10/2024		
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI		
Indice de santé	Ce projet s'inscrit dans le cadre du soutien au Sport pour tous et de la politique sportive locale, laquelle répond aux besoins en infrastructures des jeunes et moins jeunes, favorise la mixité et la convivialité et permet une pratique sécurisée du sport répondant aux normes fixées par le SPW via Infraspports. Ce projet s'inscrit également dans l'installation d'infrastructures sportives extérieures et de loisirs dans tous les villages de l'entité afin de rationaliser les coûts de maintenance, faciliter la mobilité des usagers et favoriser la convivialité au sein des infrastructures ouvertes au public.		
Service	Echevinat des Sports		
Partenaires	Régie sportive communale andennaise		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Régie des sports	2022	20 000,0
	Régie des sports	2023	75 000,0
	Wallonie	2023	425 000,0
Commentaires budget	20.000 euros sont prévus pour la mission de l'auteur de projet en 2022. 85% des travaux estimés à 500.000 euros sont subsidiés par Infraspports. La Régie sportive prend en charge le solde du montant des travaux.		
Progression	0		
Programmation	<p><u>Programmation</u> :</p> 2022 : analyse des besoins et projet avec Infraspports - marché public de services 2023 : dépôt du projet auprès d'Infraspports en vue d'un subside régional de 85% du montant des travaux 2023 : Promesse de subside d'Infraspports - marché public de travaux 2024 : fin des travaux Les délais pourraient être prolongés en fonction des procédures de marché choisies et de l'obtention de la promesse d'un subside régional.		

Aménager un nouvel espace multisports à Sclayn (A.46)

Description	Il s'agit de rénover et moderniser les espaces multisports ouverts au public à Sclayn, à proximité du terrain de football situé rue Docteur Parent. Ce projet permettra à la population de Sclayn de bénéficier d'un espace adéquat favorisant le vivre-ensemble, les pratiques sportives spontanées et la mobilité. Il comprendra également la rénovation de la buvette et des vestiaires du football.		
Catégorie	Volet externe -		
Échéance	01/10/2024		
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI		
Indice de santé	Ce projet pourrait favoriser le Tourisme local par le biais d'infrastructures directement accessibles depuis le halage adapté en un RaVel et met en avant la Meuse qui au fil des ans, par l'évolution des techniques et de la maîtrise du fleuve, n'est plus considérée comme une force de la Nature indomptable mais bien comme un élément paysager vers lequel il est agréable de se tourner.		
Service	Echevinat des Sports, Direction des Services Techniques, Service des Festivités et du Tourisme		
Partenaires	Régie sportive communale andennaise		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Régie des sports	2019	30 000,0
	Régie des sports	2021	75 000,0
	Wallonie	2021	425 000,0
	Ville	2019	50 000,0
Commentaires budget	30.000 euros sont prévus au budget de la Régie pour la mission de l'auteur de projet en 2019. 85% des travaux estimés à 500.000 euros sont subsidiés par Infraspports. La Régie sportive prend en charge le solde du montant des travaux. 50.000 € sont également prévus au budget 2019 de la Ville pour la mission de service (partie football et démolitions).		
Progression	5		
Programmation	<p><u>Programmation :</u> 2019 : marché public de services conjoint Régie des sports-Ville d'Andenne 2020 : demande de subsides auprès d'Infraspports (85% des travaux) 2020/2021 : Promesse de subside d'Infraspports – marché public de travaux 2021/2022 : Fin des travaux</p> <p>Les délais pourraient être prolongés en fonction des procédures de marché choisies et de l'obtention de la promesse d'un subside régional. Ce dossier fait l'objet d'une concertation entre les services des travaux, des festivités et la Régie sportive quant à l'aménagement cohérent et harmonieux des lieux, au niveau des parkings, des accès et des sorties de secours.</p>		

Moderniser le skatepark à l'Andenne Arena (A.47)

Description	<p>Cette action vise la rénovation et la modernisation du skate park de l'Andenne Arena, réalisé en 2000 par les services communaux.</p> <p>D'autres modules en bois ont été ajoutés au fur et à mesure des années. Outre les ravages du temps, un incendie a définitivement endommagé la structure principale désormais fermée au public.</p> <p>Le futur skate park répondra aux évolutions sportives et sociologiques des sports de glisse ainsi qu'aux besoins des citoyens et citoyennes andennais, et ce de manière durable, en optant pour des matériaux de qualité.</p>		
Catégorie	Volet externe -		
Échéance	01/10/2024		
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI		
Indice de santé	[Barre verte]		
Service	Echevinat des Sports		
Partenaires	Régie sportive communale andennaise		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Régie des sports	2019	20 000,0
	Régie des sports	2020	100 000,0
	Wallonie	2020	300 000,0
Commentaires budget	<p>20.000 euros sont prévus pour l'auteur de projet en 2019.</p> <p>75% des travaux estimés à 400.000 euros sont subsidiés par Infraspports.</p> <p>La Régie sportive prend en charge le solde du montant des travaux.</p>		
Progression	5		
Programmation	<p>L'évolution des pratiques sportives vers une individualisation spontanée est un constat réalisé depuis de nombreuses années.</p> <p>La pratique sportive par le biais de cercles sportifs reconnus par des fédérations tend à diminuer d'années en années : contraintes liées aux règles et agendas de groupe, esprit compétitif en baisse auprès de la population, surreprésentation d'hommes de moins de 35 ans.</p> <p>L'évolution sociale du sport, désormais pratiqué, suivant la volonté des personnes et les contraintes professionnelles et familiales, tout au long de la vie, tant par les hommes que les femmes, favorise les pratiques individuelles et spontanées du sport (course à pied, fitness, cyclisme, sport non compétitif ou de loisirs). Cette évolution est clairement identifiée dans les sports pratiqués sur les terrains de skate park disponibles (trottinettes, skate board, BMX). Le skate park de l'Andenne Arena est fortement fréquenté par des très jeunes et moins jeunes, des deux sexes, de la localité et d'ailleurs. Sa position stratégique le rend aisément accessible, populaire et sécurisant pour les pratiquants ou leurs proches qui se sont appropriés cet outil pour en faire un lieu convivial de partage et de transmission.</p> <p><u>Programmation :</u></p> <p>2019 : analyse des besoins/projet avec Infraspports - marché public de services</p> <p>2020 : dépôt du projet auprès d'Infraspports en vue d'un subside régional de 75% du montant des travaux</p> <p>2020 : Promesse de subside d'Infraspports – marché public de travaux</p> <p>2020/2021 : Fin des travaux</p> <p>Les délais pourraient être prolongés en fonction des procédures de marché choisies et de l'obtention de la promesse d'un subside régional.</p>		

Proposer une infrastructure de qualité au sein de l'Andenne Arena pour la pratique du tennis de table (A.48)

Description	Création d'une salle destinée à la pratique du tennis de table, financée par la Fédération de Tennis de table. Cette action est conditionnée à l'obtention d'un subside régional (75% des travaux) via Infraspports et son A.S.B.L. de gestion « Moi aussi j'aime le ping ». Le but est de permettre aux jeunes élites de ce sport de pratiquer leur discipline dans des conditions sportives optimales. La Régie sportive met à disposition, par le biais d'une concession/emphytéose accordée à l'A.S.B.L., l'espace nécessaire au sein de l'Andenne Arena, sur les courts de tennis extérieurs actuels, lesquels seront démolis mais transférés en une autre partie de ce complexe sportif. La salle, propriété de l'A.S.B.L., serait toutefois partagée pour les clubs de tennis de table établis à ANDENNE, lesquels ne disposent plus des espaces nécessaires pour pratiquer leur discipline. La Régie sportive finance le plan masse permettant d'établir une cohérence entre les bâtiments actuels et futurs.		
Catégorie	Volet externe -		
Échéance	01/10/2024		
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI		
Indice de santé	[Barre verte]		
Service	Echevinat des Sports		
Partenaires	Régie sportive communale andennaise, A.S.B.L. "Moi aussi j'aime le Ping" - SPW-Infraspports		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Régie des sports	2019	25 000,0
	A.S.B.L. "Moi aussi j'aime le ping"	2020	37 500,0
	Wallonie	2021	1 125 000,0
	Régie des sports	2021	275 000,0
	A.S.B.L. "Moi aussi j'aime le ping"	2021	275 000,0
Commentaires budget	Régie Sportive : 25.000 € (plan masse et prise en charge de modifications architecturales afin de permettre une éventuelle liaison entre futurs bâtiments et assurer une cohérence architecturale, de sécurité et de mobilité pour de futurs projets). A.S.B.L. "Moi aussi j'aime le ping" : 37.500 € (frais d'auteur de projet) + 275.000 € (travaux) Wallonie-Infraspports : 1.125.000 € Régie Sportive (cafeteria/espaces dédiés aux associations locales) : 275.000 €		
Progression	10		
Programmation	<p><u>Programmation</u> :</p> <p>2019 : Concession par le Conseil communal de la parcelle à l'A.S.B.L. « Moi aussi j'aime le ping », prise en charge du plan masse et de modifications architecturales par la R.S.C.A.</p> <p>2020/2021 : dépôt du projet auprès d'Infraspports en vue d'un subside régional de 75% du montant des travaux</p> <p>2021/2022 : Promesse de subside d'Infraspports - Début des travaux</p> <p>2022/2023 : Fin des travaux</p> <p>Les délais pourraient être prolongés en fonction des procédures de marché choisies et de l'obtention de la promesse d'un subside régional.</p>		

Réaliser un parcours de modules sportifs le long de la Meuse (A.49)

Description	<p>Cette action vise la création d'un parcours de modules sportifs sur une distance de 5km le long des rives de la Meuse entre le pont d'Andenne et l'écluse, sur les 2 rives de la Meuse.</p> <p>Un module de départ pour la pratique collective du street workout (50m²) serait placé près du Parc Dieudonné. Approximativement chaque km après ce point de départ, un module de street workout (+/- 5m²) permettrait de couper les sessions de course (cardio) par des exercices adaptés et progressifs favorisant la puissance, la souplesse : barres de traction, sauts d'obstacle, jumps, etc.</p>		
Catégorie	Volet externe -		
Échéance	31/12/2024		
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI		
Indice de santé	<p>Ce projet s'inscrit dans le cadre du soutien au Sport pour tous et de la politique sportive locale, laquelle répond aux besoins en infrastructures des jeunes et moins jeunes, favorise la mixité et la convivialité et permet une pratique sécurisée du sport répondant aux normes fixées par le SPW via Infraspports. Ce projet s'inscrit également dans l'installation d'infrastructures sportives extérieures et de loisirs dans tous les villages de l'entité afin de rationaliser les coûts de maintenance, faciliter la mobilité des usagers et favoriser la convivialité au sein des infrastructures ouvertes au public, tout en mettant en valeur la Meuse.</p>		
Service	Echevinat des Sports		
Partenaires	Régie sportive communale andennaise		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Régie des sports	2020	60 000,0
Commentaires budget	<p>La Régie sportive prend en charge le montant des travaux.</p> <p>Elle ne dispose pas du sol où seraient implantés ces modules pour une durée minimale de 20 ans, ce projet n'est donc pas subsidié par Infraspports.</p>		
Progression	0		
Programmation	<p><u>Programmation</u> :</p> <p>Concession des parcelles pouvant accueillir les modules par la Ville : SPW (voies navigables) ou autres propriétaires privés/public (Inasep, BEP)</p> <p>2020 : analyse des besoins et projet en interne - procédure de marchés publics de fournitures et de travaux</p> <p>2020 : fin des travaux</p> <p>Les délais pourraient être prolongés en fonction des procédures de marchés choisies ou des concessions nécessaires pour disposer le matériel.</p>		

Offrir des espaces conviviaux de loisirs (OO.18)

Catégorie	Volet externe -							
Indicateur de résultat								
Priorité	1							
Échéance								
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI, Elisabeth MALISOUX, Sandrine CRUSPIN							
Responsable administratif	Direction des Affaires Générales							
Service gestionnaire	Direction des Services Techniques, Service de l'Aménagement du Territoire, Service des Festivités et du Tourisme, Direction des Services Financiers, Services de la Cohésion sociale							
Budget propre								
Budget des actions		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	42900	-	42900	-	-	-	-
	Ville	1885000	1500000	385000	-	-	-	-
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	425000	-	-	-	-	425000	-
	Régie des sports	75000	-	-	-	-	75000	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	2427900	1500000	427900	-	-	500000	-

Construire une salle multifonctionnelle à Namêche (A.50)

Description	Construire une salle multifonctionnelle avec entre autres scène, loges, sanitaires, bar, cuisine industrielle et vestiaire, d'une capacité minimale de 200 places assises hors scène.		
Catégorie	Volet externe -		
Échéance	05/05/2020		
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI, Elisabeth MALISOUX, Benjamin COSTANTINI		
Indice de santé			
Service	Direction des Services Techniques, Service des Festivités et du Tourisme		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2018	1 500 000,0
	Ville	2020	130 000,0
Commentaires budget	Projet financé en fonds propres sur le budget 2018. La somme prévue au budget 2020 est destinée au mobilier et à l'aménagement des abords.		
Progression	30		
Programmation	Réception du permis unique en date du 30 août 2019. Durée des travaux : 232 jours calendrier		

Aménager une Maison de village à Coutisse (A.51)			
Description	Le projet porte sur la rénovation d'une grange sise rue Vieux Tauves pour en faire un lieu de rencontre polyvalent : fête de village, activités culturelles, etc. Un espace multisports sera créé aux abords de la Maison de village; il permettra à la population de Coutisse de bénéficier d'un espace adéquat favorisant le vivre-ensemble, les pratiques sportives spontanées et la mobilité. Une extension de l'école communale sera également envisagée dans le cadre de ce projet.		
Catégorie	Volet externe -		
Échéance			
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI, Elisabeth MALISOUX, Benjamin COSTANTINI		
Indice de santé	Ce projet s'inscrit dans le cadre du PCDR d'Andenne. Le PCDR doit être approuvé par le Conseil communal puis par le Gouvernement wallon.		
Service	Direction des Services Techniques, Service des Festivités et du Tourisme, Echevinat des Sports, Direction des Services Juridiques, Direction des Services Financiers, Service de l'Enseignement		
Partenaires	FRW - CLDR		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2020	20 000,0
	Régie des sports	2023	75 000,0
	Wallonie	2023	425 000,0
Commentaires budget	<p>Le tableau ci-dessus ne concerne que l'espace multisports ; un projet sera déposé auprès d'Infrasports qui subventionne les travaux de ce type d'infrastructures à hauteur de 85%, le solde des travaux étant à charge de la Régie des sports.</p> <p>Pour le surplus, le devis est en cours de budgétisation. Ce qui est certain pour la Maison de village : 80% de subsides sur la première tranche de 500.000 € au-delà de 500.000 €, le subside passe à 50%.</p>		
Progression	10		
Programmation	<p>Coutisse est passé de 670 habitants en 1980 à près de 1000 aujourd'hui. Coutisse a la chance de receler en son sein un Comité des Fêtes très dynamique et proactif (c'est lui qui a porté l'idée devant la commune). Or, le village ne possède pas de salle, ni d'espace multisports et de loisirs.</p> <p>La Maison de village apporte lien social et sentiment d'appartenance dans un village très étalé et composé de beaucoup de néo-ruraux. La Maison de village recrée de l'adhésion et de la centralité.</p> <p><u>Programmation pour l'espace multisports :</u></p> <p>2020 : analyse des besoins et projet - marché public de services 2022 : dépôt du projet auprès d'Infrasports en vue d'un subside régional de 85% du montant des travaux 2023 : promesse de subside d'Infrasports – marché public de travaux - Début des travaux 2023/2024 : fin des travaux</p> <p>Les délais pourraient être prolongés en fonction des procédures de marché choisies et de l'obtention de la promesse d'un subside régional.</p>		
Commentaires	Le projet d'acquisition des deux bâtiments et des terrains est terminé. La Ville est donc propriétaire du site.		

Créer une Maison de village à Petit-Warêt (A.52)

Description	Créer un espace culturel et citoyen : expositions, lieu de rencontres, de conférences, de concerts
Catégorie	Volet externe -
Échéance	
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI, Elisabeth MALISOUX
Indice de santé	Ce projet s'inscrit dans le cadre du PCDR d'Andenne (actuellement en phase de consultation des citoyens). Le PCDR doit être approuvé par le Conseil communal (fin 2019) puis par le Gouvernement wallon. Seulement ensuite, les projets prioritaires pourront débuter.
Service	Direction des Services Techniques, Direction des Services Juridiques, Direction des Services Financiers, Service des Festivités et du Tourisme, Service de l'Aménagement du Territoire
Budget propre	
Commentaires budget	<p>A ce jour, il est impossible de prévoir un budget estimatif étant donné les inconnues restantes (priorité du projet dans le PCDR, surface, type d'aménagement intérieur, ...)</p> <p>Ce qui est certain : 80% de subsides sur la première tranche de 500.000 € au-delà de 500.000 € le subside passe à 50%</p>
Progression	0
Programmation	Landenne ne dispose pas de salle communale ni de lieu intérieur dans lequel les habitants peuvent construire des projets associatifs, citoyens, ...

Acquérir, rénover et mettre en location une salle des Fêtes à Thon-Samson (A.53)

Description	Le Collège communal a décidé de racheter la salle de la fanfare Royale les Volontaires de Thon pour la mettre en location en tant que salle des fêtes.		
Catégorie	Volet externe -		
Échéance	31/12/2024		
Responsable mandataire			
Indice de santé	Ce projet s'inscrit dans le cadre du PCDR d'Andenne (actuellement en phase de consultation des citoyens). Le PCDR doit être approuvé par le Conseil communal (fin 2019) puis par le Gouvernement wallon. Seulement ensuite, les projets prioritaires pourront débiter.		
Service	Direction des Services Juridiques, Direction des Services Financiers, Service des Festivités et du Tourisme, Direction des Services Techniques		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2020	230 000,0
Commentaires budget	<p>Une évaluation devra être faite par la DSJ et la DST des besoins nécessaires à la mise en ordre et aux normes de ce bâtiment (à prévoir en 2020). Le toit devrait semble-t-il être refait.</p> <p>Un budget pour l'aménagement de la salle devra être prévu. A évaluer pour le budget 2020 ou la MB 2020 selon l'avancée du dossier traité par la DSJ/Patrimoine</p> <p>A prévoir également par la DSF : un budget de fonctionnement.</p>		
Progression	Ville		
Programmation	<p>La mise en location de cette salle nécessite une évaluation des besoins budgétaires en vue de la remise en ordre et aux normes de la Salle. Les travaux devront idéalement être effectués avant la mise en location de la salle.</p> <p>Une intégration dans le règlement d'occupation des Salles des Fêtes et dans le règlement tarifaire est nécessaire. De même, une évaluation du mobilier disponible et à acquérir devra être réalisée lors de la remise des clés du bâtiment.</p>		

Développer des actions socio-culturelles dans les villages via une Maison de Quartier Mobile (A.54)

Description	<p>La Province de Namur soutient la Ville d'Andenne dans le cadre de nombreux projets, l'un d'eux est particulièrement ambitieux, il s'agit du projet de création d'une future maison de quartier mobile.</p> <p>L'objectif de ce véhicule est d'être un support pour les acteurs socio-culturels andennais désireux de décentraliser leurs activités par le biais d'un support original et innovant et ainsi de toucher des publics n'ayant pas un accès aisé aux services proposés.</p> <p>L'objectif de ce véhicule n'est pas donc de remplacer les maisons de villages mais au contraire d'être un support pouvant aider à dynamiser celles-ci.</p> <p>Le processus de création de la maison de quartier mobile est réalisé en co-construction avec différentes acteurs socio-culturels andennais et sous la supervision de la Direction des affaires sociales et sanitaires de la Province de Namur.</p>		
Catégorie	Volet externe -		
Échéance	31/12/24		
Responsable mandataire	Sandrine CRUSPIN, Benjamin COSTANTINI		
Indice de santé	Le projet a débuté en 2018, sa phase de conception s'étend sur 2019 et il devrait aboutir en fin 2020 à la création d'un véhicule équipé.		
Service	Services de la Cohésion sociale		
Partenaires	La Province de Namur, le CESEP de Nivelles, le Centre Culturel d'Andenne, la Maison des Jeunes "Le Hangar", la Régie des Quartiers d'Andenne		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Province	2020	42 900,0
	Ville	2020	5 000,0
Commentaires budget	<p>Un montant de 39.000€ est fournis par la Province de Namur pour l'achat du véhicule, la Province fournit également une subvention de 3.900€ destinée à l'accompagnement méthodologique du projet par le CESEP (Centre Socialiste d'Education Permanente).</p> <p>5.000 € seront destinés aux aménagements intérieurs du véhicule.</p>		
Progression	10		
Programmation	La tournée d'inauguration de la future Maison de Quartier Mobile devrait avoir lieu en début d'année 2021.		

Diversifier et améliorer l'offre touristique (OO.19)

Catégorie	Volet externe -							
Indicateur de résultat								
Priorité	1							
Échéance								
Responsable mandataire	Elisabeth MALISOUX							
Responsable administratif	Direction des Affaires Générales							
Service gestionnaire	Service des Festivités et du Tourisme, Direction des Services Techniques							
Partenaires	BEP, PAN, Office du Tourisme							
Budget propre								
Budget des actions		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	266500	44000	45000	72000	34500	35000	36000
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	102000	66000	18000	18000	-	-	-
	Office du Tourisme	61150	500	12510	18020	13030	8540	8550
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	429650	110500	75510	108020	47530	43540	44550

Actualiser le réseau de balades balisées (A.55)

Description	Le réseau de balades balisées (10 pédestres, 4 équestres et 3 VTT) devient aujourd'hui obsolète; il doit être intégralement évalué et de nouveaux tracés proposés.		
Catégorie	Volet externe -		
Échéance	01/12/2022		
Responsable mandataire	Elisabeth MALISOUX		
Indice de santé	Le dossier de reconnaissance a été soumis au CGT en septembre 2019, le débalisage des anciens itinéraires et l'attribution d'un marché public de fourniture et de pose du balisage sont prévus pour fin 2019. Les travaux relatifs aux nouveaux itinéraires débuteront au début de l'année 2020.		
Service	Service des Festivités et du Tourisme, Direction des Services Juridiques, Direction des Services Techniques		
Partenaires	Office du Tourisme de la Ville d'Andenne (OT), Commissariat général au Tourisme (CGT), baliseurs bénévoles, associations locales, société extérieure		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2019	44 000,0
	Ville	2020	12 000,0
	Ville	2021	12 000,0
	Wallonie	2019	66 000,0
	Wallonie	2020	18 000,0
	Wallonie	2021	18 000,0
Commentaires budget	<p><u>2019</u> : 110.000 € subventionnables à 60% par le CGT, voire 80% : la demande de subvention sera en mesure d'être examinée dès la reconnaissance des tracés par le CGT (en cours).</p> <p><u>2020 et 2021</u> : 30.000 € pour réaliser, par un prestataire externe, des aménagements de chemins et sentiers communaux (sécurisation de points de vue, empiérement de tronçons, aménagement de pentes dangereuses...) - également subsidiable par le CGT (60%, voire 80%).</p>		
Progression	50		
Programmation	L'actuel réseau de balades balisées d'Andenne (200km) a été réalisé dans les années 1990. Une mise à jour s'impose pour répondre aux objectifs suivants : amélioration de la qualité des tracés, création de liens entre les boucles, diversification des balades proposées et mise en lumière de nouveaux points d'intérêt.		
Commentaires	<p>La méthodologie appliquée pour la réfection des balades balisées est l'aboutissement d'une réflexion menée depuis de nombreuses années (recensement et entretien, constitution d'équipes de bénévoles,...). Elle s'articule en plusieurs étapes :</p> <p><u>2019</u> : évaluation des anciens tracés, élaboration des tracés provisoires et tests sur le terrain, vérification des statuts des chemins à l'atlas par la Direction des services juridiques - Demande d'autorisation au DNF, élaboration des tracés définitifs, présentation des tracés aux bénévoles, comités de village, groupes de marcheurs et organisateurs de promenades, introduction des dossiers de reconnaissance et de subvention au CGT, débalisage du réseau actuel, rebalisateur du futur réseau par une firme extérieure.</p>		

	<p><u>2020-2021</u> : petits aménagement de sécurité</p> <p><u>2020</u> : inauguration du nouveau réseau</p> <p><u>2021</u> : réédition de la carte des promenades par l'OT</p>
--	---

Adapter des promenades pour les personnes à besoins spécifiques (A.56)

Description	<p>Le service des Festivités et du Tourisme, en collaboration avec l'Office du Tourisme de la Ville d'Andenne évaluera la possibilité de proposer une offre de quelques circuits/promenades répondant aux besoins des personnes âgées et à besoins spécifiques.</p> <p>Une collaboration est menée en ce sens avec l'association Access-I et le Conseil consultatif des aînés andennais.</p>		
Catégorie	Volet externe -		
Échéance	01/12/2024		
Responsable mandataire	Elisabeth MALISOUX		
Indice de santé	La réflexion n'en est qu'à ses débuts : elle sera la suite logique du dossier de la réfection des balades balisées actuellement en cours.		
Service	Service des Festivités et du Tourisme, Direction des Services Techniques, Développement Territorial - Projets Spécifiques		
Partenaires	Asbl Access-i, Conseil Consultatif des Aînés Andennais (CCAA)		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Office du Tourisme	2021	10 000,0
	Office du Tourisme	2022	5 000,0
Commentaires budget	<p>Suite à des contacts avec l'asbl Access-I, reconnue par la Wallonie, la méthodologie de travail suivante se dessine :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2021 : consultation et accompagnement de l'asbl Access-i sur l'élaboration d'itinéraires à destination des personnes aux besoins spécifiques ; • entre 2022 et 2024 : réalisation des travaux d'aménagement. <p>Ces coûts seront pris en charge par l'Office du Tourisme.</p>		
Progression	10		
Programmation	<p>Il n'existe actuellement aucune offre touristique dédiée aux personnes aux besoins spécifiques à Andenne. Il semble cohérent de proposer une offre en ce sens, surtout qu'elle pourrait s'inscrire dans la suite logique de la réfection des balades balisées actuellement en cours.</p> <p>L'asbl Access-I, reconnue par la Wallonie, différencie les 7 catégories de personnes à besoins spécifiques suivantes dont il faut tenir compte par l'élaboration des tracés : personnes en fauteuil roulant, marchant difficilement, aveugles, malvoyantes, sourdes, malentendantes et avec des difficultés de compréhension.</p> <p>De cette réflexion découleront également les promenades à destination des personnes âgées.</p>		

Aménager les bords de Meuse à hauteur du pont d'Andenne (A.57)

Description	Ce projet s'inscrit dans le cadre du projet plus global mené par le BEP et la Province de Namur depuis 2015 : « Namur, Province au fil de l'eau », qui vise à élaborer un programme d'actions pour la redynamisation des bords de Sambre et de Meuse. A Andenne, le projet retenu est l'aménagement d'une petite halte fluviale à hauteur du pont entre Andenne et Seilles.						
Catégorie	Volet externe -						
Échéance	31/12/2024						
Responsable mandataire	Elisabeth MALISOUX						
Indice de santé	Le marché de service en vue de désigner un auteur de projet pour la mise en oeuvre du projet "Namur, Province au fil de l'eau" est un marché conjoint suivi par le Bep, le SPW DGO1 et le SPW DGO2. Le marché de travaux devrait être publié fin mai 2020 pour une attribution fin novembre 2020. L'étude durera 18 mois maximum jusqu'au démarrage des premiers chantiers qui pourront commencer à la mi-mars 2021.						
Service	Service des Festivités et du Tourisme, Direction des Services Techniques, Service de l'Aménagement du Territoire, Développement Territorial - Projets Spécifiques, Service des Relations Publiques, Service de la Transition						
Partenaires	BEP, PAN, CGT, Office du Tourisme						
Budget propre	Type de budget	Année	Montant				
	Ville	2021	26 000,0				
Commentaires budget	Le coût total du projet s'élève à 260.755,00 euros. Ci-dessous, le détail du financement du projet établi par le BEP, lequel perçoit en direct les interventions des pouvoirs subsidiants :						
	Travaux	Travaux	Travaux	Travaux	Étude	AMO*	AMO
	Commune	CGT	DGO1	DGO2	Province	Commune	BEP
	25.884€	79.616€	100.000€	25.000€	20.745€	4.755€	4.755€
* AMO = assistance maîtrise d'ouvrage - Montant déjà honoré							
Progression	50						
Programmation	Les bords de Meuse sont peu exploités à Andenne d'un point de vue touristique : les utilisateurs du RAVeL n'ont pas toujours conscience que le centre-ville d'Andenne est à proximité directe, et des plaisanciers passent à proximité d'Andenne mais n'ont actuellement pas l'occasion de s'y arrêter. L'objectif premier de l'aménagement de cette petite halte fluviale andennaise est de faire de la Meuse un nouveau point d'entrée du territoire. L'installation d'une borne et d'un parking vélo, d'une signalétique invitant à se rendre vers le centre-ville a pour mission de répondre à cet objectif. Ces aménagements permettront en outre d'accueillir les plaisanciers qui circulent sur la Meuse.						
Commentaires	Les services de la Ville ont participé à l'élaboration de ce projet. Ils suivent attentivement l'évolution de ce projet et mettent leur expertise à disposition du BEP.						

Etablir un réseau points noeuds (A.58)

Description	Les Provinces de Namur et du Luxembourg ont décidé de s'associer en 2017 pour élaborer conjointement un réseau cyclable et touristique dans les provinces précitées fonctionnant sur le système des "points-noeuds".
Catégorie	Volet externe -
Échéance	31/12/2024
Responsable mandataire	Elisabeth MALISOUX
Indice de santé	
Service	Service des Festivités et du Tourisme, Direction des Services Techniques, Développement Territorial - Projets Spécifiques
Partenaires	FTPN, CGT, BEP, PAN, Office du Tourisme de la Ville d'Andenne
Budget propre	
Commentaires budget	Aucun budget propre : subvention CGT et intervention de la Province de Namur qui se charge des itinéraires, du dépôt des dossiers de reconnaissance, de la demande de subvention, de la mise en place du balisage et de la réalisation de la promotion.
Progression	20
Programmation	<p>Un réseau points-noeuds est composé d'un ensemble de routes qui forment un grand maillage dont les intersections portent des numéros. Chaque route est précisément décrite (déclivité, type de revêtement, longueur, points d'intérêt touristique à proximité, ...).</p> <p>Le touriste qui souhaite parcourir la région à vélo choisit les routes qui correspondent à ses attentes selon le type de balade qu'il souhaite faire (balade touristique, balade sportive, balade familiale, ...). Il peut alors composer lui-même la boucle qu'il souhaite parcourir. Pour se repérer, il note simplement les numéros des points-noeuds de sa boucle.</p> <p>Le réseau à points-noeuds est balisé de manière spécifique et son balisage est réglementé par le Commissariat Général au Tourisme.</p> <p>C'est un système qui existe déjà en Flandre, aux Pays-Bas, en Allemagne et en Province de Liège.</p>
Commentaires	Les services de la Ville suivent étroitement ce dossier et mettent leur expertise à disposition dans la mise en œuvre de ce projet.

Mener une réflexion approfondie sur le tourisme andennais et établir un plan d'actions à long terme (A.59)

Description	Importante réflexion autour de la stratégie touristique à développer sur le territoire, à mener par le Service des Festivités et du Tourisme, en collaboration avec l'Office du Tourisme.		
Catégorie	Volet externe -		
Échéance	31/12/2024		
Responsable mandataire	Elisabeth MALISOUX		
Indice de santé	Analyse de l'offre touristique en voie de finalisation. Analyse de la demande et de la concurrence en cours.		
Service	Service des Festivités et du Tourisme		
Partenaires	Office du Tourisme de la Ville d'Andenne, infrastructures touristiques, hébergements, établissements Horeca, FRW et tous les partenaires touristiques du territoire		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2020	33 000,0
	Ville	2021	34 000,0
	Ville	2022	34 500,0
	Ville	2023	35 000,0
	Ville	2024	36 000,0
Commentaires budget	<p>Budgétiser la mise en place des actions n'est pas chose aisée, d'autant que certaines d'entre elles seront prises en charge par l'Office du Tourisme. Le plan d'action qui sera proposé sera accompagné d'une budgétisation. La réflexion demande du temps et la mise en place des actions en demandera d'autant plus ; il est donc proposé, dans le cadre d'une politique ambitieuse du développement touristique d'Andenne, la mise à disposition d'un équivalent temps plein supplémentaire.</p> <p>Profil souhaité: 1 bachelier trilingue (formation tourisme). Coût estimé sur base du barème B1 – APE – sans ancienneté : 36.115,00 € ttc. - 1 point APE (3,114,85 €) = 33.000,15 €/ an. Il a été tenu compte d'une indexation d'environ 2 % (pour l'ancienneté et une indexation éventuelle) pour les années futures.</p>		
Progression	20		
Programmation	<p>La réflexion de fond sur le développement du tourisme à Andenne actuellement en cours se base sur les constats suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • vétusté des supports de promotion actuels ; • absence de cohérence graphique et communicationnelle ; • synergie à avec les partenaires touristiques ; • forte fréquentation des régions voisines d'Andenne = visiteurs potentiels à attirer ; • perte de visibilité suite à la fusion des Maisons du Tourisme de Namur et de Dinant ; • futures opportunités touristiques en nombre : ouverture du Phare et projets en cours (halte fluviale, réseau points-nœuds, réfection des balades balisées,...). 		

Commentaires

Les objectifs de cette réflexion sont multiples : répondre aux attentes des visiteurs (accueil et produits adaptés), développer le réseautage avec les infrastructures touristiques et définir une stratégie de développement touristique (à court et à long terme)

La méthode de travail, basée sur le guide Évaluer le potentiel touristique d'un territoire, s'articule autour de cinq étapes : analyse de l'offre touristique (inventaire), de la demande (statistiques et enquête de terrain), de la concurrence, des tendances et enfin analyse des forces/faiblesses et des opportunités/risques du territoire.

Proposer des balades numériques touristiques conviviales (A.60)

Description	Mettre en place un système qui génère des balades numériques incluant les points d'attention ainsi que les points d'intérêt. Ces derniers seront automatiquement inclus dans les balades via les informations d'Andenne DB. Les balades seront intégrées à la fois au site web du tourisme ainsi que sur une application mobile permettant leur suivi de manière aisée.		
Catégorie	Volet externe -		
Échéance	01/12/2024		
Responsable mandataire	Elisabeth MALISOUX		
Indice de santé	[Barre verte]		
Service	Service des Festivités et du Tourisme, Service des Relations Publiques, Service de la Transition		
Partenaires	Office du Tourisme de la Ville d'Andenne		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Office du Tourisme	2019	500,0
	Office du Tourisme	2020	510,0
	Office du Tourisme	2021	520,0
	Office du Tourisme	2022	530,0
	Office du Tourisme	2023	540,0
	Office du Tourisme	2024	550,0
Commentaires budget	Le budget correspond à l'abonnement à une solution de gestion des balades numériques avec application mobile et intégration web; la synchronisation andenne DB étant développée en interne. Le montant est pris en charge par l'Office du Tourisme.		
Progression	0		
Programmation	Le système actuel, basé sur Google Maps et des fichiers GPX à télécharger ne donne plus satisfaction. Un système plus robuste qui sera synchronisé avec les points d'intérêt d'Andenne DB viendra le remplacer.		

Editer une nouvelle brochure touristique pour Andenne (A.61)

Description	Le service des Festivités et du Tourisme, en collaboration avec l'Office du Tourisme, veillera à réaliser une nouvelles brochure d'informations touristiques dans le cadre de son emménagement au Phare de l'Office du Tourisme. Cette brochure sera imprimée et distribuées aux nombreux partenaires touristiques d'Andenne et du territoire de la MT en vue de renforcer l'attractivité d'Andenne. Parallèlement, une mise à jour des données en ligne sera effectuée. Cette brochure sera mise à jour et éditée chaque année.		
Catégorie	Volet externe -		
Échéance	31/12/2024		
Responsable mandataire	Elisabeth MALISOUX		
Indice de santé			
Service	Service des Festivités et du Tourisme		
Partenaires	Office du tourisme de la Ville d'Andenne, les attractions touristiques, les hébergements, la MT, les OT et SI, les horeca, ...		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Office du Tourisme	2020	12 000,0
	Office du Tourisme	2021	7 500,0
	Office du Tourisme	2022	7 500,0
	Office du Tourisme	2023	8 000,0
	Office du Tourisme	2024	8 000,0
Commentaires budget	Le travail de rédaction et de suivi du dossier sera réalisé par le personnel du SFT. La mise en page, la traduction et l'impression des brochures sera prise en charge par l'Office du Tourisme ASBL.		
Progression	0		
Programmation	Les fiches sur Andenne ont fait leur temps et il convient de renouveler le matériel de promotion d'Andenne La fusion des MT a considérablement agrandi leur territoire et par conséquent, la visibilité d'Andenne dans les brochures éditées par la MT Namur-Dinant est amoindrie. Les hébergements et attractions sont preneurs d'une brochure dédiée à Andenne et sont tout à fait prêts à en faire la promotion. La réalisation de cette nouvelle brochure est une des premières étapes de la modernisation de l'OT d'Andenne en vue d'une plus grande attractivité du territoire. Une attention particulière sera apportée au recensement des hébergements existant sur l'entité. Une nouvelle carte de promenades verra le jour dans la foulée.		
Commentaires			

Etablir un lien entre les associations (OO.20)

Catégorie	Volet externe -							
Indicateur de résultat								
Priorité	1							
Échéance								
Responsable mandataire	Elisabeth MALISOUX							
Responsable administratif	Direction des Affaires Générales							
Service gestionnaire	Service des Festivités et du Tourisme							
Budget propre								
Budget des actions		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	25180	-	7000	7000	2040	7060	2080
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	25180	-	7000	7000	2040	7060	2080

Prévoir des formations à destination des associations locales (A.62)

Description	Plus de 150 associations de tout type coexistent sur le territoire : une des missions du Service des Festivités et du Tourisme réside dans le soutien à ces groupements. Ce dernier passe notamment par l'organisation de formations qui aideront les acteurs concernés à gérer efficacement leur structure et ses initiatives au quotidien.		
Catégorie	Volet externe -		
Échéance	31/12/2024		
Responsable mandataire	Elisabeth MALISOUX		
Indice de santé			
Service	Service des Festivités et du Tourisme, Service de l'Informatique		
Partenaires	monasbl, La Wallonie		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2020	7 000,0
	Ville	2021	2 000,0
	Ville	2022	2 040,0
	Ville	2023	2 060,0
	Ville	2024	2 080,0
Commentaires budget	<p>2020 : budget pour l'installation d'Internet à la Maison des Associations, sans quoi la dispense de formation est la plupart du temps impossible + offre de formation</p> <p>2021 : offre de formation</p> <p>2022 : offre de formation</p> <p>2023 : offre de formation</p> <p>2024 : offre de formation</p>		
Progression	10		
Programmation	<p>Deux constats de départ ont amené à proposer une telle action :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le Service des Festivités et du Tourisme est souvent en contact avec les associations du territoire, de par les événements qu'il organise et dont elles font partie intégrante (Fêtes de Wallonie et Marché de Noël notamment), mais également à travers la gestion courante des dossiers d'autorisation d'événement ou de reconnaissance. Dans ces cas de figure, le SFT est souvent confronté à des questions des associations concernant les dispositions légales ou leur mode de fonctionnement ; une offre de formation répondrait donc à une réelle demande de la part des associations ; La Maison des Associations est ouverte aux associations depuis 2017. À terme, et c'est l'un des objectifs définis depuis le départ dans la mise en place du projet, l'objectif est de créer une dynamique entre les groupements qui l'occupent, ou qui sont susceptibles de l'occuper. Cela passe notamment, par l'organisation de formations dans le bâtiment par des prestataires extérieurs, qui seront autant d'occasions pour les associations de se rencontrer et d'échanger autour de thématiques communes. 		

Organiser le "Printemps des Associations" (A.63)

Description	Mettre en avant le dynamisme et l'investissement du tissu associatif andennais en proposant un événement qui lui sera dédié		
Catégorie	Volet externe -		
Échéance	01/12/2023		
Responsable mandataire	Elisabeth MALISOUX		
Indice de santé	[Barre verte]		
Service	Service des Festivités et du Tourisme, Service des Relations Publiques		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2021	5 000,0
	Ville	2023	5 000,0
Progression	10		
Programmation	<p>Le secteur associatif du territoire est très dynamique, que ce soit au niveau des événements qu'il organise, de l'investissement lors des grandes manifestations organisées par la Ville d'Andenne (Fêtes de Wallonie, Marché de Noël) ou des initiatives proposées par la population. Cependant, les opportunités sont rares de mettre en avant ces groupements et de leur permettre de se rassembler et d'échanger.</p> <p>La réflexion autour de la forme que prendra le printemps des associations est encore à amorcer, plusieurs formules sont envisageables (journée festive, rencontres, animations, ...) mais il s'agirait d'un événement bisannuel, pour permettre à l'initiative de se renouveler à chaque édition.</p>		

Permettre une bonne intégration des nouveaux habitants (OO.21)

Catégorie	Volet externe -							
Indicateur de résultat								
Priorité	1							
Échéance								
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS							
Responsable administratif	Direction des Affaires Générales							
Service gestionnaire	Service des Relations Publiques, Service de la Population et de l'Etat Civil							
Budget propre								
Budget des actions		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	12400	1500	2050	2115	2180	2245	2310
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	12400	1500	2050	2115	2180	2245	2310

Optimiser la réception des nouveaux habitants (A.64)

Description	Vu le succès rencontré par l'organisation de la réception des nouveaux habitants, deux événements de ce type seront envisagés chaque année.		
Catégorie	Volet externe -		
Échéance	01/12/2024		
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS		
Indice de santé	-		
Service	Service des Relations Publiques		
Partenaires	Shop in andenne, Office du tourisme		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2019	1 500,0
	Ville	2020	1 550,0
	Ville	2021	1 600,0
	Ville	2022	1 650,0
	Ville	2023	1 700,0
	Ville	2024	1 750,0
Progression	75		
Programmation	<p>Mise en place depuis plus de 10 ans, la réception des nouveaux habitants rencontre un succès croissant tant en raison du nombre en évolution constante de nouveaux inscrits dans nos registres que par la formule qui a été adaptée et améliorée au fil des éditions. Lors de la dernière édition 150 personnes avaient répondu présentes.</p> <p>Pour une meilleure qualité d'accueil, la formule sera donc dédoublée : une au printemps et une à l'automne.</p>		

Offrir un nouveau passeport découverte d'Andenne (A.65)

Description	Il inclurait des entrées pour les différentes attractions touristiques et culturelles andennaises ainsi qu'une carte réduction pour les commerces participants.		
Catégorie	Volet externe -		
Échéance	01/12/2024		
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS		
Indice de santé	-		
Service	Service des Relations Publiques, Service des Festivités et du Tourisme		
Partenaires	Shop in Andenne, Régie sportive, Centre culturel, Phare, Office du Tourisme		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2020	500,0
	Ville	2021	515,0
	Ville	2022	530,0
	Ville	2023	545,0
	Ville	2024	560,0
Commentaires budget	Ces entrées gratuites sont prises en charge par les institutions partenaires. Il y a juste lieu de prévoir l'impression desdits passeports.		
Progression	0		
Programmation	<p>Depuis plusieurs années, la Ville d'Andenne offre aux nouveaux habitants un Passeport Loisirs sur Andenne avec des entrées gratuites.</p> <p>Ce produit a été suspendu avec la fermeture du Musée de la céramique et en attendant l'offre culturelle du Phare.</p> <p>Cette initiative pourra donc être remise à jour et être accompagnée d'une réflexion pour y intégrer le Passeport "Premier shopping à Andenne"</p> <p>Ce produit est destiné initialement aux nouveaux habitants. Une réflexion sera néanmoins menée pour une affectation pour d'autres types de cadeaux (noces d'or, cadeaux internes, etc).</p>		

Actualiser la signalétique urbaine (00.22)

Catégorie	Volet externe -							
Indicateur de résultat								
Priorité	1							
Échéance								
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS, Vincent SAMPAOLI, Elisabeth MALISOUX							
Responsable administratif	Direction des Affaires Générales							
Service gestionnaire	Développement Territorial - Projets Spécifiques, Direction des Services Techniques, Service des Festivités et du Tourisme, Service des Relations Publiques							
Budget propre								
Budget des actions		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	80000	-	-	-	-	-	80000
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	120000	-	-	-	-	-	120000
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	200000	-	-	-	-	-	200000

Etablir une nouvelle signalétique (A.66)

Description	L'actuelle signalétique directionnelle et informative à destination des piétons dans le centre-ville et les villages de l'entité doit être modernisée et actualisée.		
Catégorie	Volet externe -		
Échéance	01/12/2024		
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI, Claude EERDEKENS, Elisabeth MALISOUX		
Indice de santé	-		
Service	Développement Territorial - Projets Spécifiques, Service des Festivités et du Tourisme, Direction des Services Techniques, Service des Relations Publiques		
Partenaires	promAndenne et Shop in Andenne, Office du Tourisme		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2024	80 000,0
	Wallonie	2024	120 000,0
Commentaires budget	Budget évalué à 200.000€ voire budget de Namur en 2019. Subventionnable à concurrence de 60 voir 80% auprès du CGT (commissariat général au Tourisme)		
Progression	0		
Programmation	<p>La signalétique actuelle date de plus de 10 ans. Il s'agit de panneaux directionnels et d'informations qui sont destinés aux piétons, qu'ils soient citoyens, visiteurs ou touristes. De plusieurs types, ils reprennent tantôt un fléchage directionnel vers des services publics, attractions, bâtiments publics et/ou des panneaux avec un plan de l'entité et la localisation de ces infrastructures.</p> <p>Ce dossier a été mené par la Ville d'Andenne et un groupe de travail composé de la Ville (Services techniques et services communaux tels que les Relations publiques), l'Office du Tourisme et promAndenne, avec un partenariat du BEP et du Port Autonome.</p> <p>Le coût de cette signalétique s'est élevé à l'époque à 146.086 euros, subsidiés à concurrence de 80% par le Commissariat Général au Tourisme, soit 116.896 euros.</p> <p>Cette subvention implique une obligation de maintien des outils par la Ville sur une durée de 15 ans. En 2024, la Ville d'Andenne pourra donc mettre en place une nouvelle signalétique.</p>		

Veiller au bien-être animal (00.23)

Catégorie	Volet externe -							
Indicateur de résultat								
Priorité	1							
Échéance								
Responsable mandataire	Françoise LEONARD							
Responsable administratif	Direction des Affaires Générales							
Service gestionnaire	Echevinat du Commerce et de l'Emploi, Service de l'Environnement							
Budget propre								
Budget des actions		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	30000	5000	5000	5000	5000	5000	5000
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	30000	5000	5000	5000	5000	5000	5000

Porter une attention particulière aux animaux et à leur bien-être (A.67)

Description	Poursuivre les différentes actions entamées dans le cadre d'un appel à projets de la Région afin de répondre aux exigences des décideurs politiques et surtout à celles des citoyens		
Catégorie	Volet externe -		
Échéance	31/12/2024		
Responsable mandataire	Françoise LEONARD		
Indice de santé			
Service	Echevinat du Commerce et de l'Emploi, Service de l'Environnement		
Partenaires	Zone de Police des Arches		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2019	5 000,0
	Ville	2020	5 000,0
	Ville	2021	5 000,0
	Ville	2022	5 000,0
	Ville	2023	5 000,0
	Ville	2024	5 000,0
Commentaires budget	Actuellement, le budget alloué est suffisant, il faudra néanmoins être attentif à le rectifier en fonction de l'évolution des demandes et des besoins.		
Progression	60		
Programmation	Il s'agira de continuer à répondre de façon optimale à toute demande, plainte, réclamation concernant la situation de chaque animal en essayant de trouver une solution adaptée.		

Etre une Ville qui offre un cadre de vie de qualité (OS.5)

Catégorie	Volet externe -							
Budget des sous-éléments		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	16552300	1539000	4529220	3857440	2168160	2208880	2249600
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	2929500	120000	2421500	388000	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	19481800	1659000	6950720	4245440	2168160	2208880	2249600
Program-mation								

Embellir Andenne et ses villages (OO.24)

Catégorie	Volet externe -							
Indicateur de résultat								
Priorité	1							
Échéance								
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI, Claude EERDEKENS, Guy HAVELANGE							
Responsable administratif	Direction des Affaires Générales							
Service gestionnaire	Direction des Services Techniques, Service de l'Environnement, Direction des Services Financiers, Direction des Services Juridiques							
Budget propre								
Budget des actions		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	226800	36000	36720	37440	38160	38880	39600
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	226800	36000	36720	37440	38160	38880	39600

Lutter contre les dépôts sauvages et clandestins (A.68)

Description	Depuis maintenant plusieurs années, la Ville d'Andenne propose une action citoyenne "Andenne ma Ville Propre". Durant plusieurs jours, des bénévoles se mobilisent afin de ramasser les déchets sauvages et clandestins qui jonchent le territoire. Les objectifs sont d'améliorer la propreté dans la commune et d'offrir un cadre de vie plus agréable à tous mais surtout, de sensibiliser un plus grand nombre de personnes à cette problématique. Il est possible d'aller encore plus loin dans cette sensibilisation et d'axer les nouvelles éditions d'"Andenne ma Ville Propre" sur des catégories de déchets problématiques (mégots, canettes, encombrants...) en déclinant, chaque année, des campagnes de sensibilisation spécifiques.
Catégorie	Volet externe -
Échéance	31/12/2024
Responsable mandataire	Guy HAVELANGE, Vincent SAMPAOLI
Indice de santé	[Barre verte]
Service	Service de l'Environnement, Direction des Services Techniques, Direction des Services Financiers, Direction des Services Juridiques, Service de la Transition
Partenaires	BEP
Budget propre	
Progression	25
Programmation	<p>La Ville a reçu une aide financière et logistique pour établir un plan local de propreté (PLP) ainsi qu'une analyse statistique des dépôts de déchets sur le territoire à travers l'application Clic 4 WaPP.</p> <p>A partir de ces constats et en s'intégrant dans les actions du PLP, des campagnes de sensibilisation seront menées afin de réduire les dépôts de déchets sauvages et clandestins sur le territoire andennais. Les actions prévues seront essentiellement de la sensibilisation via des campagnes de communication variées et ciblées ainsi que des animations dans les écoles tout en faisant le lien avec l'action "Andenne ma Ville Propre". Sa nouvelle version permettra également de répondre à la fiche action "tendre vers le zéro déchet".</p> <p><u>Étapes de travail envisagées :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Etablir le PLP (diagnostic + plan d'actions) et 2. Utiliser l'outil Clic 4 WaPP comme système de monitoring (4 campagnes de mesures annuelles sur zones définies) à l'échelle communale et reporting/validation par le SPW à chaque étape 2. Mettre en évidence les types de déchets problématiques (en 2020 - travail sur les mégots de cigarette avec l'aide financière reçue avec l'appel à projet " Ma commune en transition ") ; 3. Préparer les campagnes de sensibilisation et les actions spécifiques de l'année par rapport à la thématique choisie. <p>Outre ce volet préventif, la lutte contre les dépôts clandestins de déchets passe également par la voie répressive. La Ville d'Andenne recouvre le coût des interventions des services communaux lors de l'enlèvement de ces dépôts sauvages chaque fois que leurs auteurs sont identifiés.</p>

Fleurir le centre ville et les villages de manière durable (A.69)

Description	Plusieurs zones et actions de fleurissement sont mises en avant telles que l'ajout de modules à l'entrée des villages ainsi que l'aménagement des lieux les plus fréquentés des villages et du centre ville. Un point d'attention sera accordé aux entrées de Ville et villages. In fine, un des objectifs est d'atteindre et de conserver les 3 fleurs au concours " Wallonie en fleurs ".		
Catégorie	Volet externe -		
Échéance			
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI, Guy HAVELANGE		
Indice de santé	-		
Service	Service de l'Environnement, Direction des Services Techniques		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2019	36 000,0
	Ville	2020	36 720,0
	Ville	2021	37 440,0
	Ville	2022	38 160,0
	Ville	2023	38 880,0
	Ville	2024	39 600,0
Commentaires budget	En 2018, suite à la participation au Concours Wallonie en fleurs, la Ville d'Andenne a reçu un chèque de 750 € pour financer l'achat de plantations. Avec le label « 3 fleurs », c'est un chèque de 1.000 € qui sera offert par la Wallonie.		
Progression	50		
Programmation	<p>Actions envisagées pour l'embellissement d'Andenne et ses villages</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Placement d'un fleurissement à l'entrée de chaque village à la base du panneau où est inscrit le nom de village (si techniquement possible et avec accord de la Région au besoin). 2. Dans les villages, créer des parterres mellifères dans les pelouses existantes. 		
Commentaires	La Ville d'Andenne participe au concours Wallonie en Fleurs depuis sa création en 2017. La Ville a obtenu à deux reprises (2017 et 2018) le classement « 2 fleurs » et en 2019 elle a été récompensée par le label « 3 fleurs ». Les principales améliorations sont liées à la gestion plus durable des espaces verts publics.		

Etablir un règlement taxe sur les immeubles bâtis inoccupés et/ou délabrés (A.70)

Description	Extension de la taxe communale existante sur les immeubles (partiellement ou totalement) inoccupés aux immeubles délabrés
Catégorie	Volet externe -
Échéance	31/12/2024
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS
Indice de santé	[Barre verte]
Service	Direction des Services Financiers, Direction des Services Juridiques, Service Qualité Habitat
Budget propre	
Commentaires budget	Il s'agira d'une nouvelle taxe dont l'estimation des recettes ne peut être déterminée à ce stade.
Progression	0
Programmation	<p>Actuellement la Ville d'Andenne dispose d'un règlement taxe portant sur les immeubles inoccupés. L'objectif outre financier est de veiller à l'amélioration du cadre de vie et des possibilités de logement, ainsi qu'à dissuader le développement des taudis et autres chancres.</p> <p>Il convient cependant de lutter contre l'abandon et l'inoccupation des immeubles en invitant les propriétaires défaillants à exécuter des travaux de remise en état. Le maintien des immeubles inoccupés et/ou délabrés constitue manifestement un frein au développement du logement, du commerce et de l'industrie.</p> <p>Cette taxe vise à promouvoir la politique foncière communale en permettant l'usage adéquat des immeubles, à supprimer l'impact inesthétique sur l'environnement (notamment par rapport à la problématique des façades non entretenues) et à atténuer des situations génératrices d'insécurité et de manque de salubrité.</p>

00 Entretien et valoriser le patrimoine communal (00.25)

Catégorie	Volet externe -							
Indicateur de résultat								
Priorité	1							
Échéance								
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI							
Responsable administratif	Direction des Affaires Générales							
Service gestionnaire	Direction des Services Techniques							
Budget propre								
Budget des actions		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	590000	-	170000	270000	50000	50000	50000
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	280000	-	280000	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	870000	-	450000	270000	50000	50000	50000

Mettre en valeur des bâtiments communaux au travers de l'éclairage (A.71)

Description	Les bâtiments suivants seront mis en valeur via un éclairage approprié : - Hôtel de Ville - Collégiale Sainte-Begge (après sa restauration) - Maison des Associations - Eglise d'Andenelle - Porte Saint-Etienne - Eglise Saint-Etienne
Catégorie	Volet externe -
Échéance	31/12/2024
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI
Indice de santé	
Service	Direction des Services Techniques
Budget propre	
Commentaires budget	Des crédits seront à prévoir pour ces travaux.
Progression	10
Programmation	Il pourra être fait usage dans un premier temps d'une étude réalisée par un bureau spécialisé il y a quelques années.

A Entretien et rénovation des églises (A.72)

Description	Réalisation de travaux d'entretien, rénovation et maintenance dans les églises de l'entité		
Catégorie	Volet externe -		
Échéance	31/12/2024		
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI		
Indice de santé			
Service	Direction des Services Techniques		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2020	120 000,0
	Wallonie	2020	280 000,0
	Ville	2021	220 000,0
	Ville	2020	50 000,0
	Ville	2021	50 000,0
	Ville	2022	50 000,0
	Ville	2023	50 000,0
	Ville	2024	50 000,0
Commentaires budget	Un budget annuel de 50.000 € est prévu pour les travaux de maintenance dans les églises de l'entité, en fonction des besoins. Des travaux de rénovation de toiture sont par ailleurs prévus en 2020 à Bonneville et en 2021 à Ville-en-Warêt.		
Progression	5		
Programmation	<u>Programmation</u> 2020 : rénovation de la toiture, réalisation de travaux de maintenance et mise en peinture de l'intérieur de l'église Saint-Firmin à BONNEVILLE (travaux subsidiés par la Wallonie) (progression : 40%) 2021 : rénovation de la toiture de l'église de Ville-en-Warêt		

Restaurer la Collégiale Sainte-Begge (00.26)

Catégorie	Volet externe -							
Indicateur de résultat								
Priorité	1							
Échéance								
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI, Benjamin COSTANTINI							
Responsable administratif	Direction des Affaires Générales							
Service gestionnaire	Direction des Services Techniques							
Budget propre								
Budget des actions		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	800000	-	800000	-	-	-	-
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	1800000	-	1800000	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	2600000	-	2600000	-	-	-	-

Restaurer la Collégiale Sainte-Begge (A.73)

Description	La restauration comprend des travaux sur l'enveloppe extérieure du bâtiment, à l'intérieur de celui-ci ainsi que des interventions sur le mobilier et les objets d'art. Le projet ne concerne pas le musée.		
Catégorie	Volet externe -		
Échéance	31/12/2022		
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI, Benjamin COSTANTINI		
Indice de santé	Santé		
Service	Direction des Services Techniques, Direction des Services Juridiques		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Wallonie	2020	1 800 000,0
	Ville	2020	800 000,0
Progression	45		
Programmation	<p>Après une première adjudication le 2 avril 2019, le marché public sera remis en adjudication fin 2019 début 2020 en raison d'un dépassement de plus de 30% du devis estimatif. Le début des travaux est reporté au plus tôt au premier semestre de 2021 en fonction du résultat de cette nouvelle mise en concurrence et du délai dans lequel le subside sera accordé.</p> <p>Les travaux comprennent :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. À l'extérieur c'est principalement la façade nord et son parvis qui seront au centre de l'attention, mais l'ensemble de l'enveloppe fera l'objet de restaurations ponctuelles. Remplacement des pierres manquantes ou abîmées, traitement des éclats et fissures, rejointoiement, nettoyage, réparations sur la couverture au plomb, pose de picots anti-volatiles... Les menuiseries, verrières, corniches et descentes d'eau seront retouchées là où cela s'avère nécessaire. 2. À l'intérieur : restauration des maçonneries et éléments structurels en pierre et en briques, remise en état des menuiseries, reprise des enduits et stucs détériorés, remise en peinture intégrale, renouvellement du système électrique avec encastrement des câbles, installation d'une sonorisation, d'une alarme et de caméras... Afin de les protéger durant les opérations, les œuvres d'art de la collégiale seront stockées dans des conteneurs, sur place. 3. Le mobilier et les objets d'art : au terme des travaux décrits plus haut, l'ensemble du mobilier et des objets d'art fixes de la collégiale (confessionnaux, stalles, chaire de vérité...) seront dépoussiérés, nettoyés, traités contre les vers et l'humidité, cirés, etc. Les quatre statues de bois peint du XVIIIe siècle (fortement dégradées) qui étaient logées dans les niches de la façade nord seront traitées pour assurer leur conservation et leur rendre un aspect esthétique acceptable. 		

Organiser des concerts au sein de la Collégiale (A.74)

Description	Pour clôturer les travaux de restauration de la Collégiale Sainte-Begge, un concert de musique classique de prestige y sera organisé. L'événement pourrait être reconduit en cas de succès, voire être organisé en d'autres églises de l'entité.
Catégorie	Volet externe -
Échéance	
Responsable mandataire	Benjamin COSTANTINI, Elisabeth MALISOUX
Indice de santé	
Service	Echevinat de la Culture, Service des Festivités et du Tourisme
Partenaires	Centre culturel d'Andenne
Budget propre	
Commentaires budget	Budget à déterminer
Progression	0

Rénover l'Hôtel de Ville (00.27)

Catégorie	Volet externe -							
Indicateur de résultat								
Priorité	1							
Échéance								
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI, Claude EERDEKENS							
Responsable administratif	Direction des Affaires Générales							
Service gestionnaire	Direction des Services Techniques, Service des Relations Publiques, Service des Festivités et du Tourisme							
Budget propre								
Budget des actions		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	35500	3000	22500	10000	-	-	-
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	7500	-	7500	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	43000	3000	30000	10000	-	-	-

Réaliser une étude pour préserver et mettre en valeur l'Hôtel de Ville (A.75)

Description	L'étude examinera la possibilité d'agrandir la salle des mariages, de rénover la salle des fêtes et de diminuer les consommations énergétiques. La rénovation des sanitaires et de l'annexe sera également envisagée.
Catégorie	Volet externe -
Échéance	
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI
Indice de santé	
Service	Direction des Services Techniques, Direction des Services Juridiques, Direction des Services Financiers, Service de la Transition, Service des Festivités et du Tourisme, Service des Relations Publiques
Budget propre	
Progression	0
Programmation	En 2020, une définition des besoins sera réalisée en vue de la réalisation d'un marché de services (concours).

Equiper une salle du Conseil communal en matériel audio/vidéo et diffusion (A.76)

Description	Le but est de permettre notamment la diffusion du Conseil sur le Net.		
Catégorie	Volet externe -		
Échéance	31/12/2021		
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS		
Indice de santé			
Service	Service des Relations Publiques, Service de la Transition, Direction des Affaires Générales, Direction des Services Techniques		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2021	10 000,0
Progression	0		
Programmation	<p>A l'heure actuelle, les séances du Conseil communal se donnent dans la salle "Arène des Sens" de l'Andenne Arena.</p> <p>Un montage et démontage sont nécessaires pour l'installation à chaque séance de la salle (tables, chaises, etc) et du matériel sonore.</p> <p>Par ailleurs, le Collège communal a exprimé le souhait d'étudier la possibilité de diffuser en direct les séances du Conseil communal. L'enjeu dans ces prises d'images est la qualité sonore entre autres. L'idéal étant de disposer d'infrastructures permanentes.</p> <p>La question pourrait être envisagée par exemple dans le cadre de la réfection de l'Hôtel de Ville.</p>		

Restaurer le vitrail du hall d'entrée (A.77)

Description	Le vitrail Pappa fêtera ses 100 ans en 2021. Afin de lui redonner une cure de jouvence bien nécessaire, une étude sanitaire du vitrail a été commandée. Elle débouchera sur un marché de travaux en 2020 visant la restauration du vitrail.		
Catégorie	Volet externe -		
Échéance			
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI		
Indice de santé			
Service	Direction des Services Techniques		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2019	3 000,0
	Ville	2020	22 500,0
	Wallonie	2019	7 500,0
Commentaires budget	En 2019, une étude sanitaire a été commandée à un prestataire de services pour un montant de 2.450 € Htva soit 2.964,50 € Tvac. En 2020, un marché de travaux sera lancé sur base de l'étude sanitaire, le budget estimé des travaux est de 30.000 € Tvac avec un potentiel subside PPPW (petit patrimoine populaire wallon) de 7.500 €.		
Progression	30		
Programmation	Les plombs entre les verres et certains verres seront à remplacer. L'étude sanitaire détaillera les travaux à réaliser et un estimatif du budget.		

Optimiser le réseau routier local (00.28)

Catégorie	Volet externe -							
Indicateur de résultat								
Priorité	1							
Échéance								
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI							
Responsable administratif	Direction des Affaires Générales							
Service gestionnaire	Direction des Services Techniques							
Budget propre								
Budget des actions		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	14900000	1500000	3500000	3540000	2080000	2120000	2160000
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	842000	120000	334000	388000	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	15742000	1620000	3834000	3928000	2080000	2120000	2160000

Entretien régulièrement les voiries communales (A.78)

Description	Chaque année la DST réalise des entretiens divers et variés sur les voiries communales au travers de marchés de travaux échelonnés.		
Catégorie	Volet externe -		
Échéance	31/12/2024		
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI		
Indice de santé	Santé		
Service	Direction des Services Techniques		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2019	1 500 000,0
	Ville	2020	2 000 000,0
	Ville	2021	2 040 000,0
	Ville	2022	2 080 000,0
	Ville	2023	2 120 000,0
	Ville	2024	2 160 000,0
Progression	50		
Programmation	Les travaux portent sur les voiries, les égouts, les trottoirs, les fossés, ...		

Mettre en oeuvre le Plan d'Investissement Communal (A.79)

Description	Le Plan d'Investissement Communal (PIC) concerne des travaux pour lesquels la Ville reçoit des subsides de la région via le Fond Régional pour les Investissements Communaux (FRIC). Il s'agit donc de travaux lourds de rénovation et/ou d'égouttage.		
Catégorie	Volet externe -		
Échéance	31/12/2024		
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI		
Indice de santé	-		
Service	Direction des Services Techniques		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2020	1 500 000,0
	Wallonie	2019	120 000,0
	Wallonie	2020	334 000,0
	Wallonie	2021	388 000,0
	Ville	2021	1 500 000,0
Progression	30		
Programmation	<p>Liste des projets approuvés par le Conseil communal en date du 25 février 2019, modifiée en séance du 29 avril 2019, et en attente d'approbation par le Région</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rénovation du mur de soutènement rue de Villenval à Maizeret (2019) • Rénovation de la rue Saint-Mort à Coutisse (2020) • Rénovation des rues des Eglantiers et du Tienne à Sclayn (2020) • Rénovation des rues Provost et Pré des Dames à Andenne (2021) • Rénovation de la rue de Perwez à Andenne (2021) 		



Etre une Ville qui soutient les familles et dispense un enseignement de qualité (OS.6)

Catégorie	Volet externe -							
Budget des sous-éléments		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	850400	68200	300500	414500	22000	22400	22800
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	240000	-	-	240000	-	-	-
	Totaux	1090400	68200	300500	654500	22000	22400	22800
Programmation								

Augmenter la capacité d'accueil des jeunes enfants (00.29)

Catégorie	Volet externe -							
Indicateur de résultat								
Priorité	1							
Échéance								
Responsable mandataire	Elisabeth MALISOUX, Sandrine CRUSPIN							
Responsable administratif	Direction des Affaires Générales							
Service gestionnaire	Direction des Services Techniques, Services de la Cohésion sociale, Direction des Services Juridiques, Direction des Services Financiers							
Partenaires	Service de l'accueil extrascolaire							
Budget propre								
Budget des actions		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	91200	-	-	30000	20000	20400	20800
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	91200	-	-	30000	20000	20400	20800

Faire circuler un Bébébus dans les différentes entités de la commune en collaboration avec la Province de Namur (A.80)

Description	<p>Le Bébébus est une halte-garderie itinérante dont l'objectif est notamment de permettre aux familles précarisées d'avoir accès à un milieu d'accueil occasionnel pour leur enfant et ce, même si les parents ne travaillent pas. Il s'agit concrètement d'une camionnette chargée de matériel de puériculture et d'animation qui emmène chaque jour une équipe de puéricultrices vers un endroit différent, une salle communale autorisée par l'ONE, où les enfants pourront être accueillis.</p> <p>Le Bébébus permet d'une part, aux parents de disposer de temps pour eux, pour effectuer des démarches administratives, chercher un emploi, participer à une formation ou simplement pour souffler un peu et d'autre part, aux enfants de rencontrer de nouveaux copains de jeux, de participer à des activités adaptées à leur âge, de préparer une entrée à l'école, de jouer et de s'amuser en apprenant à vivre en milieu collectif.</p>																	
Catégorie	Volet externe -																	
Échéance	31/12/2024																	
Responsable mandataire	Elisabeth MALISOUX																	
Indice de santé	<p>Il s'agit de trouver les budgets nécessaires à la mise en place de ce projet, d'éventuellement trouver des subventions, de déterminer les lieux qui pourraient accueillir les enfants, de les équiper pour qu'ils répondent aux exigences de l'ONE. Des collaborations devront également être mises en place avec les organismes de formation (notamment l'EIC) pour établir un planning qui répondent aux demandes de la population.</p>																	
Service	Service de l'Accueil Extrascolaire, Direction des Services Juridiques, Direction des Services Techniques, Direction des Services Financiers, Services de la Cohésion sociale, Ecole Industrielle et Commerciale																	
Partenaires	GABS (Groupe Animation de la Basse-Sambre) - Province de Namur - ONE - Région Wallonne - Communauté Française - Éventuels autres organismes de formation actifs sur Andenne																	
Budget propre	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Type de budget</th> <th>Année</th> <th>Montant</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Ville</td> <td>2021</td> <td>30 000,0</td> </tr> <tr> <td>Ville</td> <td>2022</td> <td>20 000,0</td> </tr> <tr> <td>Ville</td> <td>2023</td> <td>20 400,0</td> </tr> <tr> <td>Ville</td> <td>2024</td> <td>20 800,0</td> </tr> </tbody> </table>	Type de budget	Année	Montant	Ville	2021	30 000,0	Ville	2022	20 000,0	Ville	2023	20 400,0	Ville	2024	20 800,0		
Type de budget	Année	Montant																
Ville	2021	30 000,0																
Ville	2022	20 000,0																
Ville	2023	20 400,0																
Ville	2024	20 800,0																
Commentaires budget	<p>Un budget initial de 30 000 euros est nécessaire pour la mise en place du projet. Ensuite il faut compter 5.000 euros par an, par jour de présence du Bébébus sur le territoire de la commune. Tenant compte d'une présence de 4 jours/semaine (le mercredi étant prévu pour les formations et réunions d'équipe du personnel), le coût annuel peut être estimé à 20 000 euros, auquel il convient d'ajouter, pour mener le projet à bien, 15 points APE.</p>																	
Progression	10																	
Programmation	<p>Différents contacts ont déjà été établis avec le GABS qui a présenté le fonctionnement de ce projet.</p> <p>Si des activités de soutien à la parentalité sont proposées par le Bébébus, des synergies pourraient se créer avec les "bébés rencontres" existants sur Andenne et menés en partenariat avec l'asbl ACSA et l'ONE.</p>																	

S'adapter au nouveau cadre légal de la réforme du secteur de la petite enfance (A.81)

Description	Il s'agira de s'adapter à ce nouveau cadre légal de manière à au minimum maintenir le nombre de places existantes et à l'augmenter si possible.
Catégorie	Volet externe -
Échéance	31/12/2024
Responsable mandataire	Elisabeth MALISOUX
Indice de santé	
Service	Service de l'Accueil Extrascolaire, Direction des Services Juridiques, Direction des Services Techniques, Direction des Services Financiers
Partenaires	ONE - IMAJE - FWB - Les Arsouilles
Budget propre	
Progression	0
Programmation	<p>Le secteur de la petite enfance est en pleine réforme, mais celle-ci n'en est encore qu'à ses début au niveau de la mise en place des changements. Cette réforme en Fédération Wallonie-Bruxelles vise à renforcer l'accessibilité et la qualité de l'accueil.</p> <p>Le régime d'autorisation et de subvention des crèches, des services d'accueil d'enfants et des (co)accueillant(e)s d'enfants indépendant(e)s est modifié. Les structures d'accueil vont devenir des crèches et être subsidiées en tant que telles ; il n'y aura plus de MCAE, de crèches parentales, de préguardiennats, etc. La possibilité d'augmenter le nombre de places autorisé dans toutes les structures sera prochainement évaluée par l'ONE.</p> <p>Les normes d'encadrement et qualifications nécessaires pour les différentes fonctions vont également être élargies ou modifiées.</p>

Rénover et/ou agrandir les écoles communales (00.30)

Catégorie	Volet externe -							
Indicateur de résultat								
Priorité	1							
Échéance								
Responsable mandataire	Benjamin COSTANTINI, Vincent SAMPAOLI							
Responsable administratif	Direction des Affaires Générales							
Service gestionnaire	Direction des Services Techniques, Service de l'Enseignement, Direction des Services Juridiques, Service de l'Aménagement du Territoire, Direction des Services Financiers							
Budget propre								
Budget des actions		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	751200	68200	300000	383000	-	-	-
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	240000	-	-	240000	-	-	-
	Totaux	991200	68200	300000	623000	-	-	-

Construire une école unique et moderne à Seilles, plus centrale (A.82)

Description	Une étude sera menée au niveau des écoles de Seilles pour examiner la faisabilité d'un nouveau complexe scolaire pour l'enseignement maternel et primaire. Un emplacement plus central sur le territoire de Seilles devra être retenu pour réaliser cette nouvelle école communale résolument moderne.
Catégorie	Volet externe -
Échéance	31/12/2024
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI, Benjamin COSTANTINI
Indice de santé	La Ville ne dispose d'aucun terrain pour ce projet.
Service	Direction des Services Techniques, Direction des Services Juridiques, Direction des Services Financiers, Service de l'Enseignement
Budget propre	
Commentaires budget	Budget à déterminer
Progression	0
Programmation	La première étape est de rechercher un espace pour ce projet.

Agrandir l'école primaire de Namêche (A.83)

Description	Cette action concerne l'extension de l'école primaire de Namêche et la construction de classes supplémentaires pour les élèves de primaire. Il s'agit de la concrétisation de la phase 2 d'un marché initial confié en 2007 à un bureau d'architectes de Liège.		
Catégorie	Volet externe -		
Échéance	31/12/2024		
Responsable mandataire	Benjamin COSTANTINI, Vincent SAMPAOLI		
Indice de santé	[Barre verte]		
Service	Direction des Services Techniques, Direction des Services Juridiques, Direction des Services Financiers, Service de l'Aménagement du Territoire, Service de l'Enseignement		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2019	44 000,0
	Ville	2021	383 000,0
	Fédération Wallonie-Bruxelles	2021	240 000,0
Commentaires budget	<p>Les honoraires sont estimés à 43.691,23 €</p> <p>Le montant des travaux est estimé à 382.749,68 € TVAC.</p> <p>Sur base de cette estimation, le montant de la promesse de subvention s'élève à 240.691,55 € TVAC.</p> <p>L'année sur laquelle sera portée cette dépense dépendra de l'évolution du dossier.</p>		
Progression	5		

Améliorer l'efficacité énergétique du bâtiment des maternelles à l'école de Namêche (A.84)

Description	Il s'agit de modifier l'aspect extérieur de l'école maternelle de Namêche et de renforcer l'isolation des différentes parois du bâtiment.		
Catégorie	Volet externe -		
Échéance	31/12/2024		
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI, Benjamin COSTANTINI		
Indice de santé			
Service	Direction des Services Techniques, Service de l'Aménagement du Territoire, Service de l'Enseignement, Direction des Services Juridiques		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2019	24 200,0
	Ville	2020	300 000,0
Commentaires budget	<p>Le montant des honoraires pour la rénovation du bâtiment est estimé à 24.200,00 €</p> <p>Le montant des travaux est estimé à 300.000,00 €</p> <p>Une subvention pourra éventuellement être sollicitée pour les travaux (le montant n'est pas déterminable à ce stade).</p> <p>L'année sur laquelle sera portée cette dépense dépendra de l'évolution du dossier.</p>		
Progression	0		

Former les élèves aux enjeux de la transition (00.31)

Catégorie	Volet externe -							
Indicateur de résultat								
Priorité	1							
Échéance								
Responsable mandataire	Benjamin COSTANTINI, Vincent SAMPAOLI, Guy HAVELANGE							
Responsable administratif	Direction des Affaires Générales							
Service gestionnaire	Service de l'Environnement, Service de la Transition, Service de l'Enseignement							
Partenaires	Ecoles							
Budget propre								
Budget des actions		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	8000	-	500	1500	2000	2000	2000
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	8000	-	500	1500	2000	2000	2000

Intégrer l'utilisation du numérique dans les apprentissages (A.85)

Description	L'objectif est de renforcer l'utilisation effective du numérique dans les classes, de manière à ce que l'utilisation de celui-ci s'impose de manière naturelle aux élèves pour réaliser leurs apprentissages. L'utilisation du numérique donne aussi l'opportunité de proposer de nouvelles approches pédagogiques.
Catégorie	Volet externe -
Échéance	30/06/2024
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI, Benjamin COSTANTINI
Indice de santé	[Barre verte]
Service	Echevinat de la Culture, Service de l'Enseignement, Service de la Transition
Partenaires	Ecoles
Budget propre	
Progression	0
Programmation	L'action comprend au minimum : <ul style="list-style-type: none"> • l'équipement des écoles en supports informatiques tels que tablettes, tableaux blancs interactifs, imprimantes 3D, robots Lego... • la formation des enseignants; • la mise en réseau, l'échange et la valorisation des bonnes pratiques.
Commentaires	Certaines écoles ont déjà entamé le processus dans le cadre de l'appel à projet "École Numérique".

Renforcer les projets d'éducation au développement durable et au numérique dans les écoles (A.86)

Description	Il s'agit de soutenir les équipes pédagogiques dans leurs démarches pour sensibiliser les élèves aux enjeux du développement durable et aux possibilités et limites du numérique. Cette démarche peut également englober les parents et/ou le personnel de service.
Catégorie	Volet externe -
Échéance	30/06/2024
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI, Benjamin COSTANTINI
Indice de santé	[Barre verte pleine]
Service	Service de la Transition, Service de l'Environnement, Echevinat de la Culture, Service de l'Enseignement
Budget propre	
Commentaires budget	A ce stade, il est difficile d'établir un budget.
Progression	0
Programmation	<p>Parmi les actions possibles:</p> <ul style="list-style-type: none"> Veille concernant les différents appels à projet sur la thématique et information vers les écoles; Mise en place de partenariats communaux; Accompagnement de projets d'école; Mise en réseau et valorisation des bonnes pratiques.
Commentaires	<p>Les sollicitations de partenaires extérieurs vis-à-vis des écoles sont nombreuses et les réalisations sont fonction des choix des enseignants.</p> <p>L'action ne fait sens que si elle est liée à l'intégration du numérique (A.85) ou du développement durable (A.87) dans les pratiques quotidiennes. L'objectif est d'amener plus de cohérence et de faciliter le travail de l'équipe pédagogique</p>

Encourager les pratiques quotidiennes durables dans les écoles (A.87)

Description	Mener des actions afin de réduire le gaspillage alimentaire, la production de déchets, d'orienter les pratiques de consommations vers de la consommation durable (repas, collations, fancy fairs, achat de matériel ...), d'avoir une utilisation rationnelle de l'énergie.		
Catégorie	Volet externe -		
Échéance	01/06/2024		
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI, Benjamin COSTANTINI		
Indice de santé			
Service	Service de la Transition, Service de l'Environnement, Echevinat de la Culture, Direction des Services Techniques, Service de l'Enseignement		
Partenaires	Green deal Cantines durables BEP Ecoles zéro watts Collectif des écoles en développement durable		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2020	500,0
	Ville	2021	1 500,0
	Ville	2022	2 000,0
	Ville	2023	2 000,0
	Ville	2024	2 000,0
Commentaires budget	Au départ, il semble que seuls des frais d'animation ou de supports matériels pour de la sensibilisation seront à couvrir. Il est possible que des achats ou des investissements soient par la suite nécessaires mais il est trop tôt pour le budgétiser.		
Progression	0		
Programmation	Il est important d'avoir une cohérence entre les actions de sensibilisation (A.86) et les pratiques quotidiennes dans l'école. Agir sur les pratiques quotidiennes relève à la fois d'un aspect pédagogique interne à l'école (changement des habitudes) et d'un aspect structurel ou organisationnel impliquant aussi les gestionnaires ou services communaux.		

Créer un nouvel espace de formation (enseignement de promotion sociale) (00.32)

Catégorie	Volet externe -
Indicateur de résultat	
Priorité	1
Échéance	
Responsable mandataire	Benjamin COSTANTINI
Responsable administratif	Direction des Affaires Générales
Service gestionnaire	Direction des Services Techniques, Service de l'Aménagement du Territoire, Ecole Industrielle et Commerciale, Direction des Services Financiers
Budget propre	

Déménager l'Ecole Industrielle et Commerciale vers un lieu plus adapté (A.88)

Description	Les locaux actuels ne sont pas adaptés pour répondre parfaitement aux besoins de l'école et de ses élèves.
Catégorie	Volet externe -
Échéance	
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI, Benjamin COSTANTINI
Indice de santé	Compte tenu de la nouvelle DPR, il n'est pas impossible que les écoles industrielles et commerciales soient amenées à fusionner dans les prochaines années.
Service	Direction des Services Techniques, Ecole Industrielle et Commerciale, Direction des Services Juridiques, Direction des Services Financiers
Budget propre	
Commentaires budget	Le financement de la nouvelle école sera partiellement couvert par la vente des installations actuelles. Un concours sera organisé pour ce projet (marché de services à budgétiser).
Progression	10
Programmation	L'EIC accueille chaque année entre 300 et 400 étudiants et entre 30 et 45 professeurs. S'ils ne fréquentent jamais tous l'établissement en même temps, il n'est pas rare qu'environ 150 personnes fréquentent l'établissement en même temps, ce qui nécessite d'occuper 8 à 10 locaux en journée comme en soirée. On peut raisonnablement estimer la surface occupée à l'heure actuelle à 700 - 750 m ² . Le nombre de locaux est a priori suffisant ; c'est leur dimensionnement et leur agencement qui ne conviennent pas. Le nouveau bâtiment devra être fonctionnel (au sens technologique du terme (électricité, Internet, téléphonie, etc.) pour rester à la pointe des nouvelles technologies mais aussi en termes d'entretien (facile, sans grand frais, et n'exposant pas les lieux à trop grande détérioration) et économe (économie d'énergie maximale, sans diminuer le confort, l'esthétique et le niveau technologique des locaux).
Commentaires	La promotion Cobelba-Koekelberg a renoncé à la phase 5 de la revitalisation du centre-ville pour permettre à la Ville de développer son projet d'EIC dans la rue Robert Mordant, dans un immeuble sur 3 niveaux.

Etre une Ville en transition (OS.7)

Catégorie	Volet externe -							
Budget des sous-éléments		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	3457134	167000	821240	724320	726516	583768	434290
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	221167	17500	160150	11845	9532	12223	9917
	AIEG	450000	-	450000	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	4128301	184500	1431390	736165	736048	595991	444207
Programmation								

Soutenir l'agriculture durable sur la commune (00.33)

Catégorie	Volet externe -							
Indicateur de résultat								
Priorité	1							
Échéance								
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI, Françoise LEONARD							
Responsable administratif	Direction des Affaires Générales							
Service gestionnaire	Service de l'Environnement, Direction des Services Juridiques, Service de la Transition							
Partenaires	GAL							
Budget propre								
Budget des actions		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	11600	-	2100	2210	2320	2430	2540
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	11600	-	2100	2210	2320	2430	2540

Accompagner les agriculteurs prêts à s'engager pour une agriculture durable (A.89)

Description	Il s'agit de valoriser les agriculteurs porteurs de pratiques favorables à l'environnement, d'accompagner ceux qui souhaitent améliorer leurs pratiques et de renouer le dialogue avec les habitants.		
Catégorie	Volet externe -		
Échéance	01/06/2024		
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI, Françoise LEONARD		
Indice de santé	contexte favorable		
Service	Service de la Transition, Service de l'Environnement		
Partenaires	GAL Meuse@Campagnes, FRW, Centres de conseils sur les pratiques culturales. Possibilité d'un appui par le Collectif "référentiel phyto" si sélection via leur appel à projet		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2020	1 600,0
	Ville	2021	1 700,0
	Ville	2022	1 800,0
	Ville	2023	1 900,0
	Ville	2024	2 000,0
Commentaires budget	Un budget est nécessaire pour des frais tels que l'accompagnement par un organisme externe ainsi que pour des frais liés à l'organisation d'événements, de réunions et la réalisation d'outils de communication		
Progression	0		
Programmation	<p>Il s'agit de:</p> <ul style="list-style-type: none"> • fédérer un groupe porteur (agriculteurs intéressés) • identifier leurs besoins, leurs contraintes et initier le dialogue avec les habitants proches de leurs parcelles • définir des actions volontaires • mettre à leur disposition des personnes ressources pour les accompagner • communiquer auprès du grand public sur les pratiques agricoles en général et spécifiquement sur les efforts entrepris par les agriculteurs. 		
Commentaires	De nombreuses tensions existent entre agriculteurs et habitants non issus du milieu agricole. Les deux parties sont pourtant en demande de plus de dialogue et d'une meilleure compréhension mutuelle. Une série d'agriculteurs sont par ailleurs prêts à faire évoluer leurs pratiques pour revaloriser l'image de l'agriculteur et répondre aux enjeux actuels. Les organismes qui accompagnent les agriculteurs ont également inscrit ce point dans leurs priorités.		

Encadrer juridiquement des pratiques agricoles vers plus de durabilité (A.90)

Description	Il s'agit d'identifier et de mettre en place les leviers juridiques autorisés lors de certains actes (convention d'occupation à titre précaire, baux à fermes ou autres) afin de favoriser des pratiques agricoles durables et/ou d'envisager l'insertion de clauses environnementales dans ces actes.		
Catégorie	Volet externe -		
Échéance	01/06/2024		
Responsable mandataire	Françoise LEONARD, Vincent SAMPAOLI		
Indice de santé	-		
Service	Direction des Services Juridiques, Service de la Transition, Service de l'Environnement		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2020	500,0
	Ville	2021	510,0
	Ville	2022	520,0
	Ville	2023	530,0
	Ville	2024	540,0
Progression	0		
Programmation	<p>1. Formaliser et préciser le cadastre des terrains communaux à usage agricole</p> <ul style="list-style-type: none"> - Répertorier les types de conventions/baux des biens cédés en location : mode écrit/oral, date de début, nature du contrat (convention précaire, commodat, concession, bail classique, bail de longue durée, bail de 27 ans, bail de carrière, convention de louage classique, autre arrangement ...), date de fin si existant, période du bail lorsqu'il s'agit d'un bail à ferme (1ère période de 9 ans, seconde période, période indéterminée...). - Identifier les bénéficiaires des conventions/baux et les occupants actuels réels des parcelles : les différences s'expliquent (échange de parcelle, sous-location, cession privilégiée ...) - Suivre les évolutions pour éviter certaines situations et anticiper des libérations de terrains à confier à des preneurs légitimes (e.g des locations à des agriculteurs ayant dépassé l'âge légal de la pension qui laissent présager un accès précaire à la terre par un plus jeune agriculteur (moindre sécurité dans la détention/l'usage et montant du loyer plus élevé) alors que la terre pourrait lui être cédée directement). <p>2. Recenser le cadre légal et les actions qu'il permet selon le type de convention/baux</p> <p>3. Sélectionner parmi les actions possibles celles qui sont souhaitables et souhaitées</p> <p>4. Les mettre en oeuvre</p> <p>5. En assurer le suivi</p>		

Favoriser la production alimentaire collective (OO.34)

Catégorie	Volet externe -							
Indicateur de résultat								
Priorité	1							
Échéance								
Responsable mandataire	Guy HAVELANGE, Vincent SAMPAOLI							
Responsable administratif	Direction des Affaires Générales							
Service gestionnaire	Service de l'Environnement, Direction des Services Techniques, Service de la Transition, Développement Territorial - Projets Spécifiques							
Partenaires	GAL							
Budget propre								
Budget des actions		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	43600	7000	8040	7080	7120	7160	7200
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	1000	-	1000	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	44600	7000	9040	7080	7120	7160	7200

Développer des potagers partagés (A.91)

Description	L'objectif de cette action est de promouvoir l'autonomie alimentaire des citoyens en proposant des projets participatifs qui devraient permettre de former aux bonnes pratiques de jardinage.		
Catégorie	Volet externe -		
Échéance	31/12/2024		
Responsable mandataire	Guy HAVELANGE, Vincent SAMPAOLI		
Indice de santé	Santé		
Service	Service de l'Environnement, Direction des Services Techniques		
Partenaires	GAL - agence jardinière locale jusque 2021		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2019	2 000,0
	Ville	2020	2 040,0
	Ville	2021	2 080,0
	Ville	2022	2 120,0
	Ville	2023	2 160,0
	Ville	2024	2 200,0
Commentaires budget	Le financement des bacs et des premières plantations est prélevé sur le budget annuel du service de l'Environnement. Chaque année, il est prévu un budget de 2.000 € pour concrétiser ce type de projet.		
Progression	20		
Programmation	<p>Les projets envisagés :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Mettre en place dans chacun des villages de l'entité un potager urbain partagé à raison d'un projet par an. Le prochain aménagement aura lieu dans le parc de Sclayn et est intégré dans un projet global d'aménagement co-financé par la Wallonie (projet "C'est ma ruralité") ; 2. Soutenir et accompagner le développement du projet de Forêt-jardin. 3. Développer un potager didactique (terrain actuellement envisagé à proximité de l'école de Namêche) qui permettra de former les jeunes ainsi que les moins jeunes au jardinage dans un endroit dédié à l'apprentissage (panneaux didactiques, formations ...) et proposant différentes pratiques de culture (pleines terres, bacs, paillages ...). 		
Commentaires	<p>En 2018, le projet pilote de potager urbain partagé du Parc Melin a été mené de concert par le service de l'Environnement et la Direction des Services Techniques. Outre le potager urbain géré par des bénévoles (légumes en libre accès sur le modèle des « incroyables comestibles » déjà fort connus en Europe), des arbres fruitiers, des haies de petits fruitiers ont été plantés ainsi qu'un pré fleuri agrémenté d'un hôtel à insectes. Ce projet a connu un réel engouement et 6 jardiniers bénévoles assurent l'entretien des 10 bacs potagers installés.</p> <p>Ce projet pilote a par ailleurs inspiré une association locale ("Les Voisins et amis du Parc Dieudonné ") qui a introduit une demande à la Ville pour reproduire le même type d'aménagement dans le parc Dieudonné ainsi qu'un groupe d'habitants de Vezin pour une parcelle communale dans leur quartier. En 2019, deux nouveaux potagers partagés ont ainsi vu le jour.</p>		

Soutenir les projets tels que la Forêt-jardin (A.92)

Description	L'objectif de cette action est de soutenir les initiatives collectives qui ont pour ambition l'autonomie alimentaire des citoyens.		
Catégorie	Volet externe -		
Échéance	31/12/2020		
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI, Guy HAVELANGE		
Indice de santé	[Barre verte]		
Service	Service de l'Environnement, Service de la Transition, Direction des Services Techniques		
Partenaires	GAL - agence jardinière locale jusque 2021		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Wallonie	2020	1 000,0
	Ville	2020	1 000,0
Commentaires budget	Le projet de Forêt-jardin est aidé financièrement grâce à l'obtention d'un subside de la Wallonie (projet "Ma Commune en transition") pour un montant de 1.000 € qui sera équivalent pour la Commune soit 2.000 €. Aux termes de ce projet, l'intérêt de poursuivre sur fonds propre sera évalué.		
Progression	20		
Programmation	<p>En parallèle aux développements des potagers partagés et avec le soutien de l'Agence Jardinière Locale (GAL), un collectif de citoyens d'Andenne, Fernelmont et Wasseiges a obtenu l'accès à une parcelle communale à proximité du complexe sportif de Seilles et à côté du parc du Château de Seilles. L'objectif de ce groupe est de cultiver de manière durable grâce à un projet pilote de Forêt Jardin. En cas de succès, celui-ci pourra être reproduit à d'autres endroits. Une initiative équivalente a été initiée par le GAL sur le site de Peu d'Eau.</p> <p>Le collectif de citoyens qui s'est créé autour du projet de Forêt-jardin avance, avec le GAL, sur développement et la mise en oeuvre. La Ville, à travers les Services concernés, reste un appui logistique et financier grâce aux subsides notamment. La Conseillère en Environnement et le responsable du service des Espaces verts assistent régulièrement aux réunions de ce groupe.</p>		

Développer la viticulture sur la commune (A.93)

Description	Promouvoir le vin andennais et les cépages locaux sous toutes leurs formes et favoriser l'émergence d'une activité viticole sur le territoire de la commune et des environs par la création d'une coopérative.		
Catégorie	Volet externe -		
Échéance	31/12/2024		
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS		
Indice de santé			
Service	Développement Territorial - Projets Spécifiques		
Partenaires	ASBL VignAndenne, BEP, ULg-Gembloux, GAL Meuse@Campagnes		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2019	5 000,0
	Ville	2020	5 000,0
	Ville	2021	5 000,0
	Ville	2022	5 000,0
	Ville	2023	5 000,0
	Ville	2024	5 000,0
Commentaires budget	<p>En 2019, un subvention de 5.000 € à été octroyée à l'ASBL VignAndenne afin de lui permettre de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • réaliser des analyses de sol sur le terrain mis à disposition par la société Carmeuse ; • régler les frais liés à la création d'une société coopérative pour l'exploitation d'un vignoble sur ce terrain. <p>Les années suivantes, un crédit annuel de 5.000 € sera prévu au budget communal pour soutenir l'activité viticole sur le territoire de la commune et le développement de la coopérative</p>		
Progression	20		
Programmation	<p>Des documents parlent déjà de l'existence de vignes à Andenne en 1538. Aujourd'hui, l'entité compte plusieurs vignobles de type artisanal comme le Clos du Neuf Moulin ou la Corneille Aveugle à Seilles. Récemment, face à l'engouement de ce secteur, de nouveaux vignobles ont également fait leur apparition.</p> <p>Créée sous l'impulsion des autorités communales, l'ASBL VignAndenne fédère une trentaine de membres autour du développement de la viticulture sur le territoire andennais. Concrètement, l'objectif de ce projet est double :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Créer une coopérative pour la mutualisation des investissements et des charges liées à la production du vin : un lieu privé a été identifié à Thon pour créer un "chai partagé" selon des modalités à définir et un plan d'affaires a été établi en collaboration avec le BEP dans le cadre de l'appel à projet "Halls Relais Agricoles". 2. Créer une seconde coopérative pour l'exploitation d'un vignoble sur un terrain mis à disposition par la société CARMEUSE : un terrain a été identifié par la société, sur lequel des analyses de sous-sol doivent être réalisées en collaboration avec l'ULg-Gembloux. En fonction des résultats, une convention de mise à disposition devra être établie et la coopérative devra être créée. 		

Améliorer la biodiversité sur la commune (00.35)

Catégorie	Volet externe -, Volet interne -							
Indicateur de résultat								
Priorité	1							
Échéance								
Responsable mandataire	Guy HAVELANGE, Vincent SAMPAOLI							
Responsable administratif	Direction des Affaires Générales							
Service gestionnaire	Service de l'Environnement, Direction des Services Techniques, Service de l'Aménagement du Territoire, Service des Relations Publiques, Service de la Transition							
Budget propre								
Budget des actions		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	10000	10000	-	-	-	-	-
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	22500	17500	-	2500	-	2500	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	32500	27500	-	2500	-	2500	-

Mettre en place un PCDN (Plan Local de Développement de la Nature) (A.94)

Description	Le PCDN est un outil visant à préserver et améliorer la biodiversité de la commune sur base d'une étude du réseau écologique et en faisant appel à la participation citoyenne. En effet, il est indispensable d'impliquer les acteurs locaux dans la démarche afin d'établir un plan d'actions « nature » selon les caractéristiques (environnementales, sociales, économiques, etc.) du milieu. Ce plan d'actions aboutira inexorablement à la concrétisation des projets avec l'ensemble des acteurs concernés et la sensibilisation continue de la population.
Catégorie	Volet externe -
Échéance	31/12/2024
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI, Guy HAVELANGE
Indice de santé	-
Service	Service de l'Environnement
Partenaires	Fondation rurale de Wallonie (FRW)
Budget propre	
Commentaires budget	Une aide financière pourrait être apportée dans le cadre de l'accompagnement PCDR en fonction des actions retenues suite à la concertation citoyenne. Il n'est actuellement pas possible de budgétiser cette action.
Progression	0
Programmation	Étapes pour la mise en place d'un PCDN /!\ Attention, la procédure est en cours de modification ! <ol style="list-style-type: none"> 1. Réception de l'appel à projet lancé par le Ministre mandaté et constitution du dossier de candidature selon les modalités définies. 2. Information de la population sur la volonté de créer un PCDN et lancement d'un appel aux candidatures. 3. Désignation par le Collège du bureau d'étude qui sera en charge de l'inventaire du réseau écologique. 4. Analyse des résultats de l'étude du réseau écologique. 5. Formation des groupes de travail et rédaction des fiches projets. 6. Formation d'un Comité de gestion et définition des séances de réunion. 7. Élaboration des fiches projets par les groupes de travail. 8. Présentation et critique des fiches projets par les groupes de travail lors d'une réunion plénière. 9. Rédaction de l'avant-projet PCDN (finalisation des fiches projets). 10. Consultation publique de l'avant-projet PCDN. 11. Approbation du PCDN par le Conseil Communal. 12. Validation du PCDN par la FRW. 13. Signature de la charte PCDN. 14. Concrétisation du PCDN : demande de subsides à la FRW, mise en place des actions (2 ans pour la réalisation de fiche subventionnée) et sensibilisation continue de la population.

Respecter les engagements du Label "Communes Maya" (A.95)

Description	En 2011, la Ville d'Andenne signait la charte « Plan Maya ». Etre une commune Maya, c'est à la fois soutenir l'activité apicole sur le territoire, maintenir et/ou restaurer un réseau d'espaces propices à la vie des insectes pollinisateurs mais aussi sensibiliser les citoyens à la problématique des insectes butineurs. Les communes Maya ont un socle commun de dispositions à mettre en place lorsqu'elles adhèrent au Plan Maya. Suivant la charte d'engagement, pour être reconnue comme une commune "Maya", la commune doit accomplir plusieurs engagements dont certains sont couverts par des subsides.		
Catégorie	Volet interne -, Volet externe -		
Échéance	31/12/2024		
Responsable mandataire	Guy HAVELANGE, Vincent SAMPAOLI		
Indice de santé	[Barre verte pleine]		
Service	Service de l'Environnement, Direction des Services Techniques		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Wallonie	2019	2 500,0
	Wallonie	2021	2 500,0
	Wallonie	2023	2 500,0
Commentaires budget	Les subsides sont accordés pour des périodes de 2 ans sans certitude en ce qui concerne la somme. Dans l'éventualité où les subventions ne seraient pas octroyées, les actions seront financées sur fonds propres.		
Progression	50		
Programmation	<p>En tant que commune Maya, la Ville d'Andenne doit accomplir plusieurs engagements dont certains sont obligatoires, par exemple : réaliser pendant 3 ans un ou plusieurs projets de plantations de végétaux mellifères, rédiger un article par semestre sur les thèmes identiques aux actions de sensibilisation, adopter un plan de désherbage, poursuivre la convention "bords de routes - fauchage tardif existante ...</p> <p>Il existe d'autres engagements, facultatifs : établir et mettre en œuvre un plan de gestion différenciée des espaces verts ou encore établir un inventaire des cimetières communaux et y appliquer la gestion différenciée.</p> <p>Projets concrets envisagés :</p> <p>En plus des actions obligatoires récurrentes, voici quelques projets envisagés dans les années à venir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'aménagement d'un rucher didactique dans le parc Dieudonné (2019-2020) • L'aménagement d'une toiture végétalisée pour le centre culturel (subsidé - 2019-2020) • L'aménagement du parc de Sclayn : pré fleuri et hôtel à insectes (2019-2020) • Le développement d'un immense hôtel à insectes dans les jardins du château de Seilles (2020-2021) en parallèle du projet Forêt-Jardin • Le placement d'hôtels à insectes pour les abeilles solitaires dans les cimetières, les potagers partagés, les parcs publics... (2019-2024) • ... 		

Renforcer la biodiversité dans les espaces publics (A.96)

Description	En dehors du fleurissement annuel du centre-ville principalement au moyen de fleurs annuelles, il est prévu de réaliser des aménagements dans des espaces verts publics au moyen de végétaux vivaces, majoritairement mellifères en tenant compte d'un besoin en eau réduit des espèces et si possible avec un paillage minéral « maison » afin de diminuer les coûts. De plus, les achats locaux seront également privilégiés lorsque l'offre le permet.		
Catégorie	Volet interne -		
Échéance	31/12/2024		
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI, Guy HAVELANGE		
Indice de santé			
Service	Service de l'Environnement, Direction des Services Techniques		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2019	10 000,0
	Wallonie	2019	15 000,0
Commentaires budget	Financement via les budgets annuels du Services des espaces verts et recherche de subsides via le Service de l'Environnement notamment.		
Progression	30		
Programmation	<p>Actions envisagées pour le renforcement de la biodiversité dans les espaces publics :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Dans chaque nouvel aménagement ou modification d'un espace vert public y compris les parcs, des aménagements propices à la biodiversité seront proposés (ex : hôtels à insectes associés à des vivaces mellifères, création de points d'eau (mares, étangs, bassins), nichoirs et abris à hérissons...); 2. Plantation de miscanthus afin de disposer directement de ce paillage organique (coût moindre et gain de temps) pour les plantations communales. Des partenariats avec le BEP (lieu) et une entreprise locale du secteur (récolte et broyage) devront être envisagés dans ce projet qui a aussi la vocation de proposer de nouvelles zones refuges aux animaux et insectes ; 3. Sensibilisation des citoyens aux aménagements mis en place (ex : panneau informatif, article de presse, site Internet...); 4. Continuer à verduriser les cimetières et leurs accès sur toute l'entité en vue d'obtenir un label « cimetière nature » pour chacun d'entre eux. <p>Projets concrets envisagés dans les années à venir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aménagement du parc de Sclayn (2019-2020), • Aménagement du Parc de la rue de la Justice à Seilles. • Aménagement et labellisation du cimetière de la Triche (2019-2020) 		

Stimuler les actions favorables à la biodiversité auprès des habitants, des commerces et des entreprises (A.97)

Description	Dans le cadre des actions " Biodiversité Chez Moi ", le Service de l'Environnement a pour objectif de promouvoir les aménagements d'espaces propices à l'accueil et aux développements de la biodiversité sur le territoire andennais. L'idée sera de décliner, chaque année, une thématique, de sensibiliser et d'accompagner les habitants ainsi que les entreprises à la mise en place d'actions spécifiques via un accompagnement (atelier participatif, formations, etc.)
Catégorie	Volet externe -
Échéance	31/12/2024
Responsable mandataire	Guy HAVELANGE
Indice de santé	100%
Service	Service de l'Environnement, Service des Relations Publiques
Partenaires	PromAndenne
Budget propre	
Progression	15
Programmation	Le projet " Biodiversité Chez Moi " a été mis en place en 2018 avec une édition dédiée à la sensibilisation et au recensement des actions que les habitants pouvaient mettre en oeuvre sans un accompagnement. L'idée pour les prochaines éditions est de proposer un accompagnement pour une action spécifique qui émanerait éventuellement des constats observés lors de la mise en place du PCDN.
Commentaires	<p>Plan de travail</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Proposer un thème annuellement (en 2020, il s'agira des hôtels à insectes) ; 2. Lancer la thématique en début d'année via un article dans le bulletin communal et sur les réseaux sociaux et via un encart spécifique dans la newsletter de PromAndenne à destination des entreprises ; 3. Proposer, via un partenaire extérieur, une formation suivie d'un atelier participatif ; 4. Proposer aux habitants/entreprises de procéder à la mise en place de l'action et proposer un incitant ; 5. Référencer les initiatives et les mettre en valeur (publication, site internet, matinée de clôture...) <p>Les thématiques qui pourraient être proposées seraient : la création de mare et le sauvetage des batraciens lors des migrations, l'accueil des hirondelles et autres oiseaux, le choix de mes plantations et de mes fleurs annuelles, etc. Les choix seront notamment guidés via les partenaires disponibles et l'actualité régionale.</p>

Renforcer l'efficacité énergétique (00.36)

Catégorie	Volet interne -, Volet externe -							
Indicateur de résultat								
Priorité	1							
Échéance								
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI							
Responsable administratif	Direction des Affaires Générales							
Service gestionnaire	Direction des Services Techniques, Service de la Transition, Service des Relations Publiques, Direction des Services Juridiques							
Partenaires	BEP, GAL, AIEG							
Budget propre								
Budget des actions		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	2325280	150000	524000	525760	525760	375760	224000
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	2325280	150000	524000	525760	525760	375760	224000

Conclure un contrat de performance énergétique sur plusieurs bâtiments (A.98)

Description	<p>Cette action est menée en collaboration avec le BEP dans le cadre de la campagne POLLEC 2.</p> <p>Le contrat de performance énergétique consiste en un partenariat entre un maître d'ouvrage (les communes) et une société qui offre la possibilité de financer des travaux d'économies d'énergie moyennant une rémunération sur les économies d'énergie réalisées. La durée du contrat sera vraisemblablement de 4 ans.</p> <p>Le BEP va coordonner cette action et va réaliser le marché public pour les différentes communes impliquées.</p> <p>En séance du 1er mars 2019, le Collège a décidé qu'il serait intéressant de réaliser l'opération sur les bâtiments suivants : l'Hôtel de Ville, l'école de Sclayn et l'école de Vezin Fonteyne.</p>
Catégorie	Volet interne -
Échéance	31/12/2023
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI
Indice de santé	100%
Service	Direction des Services Techniques, Direction des Services Juridiques
Partenaires	BEP
Budget propre	
Commentaires budget	<p>Le BEP centralisera les données.</p> <p>Pendant la durée du contrat (vraisemblablement de 4 ans), la société sera rémunérée par la Ville sur base des économies d'énergie réalisées.</p>
Progression	20

Acquérir une plateforme de coordination du plan d'action énergie durable et climat (A.99)

Description	Cette action est menée dans le cadre de la campagne POLLEC 2. Cet outil permettra de suivre et gérer la mise en oeuvre du plan d'action, de rapporter directement à la Convention des Maires avec un calcul automatique des indicateurs et de voir les actions menées dans les autres communes.		
Catégorie	Volet interne -		
Échéance	01/09/2023		
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI		
Indice de santé	La plateforme doit s'articuler aux autres outils et plateformes numériques qui vont être développés pour la Ville.		
Service	Direction des Services Techniques, Service de la Transition		
Partenaires	BEP		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2021	1 760,0
	Ville	2022	1 760,0
	Ville	2023	1 760,0
Commentaires budget	L'investissement pour l'acquisition cette plateforme (qui devrait être accessible dans le courant de l'année 2019) sera pris en charge à 100% par le BEP pendant deux ans. Ensuite, le montant de la plateforme sera pris en charge à 50% par le BEP pour la 3ème et 4ème année. Pour la ville, le coût devrait être de l'ordre de 1760 € /an.		
Progression	0		
Commentaires	<p>Pour rappel, le Conseil communal, en séance du 26 mai 2015, a décidé à l'unanimité de prendre l'engagement de signer « la Convention des Maires » au plus tard en 2016 à travers le soutien fourni par le Bureau Economique de la Province.</p> <p>La Ville d'Andenne s'est donc engagée au côté de plusieurs autres communes (La Bruyère, Eghezée, Fernelmont, Gesves, Assesse, Profondeville, Floreffe, Jemeppe-sur-Sambre) à diminuer collectivement les émissions de CO2 de minimum 40% d'ici 2030 sur l'ensemble du territoire.</p> <p>La signature de la Convention des Maires a eu lieu le 13 décembre 2016.</p> <p>Le plan d'action, validé par le Conseil communal lors de sa séance du 26 juin 2017, reprend une série d'actions et mesures dans le but d'atteindre l'objectif de réduction des émissions de CO2 fixé par la Convention des Maires.</p>		

Réaliser des travaux d'économie d'énergie (A.100)

Description	Sur base de la mise à jour du cadastre énergétique et de l'état des lieux des bâtiments, des travaux d'amélioration énergétique seront réalisés, à savoir la rénovation des installations de chauffage dans les bâtiments suivants : école et crèche de Petit-Warêt, salle des fêtes de Seilles, écoles de Vezin-Fonteyne et de Vezin-Centre.		
Catégorie	Volet interne -		
Échéance	31/12/2024		
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI		
Indice de santé	[Barre verte]		
Service	Direction des Services Techniques		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2020	24 000,0
	Ville	2021	24 000,0
	Ville	2022	24 000,0
	Ville	2023	24 000,0
	Ville	2024	24 000,0
Commentaires budget	<p>Estimations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - école de Petit-Warêt : 45.000 € - crèche de Petit-Warêt : 15.000 € - salle des fêtes de Seilles : 30.000 € - école de Vezin-Fonteyne : 15.000 € - école de Vezin-Centre : 15.000 € <p>Sur base de ces estimations, le budget indiqué dans le tableau ci-dessus correspond au montant moyen qu'il faudra prévoir chaque année pour réaliser l'ensemble de ces travaux entre 2020 et 2024.</p> <p>Pour les différentes années, le montant sera déterminé en fonction des travaux planifiés et du budget disponible.</p>		
Progression	5		

Installer un télérelevé automatique des compteurs avec plateforme de gestion (A.101)

Description	Cette action concerne l'acquisition de capteurs permettant un suivi à distance des consommations énergétiques d'un bâtiment. Cette action concerne également le suivi et la gestion des consommations à partir d'une plateforme de gestion. Une analyse préalable sera menée afin de déterminer les bâtiments à équiper d'un tel dispositif.
Catégorie	Volet interne -
Échéance	31/12/2024
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI
Indice de santé	0
Service	Direction des Services Techniques, Service de la Transition
Partenaires	BEP
Budget propre	
Commentaires budget	Le budget dépendra du nombre de bâtiments à équiper d'un système de télérelevé. Le coût pour l'achat de capteurs est estimé à une moyenne de 6.000 € par bâtiment. Le BEP va organiser une centrale d'achat pour les capteurs et la plateforme
Progression	0

Sensibiliser les habitants à l'importance de la rénovation énergétique (A.102)

Description	Un dossier de candidature va prochainement être réalisé pour l'appel à projet pilote Life - Be Reel. Il s'agit d'un appel à projet Européen qui se ferait en collaboration avec le Service Public de Wallonie. Ce projet a pour objectif de renforcer la rénovation énergétique du parc résidentiel belge. L'action pilote serait de donner l'opportunité aux communes wallonnes de s'intégrer dans cette dynamique en soutenant leur concitoyens dans leur projet de rénovation. Chaque commune aura pour mission l'accompagnement des citoyens à l'utilisation de 3 nouveaux outils développés par le SPW (le quickscan, la feuille de route et le passeport du bâtiment). L'objectif de l'action étant d'avoir des retours directs des utilisateurs finaux afin d'améliorer ces outils et de faciliter leur déploiement en Wallonie.
Catégorie	Volet externe -
Échéance	01/06/2024
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI, Guy HAVELANGE
Indice de santé	Seules 10 communes seront sélectionnées sur l'ensemble de la Wallonie; la réalisation de cette action dépendra d'une éventuelle sélection. Des actions de sensibilisation pourront être réalisées en dehors de cet appel à projet.
Service	Direction des Services Techniques, Service des Relations Publiques, Service de la Transition, Service de l'Environnement
Partenaires	GAL Meuse@Campagnes
Budget propre	
Commentaires budget	Les communes sélectionnées bénéficieront d'un financement de 104.500 € répartis de la manière suivante : - 45.000 € pour engager ou mettre à disposition du personnel ayant pour mission la promotion et le suivi de l'action, ainsi que la diffusion des résultats; - 19.500 € pour couvrir les montants relatifs à la réalisation de 30 "feuilles de route" par des auditeurs agréés; - 40.000 € pour couvrir les montants relatifs à l'accompagnement des travaux (aide à la sélection d'entreprises certifiées, coordination du chantier) par un auditeur ainsi que le monitoring des consommations, l'achat et le placement des capteurs, l'analyse des données avant et après travaux afin de quantifier les économies d'énergie générées par les travaux.
Progression	0

Optimiser le charroi communal (A.103)

Description	Lors de remplacements de véhicules, une attention particulière sera portée sur les technologies permettant de réduire autant que possible l'impact sur l'environnement. Des mesures seront par ailleurs mises en place pour voir s'il est possible de rationaliser le charroi actuel ou ses déplacements.		
Catégorie	Volet interne -		
Échéance	31/12/2024		
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI		
Indice de santé			
Service	Direction des Services Techniques, Service de la Transition		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2020	200 000,0
	Ville	2021	200 000,0
	Ville	2022	200 000,0
	Ville	2023	200 000,0
	Ville	2024	200 000,0
Commentaires budget	Pour les différentes années, le montant sera déterminé en fonction des besoins et du budget disponible.		
Progression	50		
Programmation	<p>La Direction des services techniques dispose d'un inventaire des véhicules communaux. Chaque année, une partie de ceux-ci est renouvelée dans le but d'être plus performant :</p> <ul style="list-style-type: none"> éviter un nombre excessif de pannes des véhicules adaptés à de nouvelles tâches (par exemple le désherbage mécanique) des véhicules moins énergivores vers Euro6 Euro5 moins d'entretien <p>Le choix du remplacement des véhicules se fait en fonction de</p> <ul style="list-style-type: none"> l'adaptation à de nouvelles tâches et si possible viser le multitâches (le dernier tracteur acheté peut faire du désherbage mécanique, faucher les accotements ou participer au déneigement) l'état du véhicule tant mécanique que l'état général (sur base évidemment du contrôle technique) la fonction et dans la fonction sont pris en compte l'âge, l'état, la consommation, la production de gaz à effet de serre. <p>Actuellement et vu le faible nombre de véhicules et l'expérience il est facile sur base des inventaires de choisir les véhicules à remplacer. Aucun logiciel particulier n'est nécessaire.</p>		

Perfectionner l'éclairage public (A.104)

Description	L'éclairage public sera amélioré dans le cadre du remplacement de toutes les lampes actuelles par des LED pour réduire la consommation énergétique. Une réflexion sera entamée en ce qui concerne l'installation d'éclairages intelligents.		
Catégorie	Volet externe -		
Échéance	31/12/2023		
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI		
Indice de santé	Santé		
Service	Direction des Services Techniques		
Partenaires	A.I.E.G.		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2019	150 000,0
	Ville	2020	300 000,0
	Ville	2021	300 000,0
	Ville	2022	300 000,0
	Ville	2023	150 000,0
Commentaires budget	Le total de l'investissement à charge de la commune est 1.200.000,00 €, sur une durée d'environ 5 ans. Le total de l'investissement à charge de l'A.I.E.G. est de 400.000 €.		
Progression	30		
Programmation	<p>L'A.I.E.G. a proposé en 2018 un plan de remplacement de l'ensemble de l'éclairage communal.</p> <p>Ce programme ambitieux, approuvé par le Conseil communal, permettra une modernisation profonde de l'éclairage public andennais reposant sur le recours aux technologies les plus efficaces dont la généralisation de l'éclairage LED. Ce projet permet en outre d'anticiper le retrait du commerce des lampes de technologies plus anciennes et évitera à la commune de consentir des investissements de relamping sur des luminaires vétustes dont la durée de vie à moyen terme n'est plus assurée.</p> <p>Sur le long terme, ce projet ouvre la porte à des solutions pérennes basées sur les nouvelles technologies qui permettront une gestion plus efficace du parc d'éclairage, et ce à travers l'adjonction aux luminaires installés, de modules de télégestion qui permettront un suivi quasi en temps réel du bon fonctionnement, mais aussi de la consommation énergétique du point lumineux. Les remplacements porteront prioritairement sur les armatures équipées de lampes à vapeur de sodium basse pression appelées à disparaître dans un avenir relativement proche. Seront ensuite concernées les lampes à vapeur de sodium haute pression, beaucoup plus énergivores.</p> <p>La première phase du plan de remplacement qui devra englober environ 4.800 points a débuté en avril 2019. La programmation est la suivante : 600 remplacements en 2019, 1.200 en 2020, 2021 et 2022 et 600 en 2023. Les économies d'énergie seront de l'ordre de 40% de la consommation actuelle, soit +/- 720.000 kWh et 140.000 €.</p> <p>Le retour sur investissement pour la commune est estimé à 9-10 ans.</p>		

Développer les énergies renouvelables (00.37)

Catégorie	Volet interne -							
Indicateur de résultat								
Priorité	1							
Échéance								
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI							
Responsable administratif	Direction des Affaires Générales							
Service gestionnaire	Service de l'Environnement, Service de l'Aménagement du Territoire, Service de la Transition, Direction des Services Techniques							
Partenaires	AIEG							
Budget propre								
Budget des actions		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	100000	-	20000	20000	20000	20000	20000
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	AIEG	450000	-	450000	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	550000	-	470000	20000	20000	20000	20000

Installer des panneaux photovoltaïques sur les toits des bâtiments communaux (A.105)

Description	<p>Sur base de la configuration et de l'orientation des toitures, les bâtiments les plus intéressants à équiper d'une installation photovoltaïque sont la crèche d'Andenelle, la Maison de la convivialité de Seilles, les écoles de Bonneville, Coutisse, Landenne, Namêche et Vezin-Centre.</p> <p>Pour les autres bâtiments, une analyse plus précise devra être menée afin de voir l'intérêt de placer (ou non) une installation photovoltaïque.</p>		
Catégorie	Volet interne -		
Échéance	31/12/2024		
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI		
Indice de santé	[Barre verte]		
Service	Direction des Services Techniques		
Partenaires	AIEG		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2020	20 000,0
	Ville	2021	20 000,0
	Ville	2022	20 000,0
	Ville	2023	20 000,0
	Ville	2024	20 000,0
Commentaires budget	<p>Montants estimés des installations photovoltaïques:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Crèche d'Andenelle : 15.000 € - Ecole de Bonneville : 2.700 € - Ecole de Coutisse : 15.000 € - Ecole de Landenne : 25.500 € - Ecole de Namêche : 24.450 € - Maison de la convivialité de Seilles : 7.500 € - Ecole de Vezin Centre : 9.900 € <p>Sur base de ces estimations, le budget indiqué dans le tableau ci-dessus correspond au montant moyen qu'il faudra prévoir chaque année pour réaliser l'ensemble de ces travaux entre 2020 et 2024.</p> <p>Pour les différentes années, le montant sera déterminé en fonction des travaux planifiés et du budget disponible.</p>		
Progression	5		

Recourir davantage à des énergies non-fossiles dans les nouveaux bâtiments publics (A.106)

Description	Lors de la construction de nouveaux bâtiments, mais également lors de travaux de rénovation, une réflexion est menée pour utiliser des énergies non-fossiles. Cette action se fait également en collaboration avec le GAL Meuse@campagnes à travers son projet relatif à la transition énergétique. Actuellement, il y a un projet de mise en place d'une chaudière biomasse au home de Coutisse.
Catégorie	Volet interne -
Échéance	
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI
Indice de santé	10
Service	Direction des Services Techniques, Service de l'Environnement, Service de l'Aménagement du Territoire
Partenaires	GAL, CPAS
Budget propre	
Commentaires budget	Il n'est pas possible de déterminer de budget pour cette action.
Progression	10

Installer un champ photovoltaïque à Seilles (A.107)

Description	Au printemps 2020, l'AIEG installera 1300 panneaux photovoltaïques sur un terrain prêté par la Ville d'Andenne, rue du Bois d'Axhelet à Seilles. L'installation, d'une surface de 2000 m ² , devrait produire annuellement entre 400.000 et 420.000 kWh, ce qui devrait permettre de couvrir la consommation des équipements de l'AIEG.		
Catégorie	Volet externe -		
Échéance			
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI		
Indice de santé	-		
Service	Direction des Services Techniques, Service de l'Aménagement du Territoire		
Partenaires	Il s'agit d'un projet mené par l'AIEG		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	AIEG	2020	450 000,0
Commentaires budget	L'investissement, estimé entre 400.000 et 450.000 €, sera entièrement pris en charge par l'AIEG.		
Progression	25		
Programmation	Grâce à la production d'électricité via ce champ photovoltaïque, l'AIEG réduira ses propres factures de l'électricité sur le réseau et pourra à terme diminuer ses tarifs. Ce projet sera donc également bénéfique pour les clients de l'AIEG.		

Optimiser la mobilité tout en diminuant son empreinte carbone (OO.38)

Catégorie	Volet externe -							
Indicateur de résultat								
Priorité	1							
Échéance								
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI							
Responsable administratif	Direction des Affaires Générales							
Service gestionnaire	Développement Territorial - Projets Spécifiques, Direction des Services Techniques, Service de la Transition, Direction des Ressources Humaines							
Budget propre								
Budget des actions		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	135000	-	105000	5000	5000	10000	10000
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	150000	-	150000	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	285000	-	255000	5000	5000	10000	10000

Etablir un plan communal de mobilité (A.108)

Description	Mener une réflexion approfondie sur la mobilité future en parallèle aux projets de développement urbain et territorial, mais aussi dans le cadre de l'opération de développement rural. Il s'agit de pouvoir disposer d'une vision globale et se doter d'une ligne de conduite pour les aménagements futurs. Le plan communal de mobilité est un document d'orientation et de planification en matière d'accessibilité, de stationnement, de sécurité routière, de qualité du cadre de vie, et de dynamique économique et commerciale.		
Catégorie	Volet externe -		
Échéance	01/10/2024		
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI		
Indice de santé	[Barre verte]		
Service	Développement Territorial - Projets Spécifiques, Direction des Services Techniques, Service de la Transition, Direction des Services Juridiques, Service des Festivités et du Tourisme, Service de l'Aménagement du Territoire		
Partenaires	La DGO1 Routes et Bâtiments, la DGO2 Mobilité, la CCATM, la CLDR, l'Office du Tourisme, l'asbl PromAndenne, la FRW, la Zone de Police, le GRACQ, l'asbl Tous à pied, le BEP, l'Institut VIAS, la SNCB, l'OTW/TEC.		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2020	100 000,0
	Wallonie	2020	150 000,0
Commentaires budget	Le Gouvernement wallon, lequel a fait de la réduction des émissions des gaz à effet de serre (55% d'ici 2030) un objectif fondamental, sera sollicité en vue d'obtenir une subvention dans le cadre de l'élaboration du plan communal de mobilité. S'il s'avère qu'aucun subside ne peut être octroyé dans un délai raisonnable, la réalisation du plan communal de mobilité sera financée par la Ville d'Andenne sur fonds propres en 2020 en ce sens qu'il s'agit d'une priorité.		
Progression	10		
Programmation	<ul style="list-style-type: none"> Le 20 avril 2009, le Collège communal s'est déclaré intéressé par la réalisation d'un plan communal de mobilité éligible à un subside régional de 75%. Un groupe de travail s'est réuni de septembre à novembre 2009 afin d'établir un prédiagnostic. Mais le dossier n'a jamais été présenté. Vu les enjeux actuels, la volonté est de relancer la procédure. D'ici la fin de l'année 2019, il s'agira de former un comité de technique à l'échelon communal et d'actualiser le prédiagnostic en vue de le transmettre à l'administration et au ministre wallon. L'année 2020 sera consacrée à la procédure de marché public, avec le soutien de la Région wallonne. En 2021, le bureau d'étude qui aura été désigné pourra procéder à l'élaboration de l'étude de mobilité qui comprend 3 phases : état des lieux et diagnostic, définition des objectifs et plan de mobilité. La durée de cette mission n'est pas encore connue. 		

Favoriser la mobilité douce (A.109)

Description	Encourager l'utilisation des modes de déplacement doux comme le vélo, la marche, les transports en commun ou le covoiturage, par l'étude et la réalisation d'aménagements ou la mise en place de dispositifs spécifiques, avec une attention particulière aux sites résidentiels décentralisés et à la sécurité des usagers actifs.		
Catégorie	Volet externe -		
Échéance	01/10/2024		
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI		
Indice de santé	[Barre verte]		
Service	Développement Territorial - Projets Spécifiques, Direction des Services Techniques, Service de l'Aménagement du Territoire, Service des Festivités et du Tourisme, Service de la Transition		
Partenaires	L'Office du Tourisme, la Zone de Police, la CLDR, la CCATM, le GRACQ, l'asbl Tous à pied.		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2020	5 000,0
	Ville	2021	5 000,0
	Ville	2022	5 000,0
	Ville	2023	10 000,0
	Ville	2024	10 000,0
Progression	10		
Programmation	<p>En parallèle au plan communal de mobilité dont l'élaboration devrait débuter en 2021, et en accord avec les objectifs wallons définis en matière de mobilité (diminution des émissions de gaz à effet de serre et augmentation de la part modale des modes de déplacement doux), il s'agira d'explorer et de proposer à court et moyen terme des solutions de mobilité douce.</p> <p>Dès 2020, l'opportunité de mettre en place des services de transport collectif ou partagé (voiture, vélo, trottinette) sera étudiée et éventuellement concrétisée. Les sociétés de type Cambio seront consultées.</p> <p>Ces mesures seront évaluées en regard notamment du plan d'actions développé par le Gouvernement wallon en faveur de la mobilité partagée.</p> <p>Enfin, l'opportunité de mettre en place un dispositif participatif inspiré de l'application BetterStreet sera étudiée. Celui-ci permettrait aux usagers de faire remonter l'information de façon géolocalisée, de signaler des problèmes ou de faire des suggestions liées entre autres aux aménagements de mobilité douce.</p>		

Encourager la participation et la mobilisation citoyenne (00.39)

Catégorie	Volet externe -							
Indicateur de résultat								
Priorité	1							
Échéance								
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS, Vincent SAMPAOLI							
Responsable administratif	Direction des Affaires Générales							
Service gestionnaire	Service de la Transition, Service des Relations Publiques, Direction des Affaires Générales							
Budget propre								
Budget des actions		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	300000	-	60000	60000	60000	60000	60000
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	300000	-	60000	60000	60000	60000	60000

Organiser annuellement un appel à projets citoyens (A.110)

Description	Il s'agit de soutenir des initiatives citoyennes en faveur de la transition écologique et du développement durable via un appel à projet annuel. L'objectif est également de permettre aux entreprises et aux citoyens d'avoir un rôle actif dans le soutien des projets et de créer, de ce fait, un écosystème en faveur de la transition écologique sur Andenne.		
Catégorie	Volet externe -		
Échéance	01/06/24		
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI, Claude EERDEKENS		
Indice de santé			
Service	Service de la Transition		
Partenaires	GAL Meuse@Campagnes, CLDR, Be Planet		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2020	55 000,0
	Ville	2021	55 000,0
	Ville	2022	55 000,0
	Ville	2023	55 000,0
	Ville	2024	55 000,0
Progression	0		
Programmation	2019: définition des modalités 2020: lancement du premier appel pour une mise en oeuvre dans l'année en cours 2021-2024: reconduction de l'appel (adapté en fonction de l'évaluation de la première année)		

Fédérer les acteurs de la transition (A.111)

Description	Le Collège a souhaité inscrire la transition écologique et numérique dans ses priorités politiques. En complément de l'ensemble des actions qui vont être initiées par la Ville, il s'agit de se tourner vers les acteurs privés (habitants, entreprises, associations, ...) qui portent ces mêmes préoccupations et d'établir avec eux des collaborations fructueuses et fédératrices.		
Catégorie	Volet externe -		
Échéance	01/06/2024		
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI		
Indice de santé	[Barre verte]		
Service	Service de la Transition		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2020	5 000,0
	Ville	2021	5 000,0
	Ville	2022	5 000,0
	Ville	2023	5 000,0
	Ville	2024	5 000,0
Commentaires budget	Le budget est destiné à des frais de communication et d'organisation d'événements.		
Progression	0		
Programmation	Entre autres: <ul style="list-style-type: none"> Organisation d'événements dont un Salon de la transition Diffusion d'informations Consultation des acteurs Intégration à des groupes de travail, à des projets Soutien en fonction des demandes 		

Tendre vers le zéro déchet (00.40)

Catégorie	Volet externe -, Volet interne -							
Indicateur de résultat								
Priorité	1							
Échéance								
Responsable mandataire	Guy HAVELANGE, Vincent SAMPAOLI, Elisabeth MALISOUX, Claude EERDEKENS							
Responsable administratif	Direction des Affaires Générales							
Service gestionnaire	Service de l'Environnement, Direction des Services Techniques, Service de la Transition, Service des Festivités et du Tourisme, Service des Relations Publiques							
Partenaires	GAL, promAndenne							
Budget propre								
Budget des actions		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	78074	-	15000	15300	15606	15918	16250
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	78074	-	15000	15300	15606	15918	16250

Diminuer la production de déchets lors des festivités d'ampleur organisées par la Ville (A.112)

Description	Veiller à diminuer la consommation de contenants à usage unique dans les manifestations organisées par la Ville en commençant par les Fêtes de Wallonie. Profiter de ces événements grands publics pour sensibiliser de manière ludique les citoyens à la problématique de réduction des déchets.		
Catégorie	Volet interne -		
Échéance	31/12/2024		
Responsable mandataire	Elisabeth MALISOUX		
Indice de santé			
Service	Service des Festivités et du Tourisme, Service de la Transition, Service de l'Environnement, Service des Relations Publiques		
Partenaires	Bep		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2020	15 000,0
	Ville	2021	15 300,0
	Ville	2022	15 606,0
	Ville	2023	15 918,0
	Ville	2024	16 250,0
Commentaires budget	<p>L'intervention d'une société extérieure pour la location, la gestion et le nettoyage de gobelets réutilisables est à budgétiser. Un montant de 10.000€ est inscrit et devra être réévalué en fonction des chiffres des associations reçus après l'édition 2019.</p> <p>De même, dans l'optique de créer un espace sur les fêtes de Wallonie dédié à la transition écologique, un budget pour des animations ludiques et de sensibilisation est à prévoir. 5.000€ sont prévus ici.</p> <p>D'autres budgets seront certainement à prévoir à l'avenir si de nouvelles actions en ce sens voient le jour.</p>		
Progression	0		
Programmation	<p>Les événements d'ampleur organisés par la ville produisent de nombreux déchets. Notamment ceux où les contenants en verre sont interdits, tels les Fêtes de Wallonie.</p> <p>Une réflexion sera d'abord menée dans le cadre des Fêtes de Wallonie en vue de voir ce qui est applicable aux autres manifestations organisées par le service des Festivités et du Tourisme de la Ville d'Andenne.</p> <p>Les premières actions envisagées sont l'utilisation de gobelets réutilisables sur tout le site et la mise en place d'actions de sensibilisation du grand public sur la réduction des déchets.</p>		

Mettre en place une plateforme de suivi de sa production de déchets (A.113)

Description	Cette plateforme recueillerait ses informations auprès du BEP (poubelles à puce) et proposerait des conseils personnalisés pour faire baisser sa production de déchets.
Catégorie	Volet externe -
Échéance	01/01/2022
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI, Guy HAVELANGE
Indice de santé	L'initiative appartient au BEP
Service	Service de l'Environnement, Service de la Transition
Budget propre	
Commentaires budget	Le projet est à l'étude au niveau du BEP; il n'existe actuellement aucune certitude sur sa faisabilité ou son coût.
Progression	0

Sensibiliser à la réduction des déchets, promouvoir le réemploi et la réparation (A.114)

Description	Le meilleur déchet est celui qui n'existe pas! En appliquant cette règle, il est possible de réduire nos déchets ou de leur donner une seconde vie. L'objectif est donc de sensibiliser les citoyens à repenser leur mode de consommation, les commerçants et les responsables d'entreprises à revoir leurs conditionnements, le choix de leurs matières premières... Il faut donc d'abord faire de la prévention (quantitative et qualitative) afin d'éviter la production des déchets mais aussi promouvoir les bons gestes de gestion pour assurer une meilleure fin de vie aux déchets tout de même produits (réparation, compostage, tri et recyclage, ...).
Catégorie	Volet externe -
Échéance	
Responsable mandataire	Guy HAVELANGE
Indice de santé	5
Service	Service de l'Environnement, Service de la Transition, Service des Relations Publiques
Partenaires	PromAndenne - Repair café - BEP - FabLab - Ravik Boutik
Budget propre	
Progression	0
Programmation	<p>Dans le cadre des actions PROPREciTE du Service de l'Environnement et avec l'aide du Service des Relations Publiques, il est possible d'aider les citoyens à mettre en place un série d'actions qui vont permettre d'éviter la production de déchets ou encore d'améliorer la durée de vie de certains produits afin de tendre vers le zéro déchet.</p> <p>Voici quelques actions existantes et à continuer de promouvoir : les achats en vrac ou en contenant consignés (sensibiliser les acheteurs et augmenter l'offre) , le repair-café, les magasins de seconde-main (dont la Ravik Boutik), les donneries et autres trocs de rentrée, la Ressourcerie Namuroise, les ateliers de formation (cuisiner les épiluchures, réaliser des conserves, produits d'entretien "zéro déchet", atelier de couture "zéro déchet"...).</p> <p>La sensibilisation à ces nouveaux modes de consommations pourra également être réalisée dans le cadre de l'action " Andenne ma Ville Propre ", puisque les participants à ces actions se verront, à l'avenir, récompenser différemment que par les traditionnels " objets cadeaux ". Il est notamment prévu d'offrir aux adultes participants des activités en lien avec la réduction des déchets (spectacle, formation, atelier...). De plus, les enfants des écoles participantes pourront aussi bénéficier d'une animation en classe sur la prévention des déchets, des challenges "Collation zéro déchet" seront également lancer dans les établissements scolaires.</p> <p>Les projets qui seront proposés pour répondre à cet objectif opérationnel doivent encore être réfléchis et une concertation avec les différents acteurs présents sur le terrain semble indispensable pour mettre en place des actions utiles et durables.</p> <p>Néanmoins, quelques idées d'actions permettant de diminuer la production de déchets valorisables peuvent être listées telles que la possibilité de promouvoir le "STOP PUB", la consommation de l'eau du robinet ou encore, de proposer des composteurs de jardin ou d'appartement avec formation voire des composts collectifs.</p>

Ouvrir un nouveau service communal dédié à la Transition (OO.41)

Catégorie	Volet interne -							
Indicateur de résultat								
Priorité	1							
Échéance	31/12/2024							
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI							
Responsable administratif	Direction des Affaires Générales							
Service gestionnaire	Service de la Transition							
Budget propre								
Budget des actions		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	453580	-	87100	88970	90710	92500	94300
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	47667	-	9150	9345	9532	9723	9917
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	501247	-	96250	98315	100242	102223	104217

Créer un service de la Transition (A.115)

Description	Considérant que nombre d'initiatives de type transitionnel existent déjà à ANDENNE, qu'elles soient publiques ou associatives (FabLab, eService, Andenne DataBase, participation citoyenne avec le PCDR, Ravik Boutik, Jardins partagés de la Régie des Quartiers, etc.), le Collège a considéré opportun de mettre sur pied un service communal de la Transition qui sera chargé de l'ensemble de la coordination de ses initiatives et plus encore des projets et actions en mettre en place dans le droit fil de la DPC et du présent PST. Deux agents de niveau A y sont affectés, l'un à temps plein, l'autre à mi-temps.		
Catégorie	Volet interne -		
Échéance	31/12/2024		
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI		
Indice de santé	Bon		
Service	Direction des Affaires Générales		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2020	87 100,0
	Wallonie	2020	9 150,0
	Ville	2021	88 970,0
	Wallonie	2021	9 345,0
	Ville	2022	90 710,0
	Wallonie	2022	9 532,0
	Ville	2023	92 500,0
	Wallonie	2023	9 723,0
	Ville	2024	94 300,0
	Wallonie	2024	9 917,0
Commentaires budget	Les montants expriment la masse salariale brute des deux agents, soit 1,5 ETP. Les points APE alloués sont repris sous forme de subsides de la Région wallonne.		
Progression	50		

Etre une Administration communale innovante et efficiente (OS.8)

Catégorie	Volet interne -							
Budget des sous-éléments		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	1894370	250750	285360	286740	335220	340810	395490
	Fédéral	678900	-	130200	133500	136100	138800	140300
	Wallonie	126300	42100	42100	42100	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	2699570	292850	457660	462340	471320	479610	535790
Programmation								

Optimiser l'accueil et la communication avec le citoyen (00.42)

Catégorie	Volet interne -, Volet externe -							
Indicateur de résultat								
Priorité	1							
Échéance								
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS							
Responsable administratif	Direction des Affaires Générales							
Service gestionnaire	Service des Relations Publiques, Direction des Services Techniques, Direction des Ressources Humaines							
Budget propre								
Budget des actions		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	62800	1500	14600	10800	11000	12900	12000
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	62800	1500	14600	10800	11000	12900	12000

Améliorer la signalisation des différents services communaux (A.116)

Description	Il s'agira de créer de nouvelles enseignes devant la Maison du Citoyen et ses différents services (Urbanisme, DST, Population, Relations publiques, Festivités et Tourisme)		
Catégorie	Volet interne -		
Échéance	01/12/2020		
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI, Claude EERDEKENS		
Indice de santé			
Service	Service des Relations Publiques, Direction des Services Techniques		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2020	6 000,0
Progression	0		
Programmation	A l'heure actuelle, malgré la mise en place en 2018 d'une vitrophanie indicative à l'ouverture des bâtiments de la Maison du Citoyen dans le Promenade des Ours, le public reste perdu devant les différentes portes à pousser. Des enseignes qui se dégagent un peu du bâtiment permettraient sans doute une meilleure visibilité pour les passants.		

Se doter d'une application mobile (A.117)

Description	Proposer une application mobile modulaire qui puisse s'enrichir de nouvelles fonctionnalités au fur et à mesure des besoins pour éviter au citoyen de devoir utiliser plusieurs applications différentes.		
Catégorie	Volet externe -		
Échéance	31/12/2024		
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI		
Indice de santé	[Barre verte]		
Service	Service de la Transition, Service des Relations Publiques		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2020	6 000,0
	Ville	2021	6 100,0
	Ville	2022	6 200,0
	Ville	2023	6 500,0
	Ville	2024	7 000,0
Commentaires budget	Une analyse déterminera quelle solution est à privilégier. Quelques possibilités concurrentes existent. Soit une application sur mesure native (passant par les stores des fabricants de Smartphones), soit une application web progressive (une technologie relativement nouvelle). Dans ce dernier cas, il y aura lieu de déterminer si le recours à un prestataire externe est nécessaire. Le budget proposé reflète cette possibilité (mode location).		
Progression	0		
Programmation	Actuellement, plus de 50% des visites sur le site web communal se font via un terminal mobile. La question d'une application mobile ou d'une version totalement optimisée mobile de l'information communale se doit d'être posée.		

Développer une nouvelle version graphique des sites web communaux (A.118)

Description	Les sites concernés sont les suivants : andenne.be, andennetourisme.be, promandenne.be, shopinandenne.be, bibliotheque.andenne.be, bibliotheca-andana.be, centreculturelandenne.be, scladina.be, ceramandenne.be, cermicartandenne.be		
Catégorie	Volet externe -		
Échéance	31/12/2024		
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI		
Indice de santé	-		
Service	Service des Relations Publiques, Service de la Transition		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2020	1 000,0
	Ville	2023	1 500,0
Commentaires budget	Le budget correspond à l'achat possible de plugins et de thèmes professionnels pour Wordpress.		
Progression	0		
Programmation	Le dernier changement de graphisme dans les 10 sites web liés à la Ville date de 2017. Une nouvelle version devrait être étudiée fin 2020 pour une sortie en 2021 et une autre fin 2023 pour une sortie en 2024.		

Composer un staff de "Stewards numériques" (A.119)

Description	A chaque lancement de nouvel outil numérique, une phase d'accueil et d'apprentissage sera mise en place pour expliquer aux citoyens lors de ses visites dans les bâtiments communaux le fonctionnement de ces outils.		
Catégorie	Volet interne -		
Échéance	01/12/2024		
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS, Vincent SAMPAOLI		
Indice de santé	[Barre verte]		
Service	Direction des Ressources Humaines, Service des Relations Publiques, Service de la Transition		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2019	1 500,0
	Ville	2020	1 600,0
	Ville	2021	1 700,0
	Ville	2022	1 800,0
	Ville	2023	1 900,0
	Ville	2024	2 000,0
Commentaires budget	2 étudiants 60 heures par an		
Progression	0		
Programmation	Partant du constat de la nécessité d'accompagner l'apprentissage des usages pour les nouveaux outils numériques mis à disposition du public, il est proposé de mettre en place une petite équipe de 2 étudiants qui seraient formés et interviendraient le samedi matin et/ou le mercredi jusqu'à 18h lors du lancement de nouveaux e-services.		

Ouvrir les données de l'administration (A.120)

Description	Afin de garantir la transparence de l'action publique et susciter la création d'applications nouvelles fondées sur la donnée, les données structurées de l'administration seront progressivement mises en ligne dans un portail Open Data adéquat.		
Catégorie	Volet externe -		
Échéance	01/12/2024		
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI		
Indice de santé			
Service	Service des Relations Publiques, Service de la Transition		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2021	3 000,0
	Ville	2022	3 000,0
	Ville	2023	3 000,0
	Ville	2024	3 000,0
Progression	5		
Programmation	Il est actuellement fait usage d'une version d'ODS mise à disposition gratuitement par Digital Wallonie. Si cette version s'avère suffisante, le budget pourra être mis à zéro.		

Réduire le délai de réponse aux demandes des citoyens (00.43)

Catégorie	Volet interne -
Indicateur de résultat	
Priorité	1
Échéance	
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS, Vincent SAMPAOLI
Responsable administratif	Direction des Affaires Générales
Service gestionnaire	Direction des Affaires Générales, Service des Relations Publiques, Service de la Transition
Budget propre	

Assurer une réponse dans les 72 heures (A.121)

Description	Le personnel communal assurera une réponse dans les 72 heures à l'égard des sollicitations des usagers, ne serait-ce que pour apporter une réponse provisoire, en utilisant les méthodes d'information et de communication les plus modernes. Une réponse définitive dans les 72 heures n'est évidemment pas toujours possible, il s'agit donc pour les services traitants d'accuser réception dans les 72 heures, ce qui permettra aux demandeurs de connaître quel(s) service(s) gèrera(gèreront) la demande et de disposer des coordonnées de ce(s) service(s), au(x)quel(s) s'adresser pour connaître l'état d'avancement du dossier.
Catégorie	Volet interne -
Échéance	
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS
Indice de santé	100
Service	Direction des Affaires Générales, Service des Relations Publiques, Service de la Transition
Budget propre	
Commentaires budget	Aucun budget nécessaire pour cette action.
Progression	50
Commentaires	Une note a été adressée en mai 2019 par le Directeur général à tous les services pour les inviter à respecter ce délai.

Dématiser les processus de l'administration (OO.44)

Catégorie	Volet interne -							
Indicateur de résultat								
Priorité	1							
Échéance								
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI							
Responsable administratif	Direction des Affaires Générales							
Service gestionnaire	Service des Relations Publiques, Service de la Transition, Direction des Affaires Générales, Service de la Population et de l'Etat Civil, Direction des Services Techniques, Service de l'Informatique							
Budget propre								
Budget des actions		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	90170	2850	8900	9480	9560	4650	54730
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	90170	2850	8900	9480	9560	4650	54730

Mettre en place une plateforme de dématérialisation des processus (A.122)

Description	Cette plateforme permettra d'automatiser la gestion de certains processus de l'administration via des formulaires accessibles au public et/ou aux agents communaux; elle offrira une gestion automatisée du flux de données (workflow).		
Catégorie	Volet interne -		
Échéance	31/12/2024		
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI		
Indice de santé			
Service	Service de la Transition, Service de l'Informatique		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2019	2 850,0
	Ville	2020	2 900,0
	Ville	2021	2 950,0
	Ville	2022	3 000,0
	Ville	2023	3 050,0
	Ville	2024	3 100,0
Progression	30		
Programmation	Deux projets pilotes sont développés ci-après : <ul style="list-style-type: none"> • un eGuichet (A.123) • une plateforme pour la gestion des autorisations d'organisation d'événements (A.124) 		
Commentaires			

Développer le projet pilote eGuichet (A.123)

Description	Dématérialisation des commandes de documents auprès du service Population et Etat civil
Catégorie	Volet interne -
Échéance	31/12/2024
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI
Indice de santé	[Barre verte]
Service	Service de la Transition, Service de la Population et de l'Etat Civil, Service des Relations Publiques, Direction des Services Financiers
Budget propre	
Commentaires budget	La plateforme de dématérialisation ayant déjà été acquise, il n'y a pas de budget propre à cette action.
Progression	70
Programmation	Les formulaires et le workflow sont déjà prêts dans la plate-forme. Il reste à former le personnel du service de la Population à son utilisation, à réaliser quelques tests et à lancer la plate-forme auprès du public avec une campagne de promotion appropriée. Il sera également nécessaire dans le cadre de ce projet de se coordonner avec le service des finances (paiements en ligne).
Commentaires	<p>Documents concernés, délivrés par le service de la Population et État Civil :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Certificat de résidence et de nationalité • Certificat de résidence • Certificat de vie • Composition de ménage • Extrait de casier judiciaire - modèle 1 ("Bonne vie et Moeurs") • Extrait de casier judiciaire - modèle 2 ("Bonne vie et Moeurs") • Copie littérale de l'acte de naissance • Extrait d'acte de naissance • Copie littérale d'acte de mariage • Extrait d'acte de mariage • Copie littérale d'acte de décès • Extrait d'acte de décès • Copie littérale de l'acte de divorce • Extrait d'acte de divorce • Certificat de résidence pour mariage • Certificat avec historique des adresses • Demandes de déménagement

Développer le projet pilote d'une plateforme pour la gestion des autorisations d'organisation d'événements (A.124)

Description	Ce processus permettra non seulement d'évaluer la partie eService mais également l'utilisation de la plateforme en remplacement des procédures manuelles actuelles.
Catégorie	Volet interne -
Échéance	01/06/2020
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI, Elisabeth MALISOUX
Indice de santé	[Indice de santé non visible]
Service	Service des Festivités et du Tourisme, Service de l'Informatique, Service de la Transition
Budget propre	
Progression	5
Commentaires	L'analyse du workflow et du formulaire à mettre en place a déjà été réalisée avec le service des Festivités et du Tourisme. Pour le développement de la partie workflow, le service de l'Informatique pourra être mis à contribution en partenariat avec le service de la Transition.

Réaliser un inventaire des processus numérisables (A.125)

Description	Une fois les enseignements des projets pilotes assimilés, il sera nécessaire de répertorier l'ensemble des processus de l'administration et de déterminer les meilleurs candidats à la numérisation. Il s'agira ensuite de mettre les priorités et de réaliser un calendrier de mise en place.
Catégorie	Volet interne -
Échéance	31/12/2020
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI
Indice de santé	
Service	Service de la Transition
Budget propre	
Progression	0
Programmation	Se baser dans un premier temps sur le relevé des processus du RGPD

Numériser l'organisation du marché hebdomadaire (A.126)

Description	Organisation, placement et facturation via des outils numériques		
Catégorie	Volet interne -		
Échéance			
Responsable mandataire	Elisabeth MALISOUX, Vincent SAMPAOLI		
Indice de santé	-		
Service	Direction des Services Financiers, Service des Festivités et du Tourisme, Service de la Transition		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2020	6 000,0
	Ville	2021	1 530,0
	Ville	2022	1 560,0
	Ville	2023	1 600,0
	Ville	2024	1 630,0
Commentaires budget	Estimation du coût de mise en place et de maintenance d'une solution professionnelle à déterminer par appel d'offre.		
Progression	0		

Dématérialiser certains processus de la Direction des services techniques (A.127)

Description	Suite à une analyse des besoins, certains processus de la DST pourraient être dématérialisés afin d'automatiser la communication avec les citoyens et les systèmes de mobilité tout en optimisant l'utilisation du charroi et en minimisant l'administration manuelle.		
Catégorie	Volet interne -		
Échéance	31/12/2024		
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI		
Indice de santé	-		
Service	Direction des Services Techniques, Service de l'Informatique, Service de la Transition		
Partenaires	A déterminer sur base d'un cahier spécial des charges. Digital Wallonia pourra être sollicité pour un accompagnement.		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2024	50 000,0
Commentaires budget	Le budget est impossible à estimer de manière précise à l'heure actuelle et nécessitera d'abord une analyse du besoin et une analyse fonctionnelle de la solution "idéale".		
Progression	0		
Programmation	Une solution de gestion des incidents de voirie sera prochainement mise à disposition des communes gratuitement. Cela ne représente cependant qu'une partie de la problématique. Il sera intéressant de voir comment de grandes villes comme Namur ou Charleroi ont abordé la problématique.		

Réduire les impressions papier (A.128)

Description	Il s'agit de mettre en place les outils et les procédures permettant de limiter les impressions des documents là où elles ne sont pas juridiquement obligatoires.		
Catégorie	Volet interne -		
Échéance	31/12/2024		
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI		
Indice de santé			
Service	Direction des Services Juridiques, Service de la Transition, Service des Archives		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2021	5 000,0
	Ville	2022	5 000,0
Commentaires budget	Un budget est à prévoir pour les solutions techniques		
Progression	0		
Programmation	<p><u>2020 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Réalisation d'un inventaire des sources d'émissions importantes de papier au sein de l'administration; Réalisation d'un diagnostic pour identifier si un outil technique ou un changement de procédure permettrait de réduire la quantité de papier. <p><u>2021-2024 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Mise en place des actions identifiées (le délai dépendra de la complexité de la mesure). 		
Commentaires	<p>Les services communaux effectuent en moyenne 1.837.000 copies/impressions par an.</p> <p>Les plus gros consommateurs sont dans cet ordre le Secrétariat général (+/- 322.000), le Cabinet du Bourgmestre (+/- 275.000) et la Direction des services financiers (252.000). Ces trois services représentent près de la moitié de la consommation globale annuelle.</p> <p>Viennent ensuite le service de l'Aménagement du territoire (+/- 132.000), la Direction des services techniques (+/- 124.000), la Direction des services juridiques (+/- 156.000) et le Cabinet du Premier Echevin (+/- 122.000).</p>		

Construire de nouveaux locaux fonctionnels pour les services techniques (OO.45)

Catégorie	Volet interne -
Indicateur de résultat	
Priorité	1
Échéance	
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI, Claude EERDEKENS
Responsable administratif	Direction des Affaires Générales
Service gestionnaire	Direction des Services Techniques, Service de l'Aménagement du Territoire
Partenaires	BEP
Budget propre	

Déménager les services techniques vers MECALYS (A.129)

Description	Les services techniques quitteront prochainement le site de Sclaigneaux pour s'installer dans la Z.A.E. MECALYS. Le Collège a sollicité le BEP pour la réalisation d'une étude de faisabilité dans le cadre d'une relation in house. L'étude de faisabilité devrait en principe être réalisée pour le printemps 2020.
Catégorie	Volet interne -
Échéance	31/12/2023
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI
Indice de santé	5
Service	Direction des Services Techniques, Service de l'Aménagement du Territoire
Partenaires	BEP
Budget propre	
Commentaires budget	Le montant estimatif des travaux dépendra de l'étude de faisabilité qui sera réalisée. Il est actuellement impossible de budgétiser cette action.
Progression	5
Programmation	2020 : étude de faisabilité 2021-2022 : travaux de construction 2023 : emménagement

Organiser une gestion des ressources humaines de manière efficiente (OO.46)

Catégorie	Volet interne -							
Indicateur de résultat								
Priorité	1							
Échéance								
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS							
Responsable administratif	Direction des Affaires Générales							
Service gestionnaire	Direction des Ressources Humaines							
Budget propre								
Budget des actions		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	176400	28000	28560	29120	29680	30240	30800
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	176400	28000	28560	29120	29680	30240	30800

Etablir les descriptifs de fonction (A.129)

Description	Les descriptifs de fonction sont une cartographie des missions et tâches inhérentes à chaque Direction et, par déclinaison, à chaque service et in fine, chaque agent qui la compose. C'est pourquoi, elle est le centre névralgique d'une gestion efficiente des ressources humaines.
Catégorie	Volet interne -
Échéance	31/12/2021
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS
Indice de santé	
Service	Direction des Ressources Humaines
Budget propre	
Commentaires budget	Aucun financement n'est nécessaire à la réalisation de cette action.
Progression	15

Favoriser l'épanouissement professionnel sur le long terme (A.130)

Description	Certains agents, par leurs compétences, peuvent prétendre à occuper des postes à responsabilités; d'autres, par envie de s'épanouir autrement professionnellement, souhaitent exercer une autre fonction au sein de l'administration. Être attentif à ces agents au moment où un poste est vacant favorisent une dynamique positive de l'emploi en interne, une rétention des talents et un accroissement de la motivation des agents.
Catégorie	Volet interne -
Échéance	31/12/2024
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS
Indice de santé	100%
Service	Direction des Ressources Humaines
Budget propre	
Commentaires budget	Cette action n'engage aucune dépense.
Progression	0

Maintenir une politique de formation cohérente et efficiente (A.131)

Description	En vue d'accroître le niveau de compétence de chaque collaborateur et de lui permettre d'être toujours performant dans l'exercice de sa fonction, proposer des formations adéquates et pertinentes garantit le maintien des performances sur le long terme.		
Catégorie	Volet interne -		
Échéance	31/12/2024		
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS		
Indice de santé	-		
Service	Direction des Ressources Humaines		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2019	28 000,0
	Ville	2020	28 560,0
	Ville	2021	29 120,0
	Ville	2022	29 680,0
	Ville	2023	30 240,0
	Ville	2024	30 800,0
Progression	80		
Commentaires	La politique de formation actuelle est très positive. Toutefois, actuellement, il est constaté que les agents moins qualifiés suivent peu de formation. Dès lors, un effort est nécessaire pour accroître le niveau de compétence de ces agents en leur offrant des formations pertinentes. Plus qu'un accroissement de compétence, cette offre de formation est également un vecteur de motivation et une prise en considération de la nécessité de leur fonction au sein de l'administration.		

Développer une politique de communication interne (A.132)

Description	Renforcer les liens entre les services et partager des valeurs communes ne peut que favoriser l'esprit d'équipe et le partage d'information; ce qui conduit à un accroissement de la motivation au travail et la qualité de la collaboration entre les services car les agents savent quelles sont leurs missions, avec qui ils doivent les réaliser, comment ils doivent les concrétiser et dans quels buts ils s'investissent.
Catégorie	Volet interne -
Échéance	31/12/2024
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS
Indice de santé	
Service	Direction des Ressources Humaines, Service des Relations Publiques
Budget propre	
Progression	0

Mener une politique du bien-être du personnel communal (OO.47)

Catégorie	Volet interne -							
Indicateur de résultat								
Priorité	1							
Échéance								
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS							
Responsable administratif	Direction des Affaires Générales							
Service gestionnaire	Direction des Ressources Humaines, Direction des Services Juridiques, Direction des Services Financiers, Service des Relations Publiques							
Budget propre								
Budget des actions		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	899500	218400	106800	108840	153980	154520	156960
	Fédéral	678900	-	130200	133500	136100	138800	140300
	Wallonie	126300	42100	42100	42100	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	1704700	260500	279100	284440	290080	293320	297260

Renouveler la formule de la réception des Voeux au Personnel (A.133)

Description	La cérémonie des voeux au personnel sera organisée le vendredi midi et non plus en soirée dans une formule revisitée.		
Catégorie	Volet interne -		
Échéance	31/12/2024		
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS		
Indice de santé	[Barre verte]		
Service	Service des Relations Publiques, Direction des Ressources Humaines		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2020	12 000,0
	Ville	2021	12 240,0
	Ville	2022	12 480,0
	Ville	2023	12 720,0
	Ville	2024	12 960,0
Commentaires budget	La formule préconisée pour 2020 inclut un spectacle. Les budgets des années suivants seront à adapter en fonction de la formule choisie. Un montant minimum de 5.000 € est à maintenir (repas, cadeaux, fleurs).		
Progression	0		
Programmation	Le déroulement sera le suivant en 2020 : mise à l'honneur du personnel fêté et pensionné, prendre un repas et assister à un spectacle.		

Mettre en place un deuxième pilier de pension pour les agents contractuels (A.134)

Description	En vue d'accroître le revenu de pension de tous les agents contractuels, un deuxième pilier de pension, entièrement à charge de l'employeur, est mis en place à partir du 1er janvier 2019.		
Catégorie	Volet interne -		
Échéance	31/12/2024		
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS		
Indice de santé			
Service	Direction des Ressources Humaines, Direction des Services Juridiques, Direction des Services Financiers		
Partenaires	CPAS-RSCA		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2019	218 400,0
	Wallonie	2019	42 100,0
	Ville	2020	94 800,0
	Wallonie	2020	42 100,0
	Fédéral	2020	130 200,0
	Ville	2021	96 600,0
	Wallonie	2021	42 100,0
	Fédéral	2021	133 500,0
	Ville	2022	141 500,0
	Fédéral	2022	136 100,0
	Ville	2023	141 800,0
	Fédéral	2023	138 800,0
	Ville	2024	144 000,0
Fédéral	2024	140 300,0	
Commentaires budget	Ce deuxième pilier de pension est financé par le Gouvernement fédéral (par une réduction de la cotisation de responsabilisation équivalent à 50 % du montant de second pilier de pension), par une prime régionale durant 3 ans (2019 à 2021) et sur fonds propres.		
Progression	75		

Favoriser l'équilibre entre vie privée et professionnelle en rendant l'offre de congés plus flexible (A.135)

Description	Offrir la possibilité aux agents de fractionner leurs congés en heure plutôt qu'en jour ou demi-jour rend l'organisation du travail plus flexible, accroît l'équilibre entre vie privée et professionnelle; ce qui, par corollaire, réduit le stress au travail et en augmente son rendement.
Catégorie	Volet interne -
Échéance	31/12/2024
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS
Indice de santé	1
Service	Direction des Ressources Humaines, Direction des Services Juridiques
Budget propre	
Commentaires budget	Cette action n'engage aucun coût à charge de la Ville.
Progression	0
Programmation	Rendre les congés plus flexibles impose une modification du règlement de travail et des statuts.

Mettre en oeuvre le plan d'action RGPD (00.48)

Catégorie	Volet interne -
Indicateur de résultat	
Priorité	1
Échéance	
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS
Responsable administratif	Direction des Affaires Générales
Service gestionnaire	Service de l'Informatique, Service DPO
Budget propre	

Vérifier la mise en conformité RGPD des partenaires et sous-traitants (A.136)

Description	Mise en conformité RGPD des partenaires et sous-traitants concernés
Catégorie	Volet interne -
Échéance	31/12/2024
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS
Indice de santé	[Barre verte]
Service	Direction des Services Juridiques, Service DPO
Budget propre	
Commentaires budget	Cette mise en conformité ne nécessite pas de budget particulier.
Progression	50
Programmation	Depuis le 25 mai 2018, la plupart des sous-traitants et partenaires se sont mis ou ont été tenus de se mettre en conformité avec le RGPD. Il s'agit ici de vérifier que cet objectif est atteint pour tous les fournisseurs. Cette tâche est déjà largement en cours. Elle se poursuivra pour tout nouveau sous traitant.

Établir les processus en cas d'exercice de droit (A.137)

Description	Formalisation des procédures
Catégorie	Volet interne -
Échéance	30/11/2019
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS
Indice de santé	
Service	Service DPO
Budget propre	
Commentaires budget	Ce point ne nécessite aucun budget.
Progression	25
Programmation	<p>Dans le cadre du RGPD, le citoyen dispose de droits renforcés :</p> <ul style="list-style-type: none">• Droit d'accès• Droit de rectification• Droit à l'effacement• Droit à la limitation du traitement• Droit de s'opposer au traitement <p>Il convient dès lors d'établir les procédures permettant de répondre aux demandes des citoyens quant au respect de leurs droits.</p>

Formaliser une procédure en cas de perte ou de vol de données (A.138)

Description	Mise en place d'un processus en cas de vol/perte de données
Catégorie	Volet interne -
Échéance	30/11/2019
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS
Indice de santé	
Service	Service DPO
Budget propre	
Commentaires budget	Ce point ne nécessite aucun budget
Progression	0
Programmation	En cas de perte ou de vol de données, il convient suivant la gravité, de prévenir le DPO de la Ville d'Andenne et/ou l'Autorité de protection des données, selon une procédure à établir. Une formation préalable du personnel communal sera nécessaire.

Informier le personnel au sujet de la durée de conservation des données à caractère personnel (A.139)

Description	Etablir une note à destination du personnel pour lui signifier les durées de conservation en fonction des données utilisées et de leur(s) finalité(s)
Catégorie	Volet interne -
Échéance	31/12/2019
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS
Indice de santé	
Service	Direction des Ressources Humaines, Service DPO, Service des Archives
Budget propre	
Commentaires budget	Ce point ne nécessite aucun budget.
Progression	0
Programmation	<p>Dans le cadre du RGPD, les données à caractère personnel utilisées ont une durée de validité déterminée.</p> <p>Une note destinée au personnel communal permettra à chacun de mettre en oeuvre cette durée de conservation.</p> <p>Les différents services de la villes seront sollicités afin de vérifier les durées de conservations déjà connues.</p> <p>La suite logique de cette action sera la mise en place de procédures pour la destruction ou l'archivage des documents.</p>

Déterminer un processus de destruction / archivage de documents (A.140)

Description	Mise en place d'un processus de gestion des archives et son suivi régulier
Catégorie	Volet interne -
Échéance	31/12/2020
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS
Indice de santé	[Barre verte]
Service	Service DPO, Service des Archives
Budget propre	
Commentaires budget	<p>Le budget nécessaire dépendra du volume de document à détruire et de la méthode choisie (destruction en interne ou intervention d'un prestataire spécialisé). Une évaluation de ces volumes et méthodes sera effectuée dans le cadre de cette tâche. Un budget pourra alors être proposé.</p> <p>Pour info, l'achat d'un broyeur de document est estimé à +/- 520 € TVAC et la destruction de +/- 3m³ coûterait +/- 650 € TVAC.</p>
Progression	0
Programmation	<p>Certains documents doivent être archivés, d'autres peuvent/doivent être détruits; il convient donc de mettre en place les processus nécessaires à la réalisation de cette action.</p> <p>La collaboration du service des Archives et l'appel à un partenaire extérieur sera nécessaire.</p> <p>Le service des archives a déjà entamé cette tâche.</p>

Sécuriser les transferts d'information (A.141)

Description	Sécuriser les transferts d'information (y compris papiers) entre services et localisations diverses de l'Administration communale
Catégorie	Volet interne -
Échéance	31/12/2020
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS
Indice de santé	[Barre verte]
Service	Direction des Affaires Générales, Service de l'Informatique, Service DPO
Budget propre	
Commentaires budget	Le budget dépendra des procédures restant encore à établir.
Progression	0
Programmation	Afin d'assurer autant que possible la sécurisation des transferts d'information au sein de l'administration, il convient d'établir des procédures et de définir des méthodes sécurisées. Sont notamment visés le transfert de documents inter service, la gestion des poubelles papier, la destruction de documents (déchiqueteuse), la multiplication / copie de documents.

Protéger les données à caractère personnel contre le vol (A.142)

Description	Mise en place de mesures de protection contre le vol
Catégorie	Volet interne -
Échéance	01/12/2020
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS
Indice de santé	[Barre verte]
Service	Direction des Affaires Générales, Direction des Services Techniques, Service de l'Informatique, Service DPO
Budget propre	
Commentaires budget	Il n'est pas possible de budgétiser cette action aussi longtemps que l'audit de sécurité, confié à un prestataire de services, n'aura pas eu lieu. Il est également nécessaire d'interroger chaque service sur ses besoins en armoires fermant à clé, de vérifier l'existence de clé pour chaque bureau et la disponibilité de cléfier en ordre de marche.
Progression	0
Programmation	Mise en place de mesures organisationnelles (ex. : fermer son bureau) et matérielles (ex. : détecteur de mouvement, alarmes, contrôles d'accès, ...), ce qui nécessite un état préalable des lieux.

Diminuer les facteurs de probabilité et d'impact d'incendie potentiel (A.143)

Description	Risques liés aux incendies
Catégorie	Volet interne -
Échéance	31/12/2024
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS
Indice de santé	-
Service	Direction des Services Techniques, Direction des Affaires Générales, Service DPO
Budget propre	
Commentaires budget	Il n'est pas possible de budgétiser cette action pour le moment. Un budget sera établi en fonction d'un état des lieux et des décisions à prendre.
Progression	0
Programmation	Afin d'éviter des pertes de données (sans parler de la perte de l'outil de travail), il convient de sécuriser les zones de stockage des documents (lister les zones, analyser les risques incendie, installer des détecteurs incendie, établir des connexions automatiques pour alertes, ...). Un appel à une firme de sécurité est également envisagé.

Renforcer la sécurité informatique (A.144)

Description	Renfort via backup, contrôle d'accès, malware
Catégorie	Volet interne -
Échéance	31/12/2024
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS
Indice de santé	
Service	Service de l'Informatique, Service DPO
Budget propre	
Commentaires budget	Il n'est pas possible de budgétiser cette action aussi longtemps que l'audit de sécurité, confié à un prestataire de services, n'aura pas eu lieu.
Progression	0
Programmation	De nombreux moyens de sécurisation informatique sont déjà en place ; l'audit informatique permettra de vérifier / modifier / améliorer ce qui existe déjà.

Agir en faveur du développement durable (00.49)

Catégorie	Volet interne -							
Indicateur de résultat								
Priorité	1							
Échéance								
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI							
Responsable administratif	Direction des Affaires Générales							
Service gestionnaire	Service de la Transition, Service de l'Environnement, Direction des Services Juridiques							
Budget propre								
Budget des actions		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	35000	-	5000	5000	5000	10000	10000
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	35000	-	5000	5000	5000	10000	10000

Mettre en oeuvre le plan d'action de la charte pour les achats publics responsables (A.145)

Description	Désireuse de mener une politique de commande publique responsable, la Ville d'ANDENNE a adhéré en 2019 à la charte pour des achats publics responsables au sein des pouvoirs locaux, telle que validée le 28 février 2019 par le Gouvernement wallon. Il s'agit désormais de mettre en oeuvre le plan d'action de la charte.
Catégorie	Volet interne -
Échéance	14/10/2024
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI
Indice de santé	-
Service	Service de la Transition, Direction des Services Juridiques
Partenaires	Il s'agit d'un objectif opérationnel transversal, impliquant tous les services communaux devant gérer des marchés publics.
Budget propre	
Commentaires budget	Aucun budget ne peut être défini à ce stade.
Progression	0
Programmation	<p>Le plan d'action de la charte se décline comme suit :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Etablir le diagnostic de l'organisation des achats 2. Dresser une cartographie des achats 3. Mettre en place un plan de communication 4. Mettre en place des actions par catégories de commande 5. Tenir un tableau de bord <p>La mise en oeuvre de cet objectif opérationnel sera réalisée en fonction de l'organisation (Directives Générales Marchés Publics approuvées par le Collège) et des moyens humains de la DSJ/MP (deux personnes: un juriste et une secrétaire).</p>

Constituer une ecoteam (A.146)

Description	La mise en place d'une ecoteam a pour objectif d'amener les agents communaux à choisir volontairement des comportements favorables au développement durable. Dans sa première phase, les champs d'action de l'ecoteam porteront sur la thématique des déchets ainsi que sur l'achat responsable et durable. Ils pourront ensuite s'étendre aux économies d'énergie, à la mobilité, à la lutte contre le gaspillage ...
Catégorie	Volet Interne -
Échéance	
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI, Guy HAVELANGE
Indice de santé	
Service	Service de l'Environnement, Service de la Transition
Budget propre	
Progression	5
Programmation	<p>Etapes pour la mise en place de l'ecoteam</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 . Validation de la démarche par le Collège et par le Conseil communal. 2. Création, diffusion et analyse du scan environnemental de l'Administration. 3. Lancement d'un appel aux candidatures et sélection des membres de l'ecoteam. 4. Organisation d'une réunion d'introduction pour permettre l'identification des problématiques propres et la sélection de thématiques spécifiques à traiter. 5. Organisation de réunions thématiques pour trouver des solutions (achat de matériel, campagne de communication...) et rédiger un plan d'actions qui sera validé par les autorités communales. 6. Organisation de réunions de suivi des actions (indicateurs) et en fonction de l'avancement du plan d'actions et/ou d'opportunité à saisir, identification de nouvelles thématiques à étudier ou à réétudier. <p>Les premières réunions devraient avoir lieu dans le courant du premier trimestre 2020.</p>
Commentaires	Rien n'existe actuellement mais il y a au sein de l'administration communale un grand nombre d'acteurs prêts à s'investir pour reproduire au travail les "eco"gestes de la maison, voire d'aller encore plus loin.

Encourager la mobilité douce chez les employés communaux (A.147)

Description	Les employés communaux seront sensibilisés aux alternatives à la voiture individuelle et encouragés à tester des modes de déplacement doux. Différentes mesures seront envisagées : mise à disposition de vélos électriques ou non, octroi d'avantages pour les covoitureurs, mise en place d'une "EcoTeam mobilité", augmentation des indemnités pour les déplacements en vélo et en transports en commun, participation à la Semaine européenne de la Mobilité, etc.		
Catégorie	Volet interne -		
Échéance	01/10/2024		
Responsable mandataire	Vincent SAMPAOLI		
Indice de santé	[Barre verte]		
Service	Développement Territorial - Projets Spécifiques, Direction des Ressources Humaines, Service de l'Environnement, Service de la Transition, Service des Relations Publiques		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2020	5 000,0
	Ville	2021	5 000,0
	Ville	2022	5 000,0
	Ville	2023	10 000,0
	Ville	2024	10 000,0
Commentaires budget	Une prime à l'achat d'un vélo électrique sera offerte aux employés qui s'engagent à l'utiliser comme moyen de transport principal pour venir au travail.		
Progression	0		
Programmation	Les premières conclusions ont pu être tirées suite à l'organisation d'une première action de sensibilisation dans le cadre de la Semaine de la Mobilité qui s'est tenue en septembre 2019. Il s'agit désormais de sonder le personnel communal afin de déterminer les mesures à mettre en place en cohérence avec le plan communal de mobilité à venir ainsi qu'avec les objectifs du Gouvernement wallon en matière de mobilité, lequel s'engage notamment à multiplier les formes de mobilité partagée en renforçant le soutien auprès des travailleurs et des employeurs.		
Commentaires	Selon le diagnostic fédéral, 83,3% des travailleurs en Wallonie utilisent leur voiture individuelle pour les déplacements domicile-travail. Or, le transport routier est encore responsable de 21% des émissions de gaz à effet de serre. Actuellement, au sein de l'administration communale, 6 agents reçoivent des indemnités pour un remboursement des transports en commun pour le déplacement domicile-travail, dont 1 pour un déplacement en bus et 5 pour un déplacement en train. 88,5% utilisent la voiture. Or, 70% des agents communaux sont domiciliés à Andenne. Suivant les statuts, les agents communaux peuvent d'ores et déjà bénéficier d'une indemnité kilométrique d'un montant exonéré et indexé de 0,23 €/km pour leurs déplacements aller-retour domicile-lieu de travail.		

Minimiser la production de déchets lors des réceptions officielles (A.148)

Description	Accorder une attention particulière pour supprimer tout usage au plastique et réduire les déchets générés lors du verre de l'amitié en investissant dans du matériel plus éco-responsable (nappes en tissu, verres, gobelets réutilisables, etc)
Catégorie	Volet interne -
Échéance	01/12/2024
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS, Guy HAVELANGE, Vincent SAMPAOLI
Indice de santé	[Barre verte]
Service	Service des Relations Publiques
Budget propre	
Progression	0
Programmation	Le service Relations publiques est amené à gérer plusieurs réceptions et cérémonies officielles. Bien que modeste, le verre de l'amitié peut générer des déchets.

Renforcer les synergies Ville - CPAS (OO.50)

Description	Par essence, Ville et CPAS d'Andenne oeuvrent pour la même population et consacrent ensemble les ressources disponibles pour répondre aux besoins des mêmes citoyens. La synergisation entre les administrations de la Ville et du CPAS relèvent du bon sens et des économies d'échelles. Entamés en 2017, les efforts pour organiser au mieux les services du CPAS avec l'appoint de la Ville dans les domaines des ressources humaines, des finances, le maintenance et de l'informatique portent leurs fruits et se poursuivront.							
Catégorie	Volet interne -							
Indicateur de résultat								
Priorité	1							
Échéance								
Responsable mandataire	Sandrine CRUSPIN, Claude EERDEKENS							
Responsable administratif	Direction des Affaires Générales, Echevinat des Affaires Sociales, Direction des Ressources Humaines, Direction des Services Financiers, Service de l'Informatique							
Service gestionnaire	Direction des Affaires Générales, Direction des Ressources Humaines, Echevinat des Affaires Sociales							
Budget propre								
Commentaires budget	Un des deux agents temps plein est bachelier en droit, l'autre est comptable.							
Budget des actions		Global	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Europe	-	-	-	-	-	-	-
	Province	-	-	-	-	-	-	-
	Ville	630500	-	121500	123500	126000	128500	131000
	Fédéral	-	-	-	-	-	-	-
	Wallonie	-	-	-	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-	-	-	-
	Fédération Wallonie-Bruxelles	-	-	-	-	-	-	-
	Totaux	630500	-	121500	123500	126000	128500	131000

Améliorer le fonctionnement du service du Personnel (A.149)

Description	Le Collège communal a décidé de l'engagement d'un agent communal à temps plein pour être mis à disposition du service du Personnel du CPAS dans le cadre des Synergies avec la Ville en vue de renforcer.		
Catégorie	Volet interne -		
Échéance			
Responsable mandataire	Claude EERDEKENS, Sandrine CRUSPIN		
Indice de santé			
Service	Direction des Ressources Humaines, Direction des Affaires Générales, Direction des Services Financiers, Echevinat des Affaires Sociales		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2020	41 000,0
	Ville	2021	41 500,0
	Ville	2022	42 400,0
	Ville	2023	43 200,0
	Ville	2024	44 000,0
Commentaires budget	L'agent recruté est bachelier en ressources humaines.		
Progression	50		

Améliorer le fonctionnement des services financiers (A.150)			
Description	Le Collège communal a décidé de l'engagement de deux agents communaux pour être mis à disposition des Services financiers dans le cadre des Synergies Ville - CPAS en vue de renforcer ce Service sous l'autorité désormais de la Directrice financière à 0,25 ETP du CPAS.		
Catégorie	Volet interne -		
Échéance			
Responsable mandataire	Sandrine CRUSPIN, Claude EERDEKENS		
Indice de santé			
Service	Direction des Ressources Humaines, Direction des Services Financiers, Direction des Affaires Générales		
Budget propre	Type de budget	Année	Montant
	Ville	2020	80 500,0
	Ville	2021	82 000,0
	Ville	2022	83 600,0
	Ville	2023	85 300,0
	Ville	2024	87 000,0
Commentaires budget	Un des deux agents temps plein est bachelier en droit, l'autre est comptable.		
Progression	50		